VOLUME XV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 DECEMBRE 1927 — NUMERO 33

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ" ABONNEMENTS: Canada $2.00 Etats-Unis $2.50 Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817 Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD. 619, avenue McDermot Winnipeg, Manitoba

LE PASSAGE DE LA SURVIVANCE A WINNIPEG ET A SAINT-BONIFACE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface invite les Canadiens français des deux villes à venir saluer les excursionnistes de l'Alberta et de la Saskatchewan samedi prochain

C'est samedi prochain que s'effectuera de Winnipeg le voyage de la Survivance française pour la province de Québec. Les excursionnistes partiront d'Edmonton jeudi, de Saskatoon et de Régina vendredi. Les deux trains spéciaux des deux compagnies arriveront dans notre ville vers neuf heures et demie du matin. La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface s'est chargée d'organiser une réception à nos compatriotes de l'Alberta et de la Saskatchewan qui font partie de l'excursion. Des tramways spéciaux les transporteront à Saint-Boniface, où ils visiteront, entre autres, les magnifiques abattoirs



M. HENRI LACERTE,
président de l'Association des Canadiens français du Manitoba

Harris. Un déjeuner leur sera servi dans la salle de l'établissement à 11 heures.

Les Canadiens français de Winnipeg et de Saint-Boniface sont invités à se joindre aussi nombreux que possible aux officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste pour faire une cordiale réception à nos amis des deux provinces.

Après le déjeuner, les visiteurs seront reconduits à Winnipeg, où ils pourront vaquer à leurs affaires particulières jusqu'au départ des trains spéciaux, qui s'effectuera dans les deux gares à 3 h.

Représentants du Manitoba

Au nombre de ceux du Manitoba qui font le voyage de la Survivance figurent: M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qu'accompagne Mme Lacerte; le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., gérant de la "Canadian Publishers", représentant de la Liberté sur le train du Pacifique Canadien; M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles du Manitoba, représentant de notre journal sur le train du Canadien National.

Représentants de la Saskatchewan

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan a désigné pour la représenter officiellement: son président général, M. Raymond Denis; M. le juge A. Gravel, de Gravelbourg; le R. P. Joseph Guy, O.M.I., supérieur du Collège Mathieu de Gravelbourg; le R. P. O. Allard, O.M.I., visiteur des écoles.

On chante pendant le voyage

Le fameux chanteur Charles Marchand accompagnera, à partir de Winnipeg, les excursionnistes qui voyagent par le Pacifique Canadien. Il donnera des concerts dans le wagon-récréation. Tous les chants canadiens y passeront, à commencer par "Alouette", "Un Canadien errant", "La Destinée", "La Rose au Bois", "Envoyons d'l'vant, nos gens!", "Youpe! Youpe! sur la rivière", "Les Montagnards", "Les Raftmen", etc. etc. Un chansonnier préparé par le Pacifique Canadien en collaboration avec Charles Marchand, et contenant la plupart des chants du terroir, sera placé sur le convoi.

Il y aura aussi du chant et de la musique sur le train spécial du Canadien National. Lorsqu'il s'éloignera d'Edmonton, jeudi, le poste de radio du C.N.R. de cette ville donnera un concert français.

Y prendront part: la Chorale de Saint-Joachim, répertoire de chansons canadiennes; puis le Dr et Mme Boissonneault, Mlle Mercier, Dr Petitclerc, G. Lambert, C. Brissette; duo de piano par Mlles G. Baril et A Pepin.

Et les musiciens anglais eux-mêmes s'en mêleront, nous dit-on, en jouant des airs exclusivement français.

Un deuxième concert sera diffusé le lendemain de Saskatoon et le poste de Régina se fera entendre le même soir. Les artistes qui prendront part à ce dernier concert seront Mmes Ludger Roy, F. Kreisch, J.-A. Kreitwiser et Charles Ouellette, et MM Ludger Roy, N.-A. Létourneau, J.-A Villeneuve, P.-H. Bouthillier et Paul Roy, qui exécuteront un programme comprenant des chansons et des soli de violon et de piano.

Le quatrième concert sera donné de Winnipeg, le 17 décembre, à 3 h. de l'après-midi. Y prendront part: M. J. Poitras, ténor, Mlle Yvonne Thibault, soprano, Mme Laflèche, con-



R. P. J.-O. PLOURDE, O.M.I.,
gérant de la "Canadian Publishers", représentant de la Liberté

tralto, Mme Louise Thibault, pianiste, M. Maurice Goulet, lecteur; et un trio instrumental. Toutes les annonces seront faites en français.

M. Paul-E. Gingras dirige le train des excursionnistes du Pacifique Canadien et M. Alphonse Brazeau celui du Canadien National.

Les voyageurs seront à Ottawa et à Montréal lundi, à Shawinigan Falls mardi, à Québec mercredi, à Sherbrooke jeudi; retour à Montréal vendredi à 9 h. du matin.



M. ROGER GOULET,
inspecteur d'écoles du Manitoba

On va expérimenter les salons de bière pour femmes dans l'Alberta

Edmonton — Les hôteliers de l'Alberta, d'accord avec la commission de contrôle des liqueurs, vont expérimenter les salons de bière pour femmes. Cinq hôtels au moins à Edmonton et un nombre égal à Calgary auront une salle séparée pour les femmes seulement.

REGINA — La session de la législature provinciale ouvrira en janvier, probablement le 28.

PORT ARTHUR — La tempête qui a balayé la région a mis en détresse plus d'une vingtaine de navires sur les Grands Lacs.



M. CHARLES MARCHAND,
le folkloriste canadien, qui accompagnera les voyageurs sur le train du Pacifique Canadien.

COOLIDGE N'EST PAS CANDIDAT

Il est clair maintenant que le président des Etats-Unis ne veut pas faire renouveler son mandat

Washington — Le président Coolidge a la réputation d'être concis, laconique même, sinon toujours précis. Le 6 décembre, il a tout de même prononcé deux discours: son message au Congrès et un discours devant le comité national du parti républicain réuni à la Maison Blanche. En cette dernière occasion, il a trouvé à propos d'ajouter une phrase à la déclaration du mois d'août relativement à sa candidature aux prochaines élections présidentielles. On comprend maintenant que M. Coolidge s'est mis hors concours. Il demande à son parti de se mettre à l'oeuvre "pour choisir un autre candidat".

Au mois d'août M. Coolidge, avec son laconisme coutumier, avait dit: "Je ne choisis pas d'être candidat". L'autre jour, il a ajouté à cela: "Ma décision sera respectée".

Quelques-uns seulement des membres du comité qui se réunissait à Washington pour choisir la ville où aura lieu la convention de l'année prochaine, avaient une idée qu'une telle déclaration allait être faite. On s'attendait généralement à un simple exposé du programme de la prochaine campagne.

On n'a pas encore choisi la ville où se tiendrait la prochaine convention républicaine. M. Butler semble favoriser Kansas City, mais le président ne pense pas de même. Quoiqu'il en soit, M. Butler a promis de rester neutre.

Après le discours de M. Coolidge le sénateur Willis, de l'Ohio, a déclaré qu'il se laisserait porter candidat devant la convention républicaine.

Le sénateur Curtis, du Kansas, a déjà annoncé sa candidature il y a quelques semaines.

Son Eminence le cardinal Rouleau en route pour Rome

Québec — S. E. Mgr R.-M. Rouleau, O.P., s'est embarqué mercredi à bord de l'"Aquitania" pour assister au Consistoire romain le 19 décembre. Mgr A. Gosselin, recteur de l'Université Laval, supérieur du Séminaire et doyen du chapitre métropolitain, et le R. P. Edgar Chouinard, vice-chancelier de l'archevêché, accompagnent Son Eminence.

Le cardinal Rouleau recevra ses insignes au Consistoire public.

Le poisson frais du Manitoba

De grandes quantités de poisson frais pêchées dans le lac Manitoba sont actuellement dirigées vers l'Est. Un train spécial du Canadien National est parti de Winnipeg avec 1,900 boîtes de poisson.

Ces expéditions sont confiées au soin de la compagnie de messageries du Canadien National qui emploie des wagons spéciaux où la température de 40 degrés est toujours uniforme.

REGINA — A.-J. McPhail a été élu, pour la quatrième année consécutive, président de la Coopérative du Blé de la Saskatchewan et L.-C. Brouillette vice-président.

LE PARLEMENT VA SE REUNIR LE 26 JANVIER

Six vacances au Sénat devront être remplies avant cette date—Nouveau chef de l'opposition

Ottawa — Le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King, a annoncé que la prochaine session du parlement fédéral serait inaugurée le jeudi 26 janvier prochain. Cette décision a été prise à l'issue d'une séance du cabinet. La prochaine session sera la seconde du seizième parlement du Canada. Plusieurs événements en marqueront les débuts. L'hon. R.-B Bennett reviendra sur la scène comme chef de la loyale opposition de Sa Majesté. Les nouveaux règlements de la Chambre des Communes seront mis en vigueur. Le programme législatif du gouvernement sera attendu avec un vif intérêt, en raison des projets de développement du nord du pays et de la canalisation projetée du Saint-Laurent.

Quant aux questions qui seront soumises au Parlement, on n'en a pas donné l'essence, mais l'on est en droit de s'attendre à ce que le projet de canalisation du Saint-Laurent et la question de l'immigration forment la thèse des principaux débats de la session fédérale.

Avec l'approche de la session, l'intérêt se concentre sur les six vacances sénatoriales. L'on s'attend à ce que le gouvernement fasse ces nominations avant le 26 janvier. Il y a trois vacances dans Québec et trois dans l'Ontario.

Il a été fait quelques légères modifications aux réceptions sociales ayant trait à la session d'ouverture cette année. Le dîner d'Etat annuel aura lieu dans la soirée précédant l'ouverture de la session, c'est-à-dire le mercredi 25 janvier.

M. Simard élu maire de Québec

Québec — L'échevin Télesphore Simard, marchand de Québec, a été unanimement élu maire de Québec par le conseil municipal, en remplacement du Dr Valmont Martin, qui démissionna récemment pour accepter le poste de chef du département d'hygiène de l'hôtel de ville.

Le nouveau maire de Québec est âgé de 48 ans et a fait partie du conseil municipal de Québec depuis 1922, comme représentant du quartier Saint-Roch.

L'industrie dans les provinces de l'Ouest

Les relevés du bureau fédéral de la statistique sont de nature à contredire cette conception des Provinces des Prairies comme des provinces exclusivement agricoles. En effet le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont des industries qui ont produit l'an dernier pour 240 millions de dollars. Il y a 2,153 usines employant 25,000 personnes avec des capitaux de 42 millions. Ces industries cependant vivent directement de produits agricoles. Les moulins à farine ont une production de 46 millions, les maisons de conserves une production de 32 millions et les fromageries et les beurreries une production de 23 millions.



M. PAUL-E. GINGRAS,
représentant du Pacifique Canadien

REMANIEMENT DU CABINET DE LA SASKATCHEWAN

L'hon. J.-A. Cross démissionne et l'hon. T.-C. Davis devient procureur général

Régina — Le premier ministre J.-J. Gardiner a annoncé officiellement la réorganisation du gouvernement de la Saskatchewan et plusieurs changements dans la répartition des portefeuilles.

L'hon. J.-A. Cross, procureur général depuis 1922, a démissionné pour consacrer tout son temps à la pratique du droit. A la demande du premier ministre et de l'exécutif, il a consenti à garder son siège à la Chambre (Willow Bunch). Dans la lettre où il accepte sa démission, M. Gardiner a rendu hommage aux services rendus au gouvernement par le colonel Cross pendant son terme d'office.

Voici quelle est l'attribution actuelle des portefeuilles: hon. J.-G. Gardiner, premier ministre, président du conseil, ministre de l'instruction publique; hon. S.-J. Latta, secrétaire provincial, ministre des affaires municipales; hon. C.-M. Hamilton, ministre de l'agriculture; hon. J.-M. Uhrich, ministre des travaux publics et ministre de la santé publique; hon. Wm Patterson, ministre des téléphones et trésorier provincial; hon. T.-C. Davis, procureur général; hon. Geo. Spence, ministre de la voirie et ministre de la colonisation.

TROP DE FLEURS, PAS DE PRIERES

Le cardinal O'Connell blâme les funérailles pompeuses, contraires à l'esprit chrétien

Boston, Mass. — S. E. le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, n'est pas en faveur de funérailles pompeuses. Les cercueils fastueux, les offrandes de fleurs considérables et les autres parures modernes font trop souvent négliger les prières. Voilà quelques-unes des idées exprimées dans une lettre publiée dans le "Pilot", organe officiel du diocèse.

"Quelques-uns de nos catholiques, y est-il dit, dépensent de grandes sommes, souvent plus que leurs revenus ne le leur permettent, pour des cercueils exécutés avec soin, et pour une profusion de fleurs, et ils enterrent leurs défunts pour les oublier ensuite promptement, pendant que les fleurs se fanent et que le souvenir des morts s'évanouit avec elles. Cette manière d'agir n'est pas chrétienne et s'écarte grandement des coutumes simples des chrétiens de tous les temps de la chrétienté, les cercueils étaient de simple bois, sans égards à la condition sociale du défunt; les morts étaient vêtus d'un vêtement simple et la parure des fleurs n'existait pas. Ces fleurs peuvent de fait être d'un grand profit à quelques-uns, mais elles ne sont d'aucune valeur pour le repos des âmes des défunts. Essayer de dissimuler le sens réel de la mort en en dorant les abords, c'est puéril. C'est encore plus pathétique, quand on considère la négligence dans laquelle on laisse les lieux de repos final des défunts."

Le cardinal O'Connell critiqua récemment d'autres pratiques aux funérailles, en particulier le chant de "Beautiful Isle of Somewhere" aux funérailles catholiques.

L'Ouest demande des arbres

Des prairies sans arbres: voilà qui n'est plus de mode. La demande d'arbres dans les provinces des prairies est plus considérable qu'elle ne l'a été depuis vingt-sept ans. Cette année, la division de plantation des arbres, service forestier, département de l'intérieur, a expédié 7,430,000 jeunes plantes et boutures à 11,000 fermiers d'après le plan coopératif. Ce nombre promet d'être plus grand en 1928.

La situation est la même pour les jardins potagers.

Le dernier rapport du département de l'intérieur, pour jusqu'à la fin d'août dernier, montre que, sur 3,812 fermes visitées, 3,411 avaient de beaux jardins potagers; sur 1,258 on cultivait de petits fruits et 379 des arbustes d'ornement.

LES MONTREALAIS SE PREPARENT A RECEVOIR LA SURVIVANCE

La Société Saint-Jean-Baptiste a pris l'initiative d'organiser la réception — A la Basilique, à l'Université, à l'Hôtel de Ville — Grande séance publique au Monument National

Montréal — Cette année encore, la Société Saint-Jean-Baptiste a pris l'initiative d'organiser la réception qui sera faite aux membres de la Survivance. A cette fin, les officiers du bureau central, sous la direction du vice-président, M. Henry-L. Auger, ont convoqué, au Monument National, des représentants d'un certain nombre de sociétés et d'associations montréalaises. Cette assemblée, constituée en comité, a élaboré un programme qui a été définitivement arrêté, après entente avec les autorités ecclésiastiques, les autorités universitaires et les autorités municipales.

La Société St-Jean-Baptiste était représentée par MM. Henry-L. Auger et V.-E. Beaupré. Les sociétés suivantes avaient aussi des représentants: l'A. C. J. C., l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, le National, la Sauvegarde, l'Union Catholique des Cultivateurs, le Canadien National, les Syndicats Catholiques et Nationaux.

D'après les prévisions, les voyageurs de l'Ouest seront aussi nombreux que par les années passées, environ quatre cents, peut-être davantage. Comme l'excursion est organisée par les deux compagnies de chemins de fer, il en arrivera à la gare Bonaventure et d'autres à la gare Windsor. Ceux qui voyageront par le Canadien National seront à Montréal le 19 décembre, à 3 h. 30 de l'après-midi.

Le comité de réception aura des représentants aux deux gares et si les convois n'entrent pas à la même heure, le corps de musique de l'Institut Saint-Antoine ira sérénader les deux groupes.

Il y aura d'abord Salut du T. S. Sacrement, à la basilique. Le comité de réception doit s'entendre avec les autorités religieuses à ce sujet. Ensuite, réceptions à l'hôtel de ville et à l'Université et diner qui sera pro-

R. P. JOSEPH GUY, O.M.I.,
supérieur du Collège Mathieu de Gravelbourg

bablement offert par la ville, comme cela se fait d'habitude.

Le comité voudrait cependant, si la chose est possible, que cette année le diner soit servi à l'hôtel de ville même, dans le grand hall d'honneur.

La visite à Montréal d'un groupe imposant de nos compatriotes établis dans l'Ouest n'est-elle pas un événement suffisant pour justifier qu'il en soit ainsi pour cette fois?

Si le diner a lieu à l'hôtel de ville, la réception universitaire aura lieu la première et les visiteurs iront ensuite à l'hôtel de ville pour rencontrer le maire et les échevins. Ceux-ci les garderont à diner.

Au Monument National

Le soir, il y aura séance publique au Monument National: un discours par un représentant des voyageurs et un discours par quelqu'un de Montréal; programme de musique et de chant. Un sous-comité a été chargé d'inviter un citoyen en vue de Montréal à souhaiter la bienvenue aux visiteurs. Le même comité s'occupe de choisir des artistes qui voudront bien paraître au programme.

On a confié à un autre sous-comité le soin d'organiser le service des voitures, car il faudra transporter les voyageurs des différentes gares à la basilique, à l'Université, à l'hôtel de ville.

Les organisateurs veulent que la séance du soir au Monument National soit finie assez tôt. Il y aura d'abord un certain nombre de voyageurs qui voudront rencontrer des parents qu'ils ont à Montréal. Et puis le convoi du Canadien National repartira le lendemain matin, dès 5 h. 30, à destination de Shawinigan et de Québec. L'arrêt à Shawinigan sera bref et les voyageurs seront à Québec vers trois heures le mardi après-midi. Au cours de la nuit, ils repartiront pour Sherbrooke et repasseront par Montréal avant de reprendre le chemin de l'Ouest.



M. RAYMOND DENIS,
président de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Fêtes légales

Ottawa — On observera le lundi 26 décembre, comme jour de fête à Ottawa. Tous les départements du gouvernement fédéral seront fermés. Toutes les banques à travers le Canada n'ouvriront pas leurs portes ce jour-là, car d'après l'acte des banques, lorsque Noël et le Jour de l'An tombent un dimanche, le lundi suivant est fête légale.

Le lundi 2 janvier sera aussi fête dans les services civils. Les départements fédéraux cependant reprendront le travail le 27 décembre et le 3 janvier.

La construction du chemin de fer de Flin Flon

Les travaux de construction de l'embranchement du chemin de fer de Flin Flon seront entrepris dès que des hommes auront été engagés par M. W.-S. Tomlinson, chef de la Tomlinson Construction Co., à laquelle a été accordé le contrat par le Canadien National. Le chemin de fer à construire aura une longueur de 85 milles.

On s'occupera d'abord d'établir des quartiers généraux près du Pas.

Un grand nombre d'hommes ont demandé de l'emploi à la compagnie. On exécutera d'abord des travaux souterrains à Flin Flon, puis on mettra en opération un moulin jusqu'à l'achèvement du chemin de fer, au moyen duquel seront transportées les machineries nécessaires à la fonderie et à la mine. Dans le moment, cent trente hommes travaillent à la mine et cinquante autres seront employés sous peu au bois de corde du moulin.



M. ALPHONSE BRAZEAU
représentant du Canadien National

ECHOS D'EUROPE

Etats généraux de la France meurtrie

Paris. — Aux Etats-Généraux de la France meurtrie, qui se sont tenus à Versailles, les 11, 12 et 13 novembre, les combattants ont réalisé le front unique, non sans faire preuve d'une patriotique abnégation. Comme leur a dit le président du Conseil, les revendications matérielles les plus légitimes des mutilés et réformés, des combattants, des parents, des veuves et des orphelins de combattants, ayant été soumises, hélas! aux possibilités du budget et à la restauration financière et économique du pays. L'un d'eux, avec juste raison, n'a-t-il pas déclaré qu'"augmenter les pensions n'est rien si le franc tombe"?

Les combattants ont vu juste en réputant grand mais leur patience est bien méritoire. Aussi, ne saurait-on trop souhaiter que d'autres groupements, dont les services rendus au pays sont moins évidents, les imitent dans leur modération.

Le R. P. Sanson quitte la chaire de Notre-Dame

Paris — La "Croix" publie sous ce titre la note suivante:

Dans une conversation avec le rédacteur d'un journal régional, Mgr Courcoux, évêque d'Orléans et supérieur général de l'Oratoire de France, a déclaré que le R. P. Sanson quitte la chaire de Notre-Dame de Paris.

C'est librement, dit-on, et malgré de pressantes sollicitations que le célèbre prédicateur abandonne, après trois ans d'apostolat, les conférences de Carême qui attirèrent des foules si nombreuses dans la métropole de Paris. Depuis plusieurs mois des bruits couraient, annonçant cette décision: des discussions publiques s'étaient produites, en effet, mettant en cause la doctrine du R. P. Sanson et prenant allure de polémique. Nous nous étions délibérément abstenus d'y faire écho.

A ce livre on doit la découverte de l'Amérique

Paris. — Sans l'"Imago Mundi", du cardinal de Cambrai, Pierre Dailly, Christophe Colomb n'aurait jamais découvert l'Amérique, écrit M. Edmond Buron, dans un article au "Notre France" que reproduit le "Journal des Débats". Excellent cosmographe, le cardinal affirmait que la terre était ronde. On conserve à la Colombine de Séville l'exemplaire de son ouvrage qui fut aux mains de Colomb. L'ouvrage est rempli d'annotations du navigateur lui-même.

Présidente du Sénat

Vienne. — La première femme "présidente" d'un Sénat a pris possession de ses fonctions. Mme Olga Rudel-Zeynek a été en effet élue "présidente" de la Chambre haute d'Autriche. Dans ce pays, les femmes n'ont le droit de suffrage que depuis dix ans.

L'Allemagne est au premier rang pour l'aviation commerciale

Paris. — L'Allemagne détient le premier rang dans l'aviation commerciale, avant de la France et de l'Angleterre, disent les dernières statistiques sur le nombre d'envolées et de passagers dans une période donnée.

Au cours de la dernière année les aéroplanes commerciaux allemands ont parcouru plus de 4,000,000 de milles, les français un peu plus de 3,000,000 et les anglais moins de 2,000,000. Les aéroplanes allemands ont transporté 36,000 passagers de plus que les français et les anglais ensemble.

Dans le court trajet entre Londres et Paris, les Anglais l'emportent sur les Français. Au cours de la dernière année, ils ont fait 52 pour cent des envolées au-dessus de la Manche et ils ont transporté 62 pour cent des voyageurs.

ON PARLE DU CANADA AU RADIO DE LA TOUR EIFFEL

Causerie de Victor Forbin qui fit, l'été dernier, le voyage de la "Liaison française"

M. Victor Forbin, journaliste et romancier, dont nous avons eu la visite au Canada l'été dernier et qui, tout récemment a commencé à publier dans la "Revue des Deux Mondes" le récit du voyage qu'il fit alors avec la Liaison Française, est un grand ami de notre pays. Dernièrement il prononçait, au poste radiotéléphonique de la Tour Eiffel, à Paris, une causerie sur le Canada dont nous avons le plaisir, aujourd'hui, de pouvoir reproduire de larges extraits:

"Pour le bénéfice de ceux qui m'écoutent, dit M. Forbin, je dois dire, simplement et en toute sincérité, que je viens de découvrir le Canada. Avant de traverser cet immense pays, à travers lequel les excellents trains du Canadien National m'ont promené de l'Atlantique au Pacifique, pendant vingt-cinq jours, je partageais l'idée de la plupart de mes compatriotes pour qui le mot "Canada" n'implique que des notions vagues. J'ignorais qu'il méritait plus que jamais son ancienne appellation de "Nouvelle France". Je ne savais pas que les 70,000 Français que nous avons laissés sur les bords du Saint-Laurent en 1760 comptaient aujourd'hui trois millions de descendants, encore fidèles à notre langue et à nos idéals. Mais il y a trop à dire sur ce que je ne savais pas sur le Canada. Je vais me contenter de vous faire part de quelques impressions recueillies au cours de ce voyage de 18,000 kilomètres par rail et 2,000 à 3,000 kilomètres en automobile.

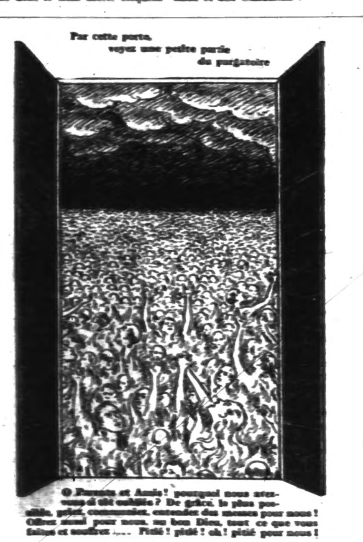
"La race canadienne-française est la plus prolifique du monde. Sa population double tous les 25 ans. Cette race est concentrée dans la province de Québec (une province qui est trois fois plus grande que la France). De là elle envoie, depuis un siècle, des émigrants fonder des colonies au dehors de la frontière. Pour encourager ces colonies naissantes la Province-mère envoie chaque été, depuis deux ou trois ans, une députation fraternelle dont le nom décrit éloquemment le but: elle s'appelle Liaison Française.

"Oui, j'ai connu de prégnantes émotions dans ce far-west canadien: j'ai été charmé d'entendre le prêtre, les membres influents de la communauté et les humbles colons eux-mêmes s'exprimer très correctement dans notre langue, là-bas, à des milliers de milles de la vieille Mère-Patrie. Ah! quelle belle et forte race qui nous a continués dans le nouveau-monde."

M. Forbin parla ensuite de l'Ouest canadien, grenier du monde, des hivers canadiens qui sont accueillis avec joie parce qu'ils sont une époque de repos et d'amusements. A ce dernier propos il dit: "Vous qui m'écoutez, notez bien ceci: en visitant ces villages éparpillés dans l'immense prairie, j'ai appris que toutes les maisons avaient leur radio et que l'isolement était l'exception plutôt que la règle."

De Montréal et de Québec, M. Forbin a ceci à dire: "Deux villes qui me sont très chères après l'accueil affectueux qu'elles m'ont fait. La population de Montréal est d'un million, dont les quatre cinquièmes parlent français, ce qui fait que cette magnifique cité est la seconde ville française du monde. Avec ses larges avenues plantées d'arbres et ses beaux parcs, elle couvre presque autant de terrain que Paris. Quant à Québec, c'est la plus française des villes d'Amérique. On y entend notre langue presque exclusivement et j'ai eu l'impression de me trouver dans quelque préfecture de Normandie ou de Bretagne lorsque j'ai traversé certains de ses quartiers qui ont conservé un caractère tout à fait français."

Après avoir demandé à ses auditeurs un titre pour le nouveau livre qu'il se propose d'écrire sur le Canada, livre d'amour, dit-il, pour la race canadienne-française, M. Forbin termina en disant du fond du coeur comme des lèvres: "Longue vie au Canada et aux Canadiens".



O Parents et Amis! pourquoi nous avez-vous si tôt oubliés? De grâce, le plus possible, priez, communiez, entendez des messes pour nous! Offrez aussi pour nous, au bon Dieu, tout ce que vous faites et souffrez .... Pitié! pitié! oh! pitié pour nous!

L'apparition d'une âme du purgatoire

Il paraîtrait que la rose est utile à notre santé. Le Rosaire vaut encore mieux pour la santé de notre âme. Il procure un grand bonheur spirituel à ceux qui y sont dévots, et est très profitable pour les guérir du péché et les exempter des châtiments qu'ils méritent ici-bas ou en purgatoire.

Dans le royaume d'Aragon, une jeune fille appelée Alexandra, assistant aux prédications de saint Dominique, entra dans la Confrérie du Saint-Rosaire. Mais livrée à la vanité, elle négligeait souvent de réciter son chapelet, préférant passer des heures au miroir et aux conversations inutiles. Comme elle était belle, plusieurs jeunes gens commencèrent à l'entourer de leurs hommages. Il y en avait deux surtout, qui se montraient plus ardents à sa poursuite et qui finirent par se battre en duel à cause d'elle. La jeune fille fut présente à ce combat, pour décider quel serait le vainqueur. Au signal donné, ces deux hommes, armés d'une longue lance, se précipitèrent l'un contre l'autre, avec tant de fureur, qu'ils tombèrent tous deux à la renverse, mortellement blessés, et ne tardèrent pas à expirer.

Ce fut un sujet de vive douleur pour les familles de ces jeunes gens. Unissant leur colère contre celle qui avait été la cause de ce double malheur, elles se jetèrent sur elle et la battirent jusqu'à compromettre sa vie. Baignant dans son sang, l'infortunée demandait grâce et suppliait qu'on la laissât au moins se confesser; mais ces furieux, s'animant de plus en plus, l'achevèrent en lui coupant la tête d'un coup de sabre; après quoi, afin d'échapper à la justice, ils jetèrent le cadavre dans un puits et se sauvèrent. Cependant, la divine Mère de Dieu voulut récompenser les quelques actes de piété que la pauvre enfant avait faits envers elle: apparaissant à saint Dominique, qui se trouvait dans une autre ville, elle lui fit connaître tous les détails de cet assassinat.

Au bout de quelques jours, le saint vint au bord du puits et, après avoir fait une prière, il appela la jeune fille. A l'instant, la tête de la morte se colla à son corps, elle parut sur l'eau et on la sortit vivante de ce puits, toute couverte de blessures et de sang, comme si l'eau ne l'avait pas touchée. A l'instant, elle se jeta aux pieds du serviteur de Dieu, et fit sa confession générale accompagnée de beaucoup de larmes. Avec quels transports elle remerciait le Seigneur de l'avoir sauvée de l'enfer! Elle vécut encore deux jours, afin de pouvoir réciter un bon nombre de chapelets, qui lui avaient été imposés pour pénitence.

De tous côtés on vint la voir, et elle ne cessait de prêcher la dévotion à Marie, qui l'avait sauvée des flammes éternelles. Interrogée par saint Dominique sur ce qui lui était arrivé après sa mort, elle raconta trois choses bien mémorables: la première, que, par les mérites de la Confrérie du Rosaire, elle avait eu la contrition parfaite au moment d'expirer, sans quoi elle aurait été damnée. La deuxième, que, quand on lui trancha la tête, elle se vit entourée d'une foule de démons hideux, qui voulaient l'emporter en enfer, lorsque Marie accourut à son aide et la délivra. La troisième, qu'elle avait été condamnée à 200 ans de purgatoire pour avoir causé la mort des deux jeunes gens; en outre, à cause de ses parures vaines et immodestes, qui avaient été une cause de péché pour beaucoup, elle avait à endurer encore cinq cents autres années de souffrances les plus atroces. "Mais j'espère, ajouta-t-elle, que les membres de la Confrérie du Rosaire, auxquels je m'étais associée, pour honorer Marie, prieront pour moi et que ces huit cents ans seront abrégés."

Elle mourut de nouveau dans les sentiments de la plus édifiante piété. Saint Dominique fit tant de pénitences, de prières, d'aumônes et en fit faire à tant de personnes, qu'au bout de quinze jours, la défunte apparut au saint tout éclatante de lumière et le remercia avec effusion. Elle ajouta que les âmes du purgatoire lui faisaient dire, par elle, de prêcher sans cesse la dévotion au Rosaire, qui leur procurait tant de soulagement. "Que les confrères du Rosaire, dit-elle, appliquent à ces pauvres âmes les indulgences de cette dévotion. Ils n'y perdront rien; car ces âmes intercéderont pour eux, à leur tour. Les anges se réjouissent de la dévotion du Rosaire et la Reine du Ciel est la tendre Mère de tous ceux qui la pratiquent." Saint Dominique, ravi de cette révélation, travailla avec un redoublement de zèle à faire réciter le chapelet. Récitons-le donc nous-mêmes avec ferveur. Avec quel bonheur, à la mort, nous verrons toutes les grâces et bénédictions que cette belle pratique de piété nous aura values!

Le présent récit est tiré du Livre d'Or des Ames du Purgatoire, qui en contient 150 autres aussi admirables que celui-ci. Cet intéressant volume est en vente chez son auteur, M. l'abbé M.-J.-S. Benoit de J., ptre, 2172, rue Nicolet, Montréal, P. Q., au modeste prix de 60 sous, et il est envoyé, franc de port, à quiconque le demande.

Tous nos lecteurs devraient se le procurer; car, par son moyen, ils pourraient le mois des morts d'une manière beaucoup plus avantageuse à leurs chers trépassés. De plus, ils devraient s'efforcer de le faire acheter aussi par leurs parents et leurs amis. Que de soulagements cette excellente oeuvre de zèle ne vaudrait-elle pas aux pauvres victimes des horribles flammes vengeresses de la justice divine!

Retour d'un missionnaire

Ottawa — Le R. P. Emmanuel Duplain, O.M.I., depuis six ans missionnaire chez les esquimaux dans le diocèse de Mgr Turquetil, est revenu parmi la civilisation pour refaire une santé délabrée par le climat et une mauvaise nourriture. Il était sur l'Ile Southampton, privé de communications extérieures pendant une grande partie de l'année. Le R. P. Duplain a été nommé vicaire de la paroisse Sainte-Famille d'Ottawa.

VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 DECEMBRE 1927 NUMERO 28

La preuve est faite que les Canadiens du Québec qui vont vivre dans l'Ouest constituent pour le pays une réserve de force qui justifie les plus belles espérances, et pour la race et pour la nation.
JOSEPH BARNARD.
(Le "Bien Public", de Trois-Rivières)

LA LIBERTÉ

Plus souvent ceux de l'Ouest et de l'Est se rapprocheront, plus souvent ils se verront, et plus profondément s'ancrera en eux la confiance en leurs communes destinées.
JULES DORION.
(L'"Action Catholique")

NOTES DE LA SEMAINE

La Survivance française

Dans quelques jours les membres du troisième voyage de la *Survivance française* se mettront en route pour l'Est. On assure qu'ils ne seront pas moins nombreux ni enthousiastes que les années précédentes. Ces excursions, qui deviennent une tradition chez nous, marquent une étape intéressante dans l'évolution de notre vie nationale. Lorsqu'on établira plus tard le bilan des influences qui ont servi la cause de la survivance française dans l'Ouest, nul doute que ces échanges de visites entre frères éloignés y figureront avec honneur.

Toute la population française des trois provinces se joint par la pensée aux heureux délégués qui s'en vont porter à la province mère le souvenir affectueux, les espérances et les voeux de ses enfants de l'Ouest. Ils ne seront pas les seuls, nous en avons la conviction, à profiter de ce voyage dans la province de Québec. Leur bref passage dans les principales villes de là-bas sera un réconfort pour ceux qui se sont toujours montrés sympathiques à notre égard; il éveillera les indifférents; qui sait? il donnera peut-être le coup de grâce à cette légende qui veut que les Canadiens français de l'Ouest soient irrémédiablement perdus. Nos amis nous feront là-bas de la bonne publicité. Nous en avons besoin. Batailler ici, c'est bien; mais notre cause sera d'autant plus forte qu'elle recevra de la province de Québec un concours efficace en hommes et en sympathies.

Bon voyage, compatriotes de la *Survivance!* Que cette visite dans l'Est vous procure toutes les joies, toutes les émotions agréables et réconfortantes que vous en attendez!

La nouvelle loi des liqueurs

La discussion est ouverte à la Législature du Manitoba autour de la nouvelle loi des liqueurs et le texte proposé par le gouvernement a déjà subi quelques rudes assauts. Il ne faut pas s'en étonner. L'expérience nous a appris combien il est difficile de légiférer en cette matière. Quelle que soit la valeur intrinsèque du projet soumis aux députés, on peut toujours le critiquer et le combattre en toute bonne foi, et c'est une tâche à laquelle l'opposition ne se dérobera pas. Il représente néanmoins un effort sincère, de la part du gouvernement, pour doter le Manitoba d'un système de vente des liqueurs qui bénéficie de l'expérience des autres provinces, tout en répondant au voeu général exprimé par le plébiscite.

Le ministère n'a pas cru devoir se conformer sur tous les points au résultat de la consultation populaire. Il n'y était pas d'ailleurs strictement tenu; les électeurs se prononçaient sur quelques principes généraux, non sur un texte de loi formel. Alors que le plébiscite favorisait, à une petite majorité, le maintien du droit qu'avaient jusqu'alors les brasseries de vendre et de livrer directement la bière au consommateur, le gouvernement juge bon de leur enlever ce privilège. La Commission des liqueurs sera seule qualifiée pour recevoir les commandes de bière. Elle les transmettra aux brasseries qui livreront la marchandise. Les autorités se sont plaintes fréquemment des brasseurs, les accusant d'être le principal obstacle à l'application de la loi. La sanction qui les frappe n'est donc pas tout à fait inattendue.

L'option locale jouera un rôle important sous le nouveau régime. Les municipalités qui, en juin dernier, ont voté contre toute extension du système de vente de la bière n'auront ni magasin du gouvernement, ni buvettes de bière, ni clubs licenciés avant d'en avoir manifesté le désir par un vote formel. Celles qui, après expérience, jugeront à propos de revenir au régime "sec" auront aussi la facilité de le faire. Cette façon de tourner la difficulté devrait donner plus de satisfaction qu'une règle strictement uniforme pour toute la province.

La nouvelle loi comporte des peines très sévères pour les délinquants. Avec toutes les facilités voulues pour se procurer des liqueurs et de la bière, personne n'a plus d'excuse pour se mettre en contravention. Le gouvernement estime donc qu'il doit être sans pitié pour les coupables. Parfait. Qu'on fasse une loi la moins imparfaite possible, mais surtout qu'on l'applique!

Donatien FREMONT.

LA PREMIERE LANGUE DE L'ECOLE DOIT ETRE LA LANGUE MATERNELLE

C'est la seule méthode qui puisse assurer le progrès de l'élève, dit le professeur A. de Lury, de Toronto

Toronto — Pédagogues de langues anglaises, comme pédagogues de langue française partagent l'avis que le Règlement XVII a été une erreur pédagogique et que les enfants doivent apprendre une langue étrangère dans leur langue maternelle.

Le professeur Alfred de Lury, qui occupe la principale chaire de mathématiques à l'Université de Toronto, ajoute son nom à la liste des pédagogues de cette ville qui recommandent la méthode rejetée par le premier ministre Ferguson en 1912, mais acceptée par lui en 1927.

"Pour moi, dit le professeur de Lury, le fait est frappant de par sa nature. La première langue à employer pour inculquer des connaissances à un jeune enfant, c'est sa langue maternelle. Si l'enfant est embarrassé par un idiome étranger, avant même qu'il connaisse le sien propre on peut difficilement espérer des progrès de lui. Un enfant de langue anglaise ne peut poursuivre longtemps ses études, même élémentaires, s'il manque de vocabulaire pour exprimer sa pensée. Sa faculté de compréhension ne saurait se développer dans un brouillamini de mots. Dans nos écoles anglaises, un élève n'entre réellement dans la carrière éducative que quand les difficultés de langue ont été surmontées.

"En conséquence, je suis porté à croire, abstraction faite de la question de justice de race, que l'abrogation du Règlement XVII est un bien, au point de vue de l'éducation. Mais, si on laisse de côté cet aspect, je ne sache pas que vous soyez justifiables en privant les parents canadiens-français de leur droit naturel à faire instruire leurs enfants en français, s'ils le désirent. C'est une prérogative pour le Canada que de posséder une culture bilingue.

"Bref, ceux qui espèrent exercer une contrainte sur l'élément français se sont imposé une tâche impossible. Elle est du nombre de celles qui ne peuvent s'accomplir."

CHRONIQUE GREGORIENNE

A propos de "Minuit, Chrétiens!"

On se demande que penser de ce soi-disant cantique... Je me garderai bien de donner mes idées personnelles, mais voici ce qu'en disent les autorités en musique religieuse:

"Un musicien distingué écrivait récemment: "M. d'Indy m'a raconté que Pie X recevant Charles Bordes, lui avait dit: "Ce que je veux détruire, ce sont les airs de théâtre comme "Minuit, Chrétiens!", l'"O Salutaris" et "Ah! qui brûla d'amour". J'ai demandé à M. d'Indy d'écrire cela un jour."

"Cet attachement passionné qu'on observe dans certains milieux pour ce pauvre hochet musical ne doit pas surprendre; car on est abusé par les dehors dévots et solennels qu'affiche la mélodie d'Adam, et il faut une certaine éducation esthétique pour se rendre compte que ces prétendues qualités ne sont qu'apparence vaine et grossier trompe-l'oeil.

Cependant peu à peu la vérité se fait jour. Dans les "Tablettes de la Schola", M. de Lioncourt remarquait récemment qu'à Noël 1926, dans plus de la moitié des églises de Paris, le trop fameux "Minuit, Chrétiens!" avait disparu des programmes de la Messe de Minuit. Excellente leçon et très heureux symptôme. Encore quelques années, et le Noël d'Adam aura pris une retraite définitive dans les phonographes de famille. Et ce sera très bien ainsi." (Cf. "Revue Pratique de Liturgie et de Musique religieuse").

La "Musica Sacra", de Milan, appréciant une étude très documentée sur le "Minuit, Chrétiens", publiée par un artiste canadien, M. l'abbé Turcotte, des Trois-Rivières:

"C'est une juste récrimination contre les soli à l'église et contre un genre de musique encore en vogue dans certaines églises de France (c'est-à-dire aussi du Canada français), et spécialement contre cette composition sortie du cerveau d'un musicien juif, Adam (la juiverie! business! pedides avaires!) sur un texte composé par un libre-penseur, pour une cantatrice de théâtre.. Il est surprenant qu'il y ait encore des supérieurs ecclésiastiques, plus encore que des maîtres de chapelle, qui veulent à tout prix qu'une telle composition soit exécutée à l'Office de Minuit à Noël, sous le commode prétexte du goût du peuple... Comme si le clergé devait contenter le mauvais goût des fidèles au lieu de le réformer et de le guérir."

Il y a encore dans nos églises des paroissiens édifiants, "des personnes d'ailleurs autorisées et pieuses", comme dit savoureusement le Pape Pie X dans son "Motu Proprio", qui déclarent à leur curé que ce n'est plus la fête de Noël (sic) quand le Noël d'Adam est absent! Ignorance... qui doit disparaître!

"Tous, affirme encore Pie X, doivent tenir pour assuré qu'une fonction ecclésiastique ne perd en rien de sa solennité, quand elle n'est accompagnée d'aucune autre musique que celle-là (le chant grégorien)"... La rengaine théâtrale du sieur Placide Copeau (Minuit, Chrétiens!"), ex-négociant du juif Adophe Adam, "qui ne croyait à rien", cette composition de théâtre, sensuelle dans son essence et son origine, ne prépare évidemment pas du tout à goûter l'"Introït", calme, sobre et mystérieux, où l'Eglise nous rappelle la génération éternelle du Verbe. Cette opposition serait suffisante pour bannir cet air de théâtre...

Terminons par ce programme que donne le Bulletin paroissial de la Maison Carrée, Alger:

"De même qu'on a pu créer une tradition de chant à l'encontre non seulement du sens artistique, mais du simple bon sens, ne peut-on pas en créer une qui réponde à toutes les exigences de l'oreille moderne? Nous sommes de cette école qui cherche à donner au chant d'église, plain-chant ou autre, qu'il soit exécuté par une élite ou par une masse, son maximum de rendement artistique pur, et cela par amour et respect du Maître vers lequel monte l'hommage de nos voix, autant que par simple dignité personnelle."

M. Marius Benoist, maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Boniface, dont les connaissances musicales sont bien connues, a montré beaucoup de sens musical religieux, d'abord en se faisant l'apôtre du chant officiel de l'Eglise, le vénérable chant grégorien réformé, reconnu comme éminemment artistique par les maîtres de la musique, et surtout proclamé par le saint Pape Pie X, comme le suprême modèle du chant sacré, à la fois, saint, artistique, et universel; et aussi en supprimant du programme des Offices de Noël tous les flons-flons d'Adam et Cie, et les roucoulements de Mme ou Mlle Une Telle... Ne faites pas de la Maison de mon Père un lieu de spectacle... Enfin! il était temps! Souhaitons que les maîtres de chapelle de cette trempe se multiplient... L'obéissance aux ordres du Pape portent bonheur. Il y en a encore qui veulent ignorer les ordres graves des Souverains Pontifes au sujet du chant et de la musique d'église... Ignorance souvent... Qu'on se renseigne... Il se chante des atrocités dans les églises de Winnipeg et de Saint-Boniface. En garde!

GREGORIUS.

JULES TREMBLAY

La voix de l'amitié

Nous serons nombreux, à Ottawa, et ailleurs, à ne pas nous remettre de sitôt de la surprise attristée dans laquelle nous a jetés lundi matin la nouvelle de la mort soudaine de Jules Tremblay. Il était si répandu, on était tellement accoutumé de le rencontrer partout, actif et calme à la fois, cordial, obligeant, mêlé à tout dans l'ordre patriotique ou religieux, n'ayant que des amis et le leur rendant bien, et, dans l'ordre intellectuel, parfaitement incapable d'être jamais oisif ou de ne pas poursuivre quelque tâche pouvant aider à quelqu'un ou servir à quelque chose. Ce dimanche, qui devait être son dernier jour, ne l'a-t-on pas vu dès le matin, après sa "première" messe entendue, assister dans une chapelle à un exercice franciscain pour novices auquel il n'était pas tenu lui-même? L'après-midi le trouve rendu à l'autre bout de la ville, au triduum célébré cette semaine chez les Pères Capucins et il y converse allègrement à la sortie avec ses confrères des diverses fraternités du Tiers-Ordre réunis pour la circonstance. Le soir, en famille, après le départ d'un ami avec lequel il a causé assez longuement, il se retrouve tout naturellement dans son cabinet de travail, et s'y oublie après minuit...

"Et dans la longue extase où se
perd sa pensée
Il ne se souvient plus de la nuit
avancée."

pourrait-on dire de lui avec le poète. Puis il éprouve enfin le besoin de se reposer, et se couche pour jamais...

Ce fut un défilé constant auprès de sa tombe, et nous sommes allés plusieurs ensemble, le premier soir, y réciter l'office des Morts, qu'il aurait mis tant de piété à réciter avec nous lui-même, s'il se fût agi d'un autre. Cet ami sûr que nous avions tous vu la veille à peu près, voici qu'il ne nous parlait plus, de sa voix humaine aux franches inflexions, et qu'il était tout froid et couché dans la tombe, les yeux fermés et l'air méditatif, paisible et consolé. Je songeais à un autre de nos beaux talents qui s'éteignit il y a un quart de siècle, Arthur Buies, dont Ulric Barthe écrivait en revenant de le voir ainsi dans la tombe: "On ne peut s'empêcher de trouver que c'est là un cadre bien étroit pour tant de pensée." A quelle laborieuse carrière, en effet, cette mort soudaine n'a-t-elle pas mis fin! Il semble que Jules Tremblay n'ait jamais commencé de penser et d'écrire, qu'il ait toujours eu l'âme en éveil et la plume à la main, de même du reste, car il avait tous les talents, que le pinceau de l'artiste et le ciseau du sculpteur. Il a collaboré à tous les journaux, semble-t-il, au cours de sa première jeunesse où on l'a vu partout à l'oeuvre avant qu'il s'arrêtât enfin dans un fauteuil de fonctionnaire.

Il vient presque toujours un âge où le chef de famille qu'est devenu, sans trop s'en apercevoir, le serviteur de la plume, s'aperçoit que le jour décline et qu'il importe de songer au lendemain. Jules Tremblay ne crut pas pour cela que sa vie active fût terminée. Ne dit-on pas que la liste de ses oeuvres atteint le chiffre de quinze ouvrages d'importance diverse? Mais s'il n'avait fait qu'écrire des poèmes et des livres! Chaque été le voyait partir en Nouvelle-Angleterre, où des associations franco-canadiennes se disputaient sa parole de conférencier patriotique ardent et consciencieux. C'était sa manière de se reposer de la saison d'hiver ardue qu'il venait de passer, à la tête du "Club littéraire de l'Université d'Ottawa", qui était devenu, l'on pourrait dire, son oeuvre de prédilection. Et ce n'est pas mince besogne que d'assurer à un public fidèle et appréciateur une suite continue de conférenciers choisis parmi les plus éminents et les plus instructifs, où qu'ils se trouvent, fût-ce à Québec ou à Winnipeg. Il faut d'abord les découvrir, les inviter par lettre, et souvent une entrevue est nécessaire pour décider les récalcitrants ou rassurer les plus timides. C'est ainsi que Jules Tremblay nous disait bonnement, de temps en temps: "Je suis allé à Québec ces jours-ci, et je crois que nous aurons une excellente conférence de M. Untel, dans le cours de l'hiver." Et l'on sait avec quelle dignité attentive il présidait chacune de ces conférences et le soin qu'il apportait à présenter les conférenciers.

Les distances, par ailleurs, n'existaient pas pour lui, et l'on sait que du même pas alerte il se rendit un jour jusqu'à Rome, en compagnie d'un nombreux groupe de gymnastes canadiens prenant part à un congrès sous les yeux du Pape. Aussi athlétique que les autres alors, Jules Tremblay devait cependant leur faire la surprise de prendre part à l'improviste, au cours d'une séance d'étude, à une discussion "en italien" et d'improviser avec facilité dans cette langue pendant plusieurs minutes, ce qui lui valut une véritable ovation de son auditoire immense et cosmopolite. Rien de ce qui pouvait s'apprendre n'était à son épreuve. C'est depuis ce voyage, croyons-nous, qu'il a toujours porté en épingle de cravate un délicat bijou au monogramme du Christ. C'était de sa part une franche profession de foi en même temps qu'un symbole discret de la direction de toute sa vie: chrétien avant tout et en tout.

Son oeuvre littéraire considérable et en tous points estimable lui vaudra longtemps le souvenir et le respect de ses concitoyens. Et ses amis, qui s'appellent légion, n'oublieront pas devant le Seigneur ce laborieux qui leur donna toujours l'exemple du travail, de la hauteur d'âme et de cette sérénité d'âme que nulle fatigue et nulle épreuve ne purent jamais entamer sérieusement. Ils se souviendront aussi de la vie de famille tout édifiante qui lui fut accordée en récompense de ses labeurs et de ses sacrifices et qui doit en consoler aujourd'hui, autant qu'il est possible, les membres éplorés.

Et maintenant que malgré tout nous ne pouvons nous accoutumer à la pensée qu'il est mort, mais qu'il nous semble seulement qu'il n'a fait que s'arrêter vraiment pour la première fois, comment ces vers de Veuillot, qu'il aima tant, ne nous viendraient-ils pas à l'esprit, devant la tombe de Tremblay, bon et dévoué serviteur du Christ et des lettres canadiennes:

"Mettez à mon côté ma plume,
Sur mon coeur, le Christ mon orgueil.
. . . .
Dites seulement: "Il repose,
Son dur labeur est achevé."

Ernest BILODEAU.

L'Oeuvre des Ecossais au Canada

Halifax — M. J.-M. Gibbon, de Montréal, directeur de la Publicité au Pacifique Canadien et littérateur bien connu, a fait une conférence ici devant la "North British Society", à l'occasion du 160ème banquet annuel de cette association. M. Gibbon a parlé de l'immigration écossaise au Canada et des pionniers de cette race qui ont contribué au développement du pays, depuis les premiers colons qui vinrent d'Ecosse à Port-Royal sous la conduite de Claude LaTour, au commencement du 17ème siècle, jusqu'aux derniers contingents d'Hébridéens qui s'établissent actuellement dans l'Ouest canadien. Il mentionna tout particulièrement les grands explorateurs Simon Fraser, sir Alexander Mackenzie et sir George Simpson, qui ouvrirent les routes de l'Ouest; sir Donald Smith et sir Sandford Fleming, qui dirigèrent la construction du Pacifique Canadien et autres Ecossais qui firent leur marque au Canada.

La population de langue anglaise actuelle des Provinces Maritimes descend en grande partie d'ancêtres écossais qui vinrent s'établir dans cette partie du Canada.

La Librairie Granger Frères de Montréal publie son nouveau catalogue

La Librairie Granger Frères Limitée, 32, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, vient de publier un très joli catalogue illustré, de 16 pages, donnant une idée des jolis cadeaux qu'on trouve dans cette maison, dans ses différents rayons, cadeaux qu'on peut offrir en toute occasion au cours de l'année: livres pour enfants, et dans les belles reliures: littérature française, littérature religieuse et littérature canadienne.

En outre, un joli assortiment d'articles religieux, d'articles de papeterie: boîtes de papier à lettres, plumes-réservoir, crayons argent, encriers, garnitures en cuivre et en métal argenté et tout ce qu'il faut pour le secrétaire. Les articles en cuir tels que: écritoires, liseuses, porte-lettres, etc., sont aussi illustrés ainsi que quelques jeux de société.

Ce joli catalogue est envoyé gratuitement sur demande.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Constitution "intangible"

Le Devoir (Henri Bourassa):

Tout ce qui tend à fortifier outre mesure l'autonomie des provinces milite contre les droits des minorités. Toutes les atteintes portées aux privilèges des minorités, depuis soixante ans, ont été perpétrées par les pouvoirs provinciaux, au nom de l'autonomie provinciale; et la Constitution, même interprétée par le Conseil privé, s'est trouvée impuissante à y porter remède.

Qu'on se remémore l'histoire des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, du Nord-Ouest, du Keewatin; et l'on constatera sans peine que les fameuses "garanties constitutionnelles" et la "protection" de la mère patrie ont abouti à zéro.

Prenons le cas tout récent de la minorité française de l'Ontario. Que lui ont valu les "garanties constitutionnelles"? Qu'a-t-elle gagné à porter ses doléances "au pied du trône"? Rien, moins que rien.

Par contre, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Alberta, en Saskatchewan, et aujourd'hui en Ontario, la situation des minorités a commencé de s'améliorer à partir du jour où elles se sont appliquées à regagner, dans le domaine des faits, par un travail intelligent et soutenu sur l'opinion de la majorité, ce qu'elles avaient perdu dans de vaines disputes légales et constitutionnelles, dont seuls les avocats-politiciens ont profité.

Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, nous vivons au Canada sous un régime d'opinion. C'est l'opinion canadienne qui tôt ou tard dirime tous les débats nationaux, résout bien ou mal tous les problèmes internes ou externes de la nation. Aucune autorité étrangère au pays ne saurait le faire efficacement. Là-dessus encore M. Lapointe est absolument dans le vrai, dans le vrai politique, dans le vrai historique.

Je répète ici une question maintes fois posée: — Quel droit minoritaire les autorités impériales ont-elles protégé ou rétabli, de 1867 à 1927? Quel cas hypothétique peut-on supposer où le Conseil privé, le cabinet britannique, le Roi lui-même, s'interposeraient "efficacement" contre la volonté manifeste d'une majorité parlementaire ou populaire, au Canada ou dans l'une quelconque de nos provinces? J'attends encore la réponse.

Quant aux droits des provinces elles-mêmes, le chambardement de nos lois matrimoniales, sous la pression des loges orangistes, et le "découpage" de l'Ungava au profit de Terre-Neuve et des capitalistes de Londres, devraient suffire à calmer les transports amoureux de M. Taschereau et l'induire à mettre une sourdine à ses creuses déclamations sur "l'Angleterre, protectrice de nos droits".

Le Manitoba innove

La Patrie (Montréal):

Notre province tirait quelque vanité du fait que, depuis six ans, la plupart des autres provinces du Dominion, en vue de favoriser la pratique de la tempérance, n'ont trouvé rien de mieux que de copier notre loi des liqueurs sans changer aucune de ses dispositions essentielles, et avec seulement quelques variations de détail.

Mais voici que le Manitoba, en entreprenant de donner suite au récent referendum où la majorité a réclamé la vente de la bière au verre, paraît se proposer une importante innovation. Il va en effet se faire autoriser par la législature à prendre à son compte les distilleries, les brasseries et les débits de bière, comme il s'est emparé déjà de la distribution des boissons alcooliques par l'intermédiaire de sa Commission des liqueurs.

Dans notre province, le gouvernement s'est rigoureusement réservé le monopole de la vente des boissons fortes et du vin, sauf en ce qui concerne le vin qui est servi à table dans les salles à manger publiques, mais il n'a jamais songé à exploiter lui-même les débits de bière. Lorsque la loi des liqueurs a été décrétée, nous croyons même savoir que M. Taschereau se proposait de faire disparaître après quelque temps les tavernes, qui, prévoyait-il, restaient comme un dernier vestige de l'ancien régime et une occasion à l'intempérance. Mais il a renoncé à ce dessein, sans doute parce que les débits de bière, grâce à la rigide surveillance de la Commission des liqueurs, n'ont pas été comme on l'appréhendait des foyers d'ivrognerie. Et parce que l'expérience a prouvé que ces établissements peuvent être efficacement contrôlés tout en étant exploités par des particuliers, il n'y a pas de nécessité pour le gouvernement de s'en emparer.

L'Almanach de la Langue française

Il vient de paraître à la Librairie d'Action française. Il faut l'aider maintenant à faire son chemin vers tous les foyers canadiens-français. Depuis quelques années l'effort des éditeurs a tenu à le faire vraiment populaire, par le ton et la brièveté des articles, par le nombre des gravures et de graphiques, les histoires et les contes émouvants. Il nous semble que l'Almanach de 1928 se rapproche encore un peu plus de l'idéal visé. Nous défions bien qu'on lise d'un oeil sec, "Une vaillante", de Robert Leblanc, les "Treize demoiselles Barotin", de J. Bruyère, et "Mort dans les chantiers", de Joseph Brochard. On y lira, en outre, des articles des abbés Perrier, Pinault, Groulx, des RR. PP. Alexandre et Adélard Dugré, de MM. Antonio Perrault, Anatole Vanier, Hermas Bastien, Esdras Minville, Albert Lévesque, etc. La seule galerie de vignettes du Calendrier qui a pour titre "Autrefois, Aujourd'hui" vaut à elle seule un long poème. Il manquera quelque chose pour bien commencer l'année 1928, à qui n'aura pas lu l'Almanach de la Langue française.

En vente chez tous les bons libraires et chez l'éditeur: 25 sous l'unité.

Vient de paraître

L'Almanach 1928 de l'Action Sociale Catholique

Le plus artistique et le plus luxueux des almanachs canadiens. 104 pages. Vingt articles, dont dix-huit sur des sujets canadiens. Articles et études par M. le Dr J. Dorion, le T. R. P. Alexis, M. le Commandeur P.-G. Roy, le R. P. Maurice, O.M.Cap., Jean Sans-Terre, le R. Fr. Bernard, C.S.V., L.-A. Musette, M. l'abbé A. Lacasse, M. l'abbé A. Robert, M. l'abbé A. Maheux, M. Harry Bernard, M. Th. Poulin, M. le notaire G. Morisset, M. l'abbé J.-T. Nadeau, etc.

Histoire, poésie, contes, sociologie, sciences, géographie, beaux-arts, théâtre, musique, l'Almanach aborde tous les genres.

Choix soigné de gravures: en tout 86, dont 65 illustrent des sujets canadiens.

Le tout sur papier de luxe et d'une impression soignée.

Prix: 50 sous; par la poste, 60 sous; à la douzaine, $4.80, port en plus.

Adresser commandes au: Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

Législature Provinciale

ON DISCUTE LA LOI DES LIQUEURS

Les députés se hâtent pour en finir avant Noël, si possible — Le projet du gouvernement subit de sérieux assauts de la part de l'opposition

La Législature s'est attaquée sérieusement à l'étude de la nouvelle loi des liqueurs et elle compte siéger jusqu'à la veille de Noël, s'il est nécessaire, pour en finir à cette date. Il faudra naturellement se résigner à avoir deux séances par jour, et encore il n'est pas sûr que tout sera réglé quand nos députés partiront en vacances. Cela dépendra en grande partie de l'opposition. Pour le moment, elle ne paraît guère décidée à renoncer à son droit de critique.

Dispositions du bill

Voici les principales dispositions du bill:

Les salons de bière ne seront établis que dans les hôtels d'un type approuvé.

Le nombre des licences sera limité par la population, comme dans l'Alberta.

Les licences s'appliqueront aux locaux aussi bien qu'aux personnes.

La perte des licences s'appliquera aux locaux et aux individus.

La Commission aura le pouvoir de suspendre ou d'amender les licences pour un premier délit; elle suspendra pour au moins trois mois dans le cas d'un second délit et annulera la licence pour un troisième délit.

Les heures de vente dans les villes seront de 10 h. du matin à 11 h. du soir, sauf les dimanches et jours fériés; ailleurs, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

Il n'y aura pas de salons de bière établis dans les 23 circonscriptions qui ont voté "sec" avant qu'elles en aient manifesté le désir par l'option locale, et ce vote n'aura pas lieu avant six mois.

Les hommes et les femmes seront servis dans des locaux séparés.

Défense de vendre de la bière aux personnes de moins de 21 ans.

Le prix ne dépassera pas 10 sous le verre et 20 sous la bouteille.

La bière sera de la qualité requise par la Commission.

Aucun hôtel n'obtiendra de licence de bière s'il est la propriété d'une brasserie, ou contrôlé ou grevé par des brasseurs.

Des licences de bière pour vendre aux membres seulement peuvent être accordés aux clubs incorporés, avec l'approbation de la Commission.

Une licence sera accordée à chacun des cinq clubs de vétérans incorporés en vertu de la loi fédérale.

Le système de vente par commande et livraison sera continué.

Le système de vente au comptant sans livraison sera institué dans les magasins du gouvernement non situés dans les localités "sèches" et ailleurs, si la Commission le juge à propos.

Le système de permis sera continué.

Les privilèges pour banquets aux individus et aux organisations seront limités à deux par année.

Le privilège accordé aux brasseries de vendre et de livrer aux détenteurs de permis est aboli.

Toute liqueur doit être achetée de la Commission.

Les licences de pharmaciens sont abolies là où existe un magasin du gouvernement.

Les prescriptions de médecins sont réduites de 100 à 50 par mois.

L'application de la loi repose à la fois sur la police municipale et la police provinciale.

Le gouvernement peut construire, acheter, louer ou acquérir par expropriation et exploiter toute brasserie ou distillerie.

La Commission peut exploiter des salons de bière là où il n'existe pas d'hôtel satisfaisant.

Pour une première infraction, la prison ou l'amende; pour une deuxième infraction, une incarcération d'au moins six mois. Dans le cas d'une organisation incorporée, l'amende sera de $1,000 à $3,000 pour une première infraction, de $3,500 à $5,000 pour une deuxième et de pas moins de $5,000 pour une troisième.

La loi du cadenas pourra s'appliquer à n'importe quel hôtel ou n'importe quel établissement où deux infractions auront été commises en moins de douze mois. La Commission est autorisée à enlever le permis de tout établissement. Les automobiles qui servent au transport illégal des liqueurs peuvent être confisquées.

Une partie des profits de la vente servira à créer un fonds de réserve et le reste ira au fonds du revenu consolidé.

Le chef libéral est contre

M. Robson a déclaré qu'il voterait contre le bill des liqueurs. Il reproche au gouvernement d'avoir changé les principes originaux du système de vente des liqueurs et estime que tous les profits ne devraient pas aller à la province.

Contre les brasseurs

L'hon. W.-J. Major, procureur général, en proposant l'adoption en deuxième lecture du bill, s'est surtout attaché à justifier la suppression du privilège des brasseurs de vendre et de livrer directement aux détenteurs de permis. Le peuple du Manitoba, a-t-il dit, ignore les difficultés que les brasseurs ont suscitées au gouvernement et si les électeurs avaient été au courant des faits, ils n'auraient pas voté pour le maintien de leur privilège. "Je maintiens, a-t-il déclaré, qu'aucun brasseur du Manitoba ne devrait avoir le droit de vendre de la bière à d'autre que la Commission des liqueurs. Ces gens n'ont droit à aucune considération de la part du gouvernement et si le public savait ce que je sais d'eux, il ne serait pas en faveur de leur laisser aucun de leurs anciens privilèges."

Joseph Bernier est désappointé

M. Joseph Bernier (Saint-Boniface) s'avoue désappointé. Il ne croit pas à la prohibition et pense sincèrement qu'elle est la cause de toutes les difficultés actuelles; mais le procureur général essaie d'imposer une loi qui repose simplement sur le sentiment prohibitionniste et qui sera même d'application plus difficile que le système actuel. On réussira à mettre plus de monde en prison, on ne réussira pas à améliorer l'état de choses. Le député de Saint-Boniface est d'avis qu'il vaudrait mieux revenir à l'ancien système. Il n'y avait pas plus d'ivrognerie alors qu'aujourd'hui. Le gouvernement ne suit pas les instructions du plébiscite. A quoi bon un referendum si l'on en viole le principe? M. Bernier reproche aussi au procureur général sa violente attaque contre les brasseries. Ce n'est pas avec de tels procédés, croit-il, que l'on réglera le problème des liqueurs au Manitoba. Il serait plus sage de rapprocher tous les éléments en cause et de les faire coopérer que de s'en prendre à aucun d'entre eux.

Le gouvernement pourrait avoir l'intention, il est vrai, de devenir prochainement propriétaire de brasserie. La nouvelle loi lui donne le droit de prendre possession de brasseries et de les exploiter s'il le juge à propos. M. Bernier se dit surpris de voir qu'un gouvernement aussi fortement prohibitionniste ait l'intention de prendre non seulement tous les profits des liqueurs, mais encore toute la boutique (rires).

Le chef conservateur critique

M. Taylor, chef du parti conservateur, reproche au gouvernement de présenter un bill qui n'est pas le résultat du referendum, puisqu'il ne correspond pas à la réponse du peuple. D'ailleurs les électeurs n'étaient pas en mesure de comprendre les questions telles qu'elles étaient posées et les 11,000 bulletin nuls le prouvent suffisamment.

William Ivens, ouvrier (Winnipeg), a attaqué vigoureusement le monde des brasseurs et s'est déclaré en faveur d'une politique qui remettrait entre les mains du gouvernement les brasseries et la vente au détail de la bière au prix coûtant.

H.-A. Robson, le chef libéral, a critiqué lundi soir plusieurs points de la nouvelle loi. Il a prévenu le gouvernement que celui-ci ne gagnerait rien à vouloir brusquer la mesure; à quoi M. Bracken a répondu que tout le temps nécessaire serait consacré à l'étude du bill.

Les comités permanents de la Chambre

Voici la composition des comités permanents de la législature:

Amendements aux lois — Hon. MM. Clubb, Hoey, Major, McLeod; MM. Bachynsky, Beresford, Bernier, Campbell, Curran, Evans, Farmer, Garson, Griffiths, Haig, Ingaldson, Mackay, McCarthy, McKinnell, McLenaghan, Mooney, Muirhead, Pratt, Queen, Robson, Mme Rogers, MM. Rutledge, Taylor et Tobias.

Comptes publics — Hon. MM. Bracken, Clubb; MM. Bachynsky, Berry, Beresford, Boivin, Breakey, Campbell, Cleghorn, Cotter, Edmison, Evans, Farmer, Haig, Ingaldson, Laughlin, McCarthy, Mooney, Munn, Newton et Robson.

Affaires municipales — Hon. MM. McLeod, Préfontaine; MM. Berry, Breakey, Cleghorn, Cotter, Curran, Evans, Farmer, Ferguson, Garson, Griffiths, Hryhorczuk, Ingaldson, Lusignan, Laughlin, Mackay, McCleary, McKenzie, McKinnell, McLeneghan, Morton, Munn, Poole, Pratt, Spinks et Wolstenholme.

Agriculture et immigration — Hon. MM. Préfontaine, Montgomery; MM. Bachynsky, Berry, Boivin, Campbell, Cleghorn, Ferguson, Hryhorczuk, Laughlin, Lusignan, McCarthy, McGavin, Muihead, Munn, Pratt, Queen, Mme Rogers, MM. Sigfusson, Spinks et Wolstenholme.

Chemins de fer, téléphones et télégraphes — Hon. MM. Bracken, Major, Montgomery; MM. Beresford, Bernier, Boivin, Hryhorczuk, Mackay, McCleary, McKenzie, Mooney, Muirhead, Newton, Norris, Queen, Rutledge et Tobias.

Privilèges et élections — Hon. MM. Bracken, Hoey, Préfontaine; MM. Bachynsky, Bernier, Boivin, Garson, Griffiths, Ivens, McGavin, McKenzie, Morton, Norris, Poole, Rutledge, Sigfusson et Taylor.

Bills privés, réglements, impressions et bibliothèque — Hon. MM. Clubb, McLeod; MM. Bernier, Boivin, Curran, Edmison, Griffiths, Haig, Ivens, McKinnell, Morton, Newton, Poole, Pratt, Mme Rogers, MM. Sigfusson, Tobias et Wolstenholme.

Une huile fameuse — Bien que le Canada ne soit pas le lieu de naissance de l'huile eclectrique du Dr Thomas, on le considère comme tel. D'ici, son nom se propagea jusque dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, aux Indes, en Australie et jusque dans la Nouvelle-Zélande. Ce qui explique sa popularité, puisqu'on la trouve dans les pays les plus éloignés.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Sainte-Rose du Lac

Jean Bernuy	$3.00
Un Canadien	5.00
Dr H. Gosselin	2.00
B.-T. Tucker	2.00
E. Adam	1.00
J. Delveaux	1.00
Mlle Eva Houde	1.00
F. Hemery	1.00
L. Lagassé	1.00
Jos. Molgat	1.00
A. Allard	1.00
Mme L. Robert	1.00
J.-E. Langevin	5.00
Un ami	5.00
Eustache Labossière	2.00
Mlle A. Loire	2.00
J.-L. Allard	1.00
O. Archambault	1.00
Louis Fouchard	1.00
Frs Guyot	1.00
Mme J. Maitre	1.00
A. Cognacq	1.00
A. Pauwells	1.00
A. Shuér	1.00
L. Molgat	1.00
Autres contributions	2.00
Total	$47.00

Notre-Dame de Lourdes

Percepteurs: MM. C. Létourneau, L.-T. Moreau, H. Bruyère, R. Lemire, P. Delaquis, F. Fouasse, P.-J. Vuignier, J. Mabon, A. Badiou, V.-C. Collet, J. Bazinet, F. Lesage.

R. P. Antoine	$5.00
Louis Delaquis	2.00
L.-T. Moreau	1.00
Mlle E. Boisvert	1.00
P.-A. Bosc	1.00
Dr A. Galliot	3.00
Esther Aussant	1.00
Victor Muller	1.00
C. Chaperon	1.00
Mlle J. Brisson	1.00
Xavier Delaquis	2.00
M. Legourrierec	1.00
Joseph Robitaille	1.00
Casimir Prejet	2.00
Pierre Bazin	2.00
Jean Comte	3.00
Emile Teffaine	1.00
Meinrad Charrière	1.00
Dominique Roch	1.00
Frank Lesage	1.00
J.-E. Durand	2.00
Francis Fouasse	2.00
Léon Fouasse	1.00
Jos. Prejet	1.00
Sylvain Rossier	2.00
Joseph Deroche	1.00
Julien Mabon	1.00
Charles Augert	1.00
Jean Augert	1.00
Geo. Bazinet	1.00
J.-B. Vuignier	1.50
A. Deleurme	1.00
V.-C. Collet	2.00
Privat Pantel	1.00
Eugène Chanel	1.00
Pierre Bérard	1.00
Simon Badiou	1.00
Léon Jamault	1.00
Joseph Lemouliec	1.00
Remi Bosc	1.00
Religieuse Chanoinesses	5.00
M.-H. Pilloud	1.00
Mlles Gelley	1.00
Jos. Chammartin	1.00
Maxime Lafrance	1.00
H.-E. Bruyère	1.00
Cercle Jeanne d'Arc	5.00
Frs Roch	1.00
Jules Roch	1.50
Marcellin Avanthay	1.00
Mme Jos. Théroux	1.00
Mme Vve Gaspox	1.50
Auguste Bélanger	1.00
Victor Robitaille	1.00
Cyrille Létourneau	1.00
Jos. Comte	1.00
A. Sauteur	1.00
Pierre Charrière	1.00
Mme J.-M. Baron	1.00
Gustave Ragot	1.00
Jean Durand	1.00
Auguste Durand	1.00
Jean Fouasse	1.00
Auguste Comte	3.00
Ephrem Faucher	1.00
Louis Chabbert	1.00
Pierre Bosc	1.00
Victor Deshayes	1.00
Antoine Vuignier	1.00
Eugène Moniot	1.00
François Bosc	1.00
Alexis Giraud	1.00
A. Deleurme, père	1.00
Mme Forsyth	1.00
Jos. Monchalin	1.00
Pierre Monchamp	1.00
Antoine Badiou	1.00
Alexis Jamault	3.00
P.-J. Vuignier	1.25
Autres contributions	21.70
Total	$130.45

Saint-Lupicin

Percepteurs: E. Soulodre et E. Bourrier.

M. l'abbé J. Picod	$5.00
Pierre Bourrier	1.00
Az. Encontre	1.00
Napoléon Bergeron	1.05
Ul. Dupras	1.00
H. Bourrier	1.00
J. Bourrier	1.00
E. Dufault	1.00
Jules Encontre	1.00
Ed. Brunel	1.00
Napoléon Payette	1.00
Arthur Bergeron	1.00
Mlle A. Fraser	1.00
H.-R. Morin	1.00
Em. Bourrier	2.00
E. Soulodre	1.00
Autres contributions	4.95
Total	$26.00

Mort d'un frère de Wilfrid Laurier

Manchester, N.-H. — M. Charlemagne Laurier, un demi-frère de sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Dominion, est décédé à sa résidence ici après plusieurs mois de maladie. Il était âgé de 66 ans.

M. Laurier demeurait à Manchester depuis neuf ans et était en charge du bureau du gouvernement canadien de cette ville. Il abandonna son poste le 1er juillet dernier pour cause de mauvaise santé.

Grandiose manifestation catholique en Vendée.

Paris — A La Roche-sur-Yon, s'est déroulée une des plus grandioses manifestations de foi que la Vendée ait connues. C'est une foule de plus de 60,000 hommes que la catholique province envoya pour la représenter à l'inauguration du sanctuaire du Sacré-Coeur et acclamer les libertés religieuses, dont l'amiral Merveilleux du Vignaux et le R. P. Doncoeur retracèrent éloquemment le programme.

Mort de Mgr Deploige

Paris — On annonce la mort de Mgr Deploige, sénateur belge, président de l'Institut supérieur de Philosophie et du séminaire Léon XIII à l'Université catholique de Louvain.

Les vers empêchent les enfants de dormir. Le Mother Graves' Worm Exterminator nettoiera l'estomac et les intestins et les ramènera à la santé.













A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

HAYWOOD

Le dimanche 18 décembre, vers les 8 h. du soir, il y aura une partie de cartes dans la salle paroissiale, au profit de l'arbre de Noël des enfants qui fréquentent les quatre écoles de cette paroisse. Venez en grand nombre encourager cette bonne oeuvre. Vous êtes les bienvenus.

• • •

Mlle Marie-Aimée Laflèche et son frère Camille, principal au Collège de Saint-Norbert, étaient de passage à Haywood samedi dernier. Ils ont visité des amis chez M. Elie Dagenne.

THIBAULTVILLE

Le 25 novembre les électeurs de Thibaultville étaient convoqués à la salle paroissiale, où devait avoir lieu la votation, pour décider, soit du renouvellement du mandat du conseiller sortant, M. Maxime Champagne, soit du choix d'un nouveau conseiller, dans la personne de M. Charles Saindon, fort honorablement connu dans la localité. Après une lutte assez chaude, où chacun des candidats fit valoir ses titres à la confiance des électeurs, ceux-ci se prononcèrent, à la majorité de 23 voix, pour M. Charles Saindon, qui représentera, nous l'espérons, avec autant de dévouement et de succès que son prédécesseur les intérêts de Thibaultville au conseil municipal de Sainte-Anne des Chênes.

Nos sincères félicitations au nouveau conseiller.

GRANDE CLAIRIERE

Le 6 décembre, M. Georges Monnin et Mlle Marguerite Moreau unissaient leur destinée au pied de l'autel. Témoins, les deux pères des mariés. Garçon et fille d'honneur: M. Albert Moreau et Mlle Monnin. Les deux jeunes mariés doivent établir leur foyer à Saint-Maurice. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

• • •

Mercredi soir, Mme Delaleau revenait de Winnipeg où elle avait été passer quelques jours au chevet de sa fille malade. Toutefois nous sommes heureux d'apprendre que la petite Marie va mieux et espérons la revoir bientôt parmi nous.

• • •

Revenaient aussi de Winnipeg, M. Paul Bouche et M. Marcel Frankard. Nous sommes peinés de savoir que leur santé laisse à désirer.

• • •

M. Léon Charles s'est tiré par accident un coup de carabine au travers de la main. Aux dernières nouvelles, la blessure prenait du mieux.

• • •

MM. André et Alphonse Aimé sont actuellement en visite chez M. et Mme Léon Rey.

M. Amédée Boulanger est de retour chez ses parents pour l'hiver.

• • •

M. Léon Carbotte était de passage à Grande Clairière ces jours derniers.

• • •

Mlle Julia Bouche est partie pour Fry, où elle doit passer quelque temps.

• • •

Nous apprenons que M. et Mme Jean Masson doivent nous quitter pour prendre résidence à Saint-Boniface.

• • •

Après un séjour de quelques mois parmi nous, Mme Baudry est repartie pour revoir ses autres enfants de St-Boniface et de Sainte-Agathe.

• • •

Et puis, les jeunes de Grande Clairière, n'allez-vous pas vous réveiller et suivre l'exemple des jeunes de Deleau? Cela nous dégourdirait un peu.

SAINTE-GENEVIEVE

Partie de cartes, au profit de la paroisse, le dimanche 18 décembre, chez M. Auguste Legal. Nos amis des paroisses environnantes sont tous invités avec leurs amis ou amies.

• • •

De passage au presbytère: le R. P. Néron, C.SS.R., de Sainte-Anne des Chênes.

TRANSCONA

Il nous fait plaisir de rappeler à nos amis que notre partie de cartes-concert au profit de l'orgue aura lieu le 18 décembre, comme on l'a déjà annoncé. Tout promet une grande soirée de plaisir, et nos artistes de Saint-Boniface et de Transcona sauront vous intéresser. En voici quelques noms: MM. R. Carrière, ténor; H. Jones, ténor, J. Bradley, basse; L. Daoust, baryton, de Saint-Boniface; Miles E. Dumontette et C. Lamoureux, soprani; R. Riehl, violoniste; B. Erisebois, pianiste accompagnateur. D'autres artistes non moins éminents seront au programme.

Il y aura plusieurs jolis prix, valeur de $4 à $15. Voici quelques noms de nos donateurs: M. le curé, $5; M. J.-L. B., un paroissien, $5; Davies et Cie, $5; Mongolis et Cie, tricot (valeur, $5); Dr McKay, $5; R. Carrière, une lampe électrique. Nous avons encore d'autres prix. Nous en donnerons la liste complète au prochain numéro.

Un lunch sera servi par les demoiselles de la paroisse.

Prix d'entrée, 25 sous. Ce billet donne droit à un prix.

Nous faisons un vibrant appel à tous nos amis de Saint-Boniface et Winnipeg.

• • •

Le dimanche 4 décembre avait lieu, à l'issue des vêpres, la distribution des prix du dernier concours français, gagnés par quelques-uns de nos enfants. Le prix provincial fut décerné au jeune J. Rioux. M. le curé prononça pour la circonstance une allocution vibrante. Il s'est dit heureux du bon travail accompli dans notre école. Il parla sur la nécessité d'apprendre sa langue. La langue française a joué et joue toujours un si grand rôle dans l'expansion de l'idée chrétienne à travers le monde que ce n'est commettre aucune profanation que de la louer dans une église. En terminant, M. le curé eut des paroles délicates d'affectueuse reconnaissance pour notre personnel enseignant et pour tous ceux qui aident au maintien de notre école. Il formula l'espoir que cette école ira toujours grandissant.

• • •

Les amis se réjouiront d'apprendre que M. A. Heppel est revenu en parfaite convalescence après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Saint-Boniface, où il a subi une opération.

SAINTE-AGATHE

Les Enfants de Marie de la paroisse ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux amis que la partie de cartes au profit de leur congrégation aura lieu le dimanche 18, dans la salle paroissiale. De magnifiques prix seront offerts aux heureux gagnants. On vous promet beaucoup de plaisir et de grandes surprises. Qu'on vienne en foule! Bienvenue à tous!

LEWIS

Le lundi 5 décembre, dans la nuit, entre 5 et 6 heures, M. Alphonse Poirier, notre dévoué maître de poste, passait par une dure épreuve. Vers minuit, il se réveilla à demi suffoqué par la fumée et descendit en toute hâte pour voir au poêle, mais, à peine au milieu de l'escalier, il se rendit compte de la situation. Le feu avait pris dans la partie qui servait au bureau de poste et les flammes se répandaient dans toute la maison. En un clin d'oeil, toute la famille fut tirée de son sommeil et réussit à sortir de ce brasier, mais sans pouvoir rien sauver en fait de linge et de mobilier. Ce fut une perte totale. La famille est complètement dénuée et se recommande à la sympathie des âmes charitables.

Tous les souvenirs de famille ont disparu. La maison était aussi un souvenir précieux, car c'est chez M. Poirier que, depuis sept ans, les gens de la mission de Lewis se rendaient pour entendre la messe. Le vestiaire et les vases sacrés ont aussi été la proie des flammes, et il va falloir recommencer en neuf. Notre nouvelle chapelle vient d'être terminée et nous étions sur le point d'y transporter tous les objets du culte. Nous regrettons surtout la perte de deux calices, d'un missel, souvenir de Mgr Langevin, et d'un ornement qui avait servi au Bienheureux Jean-Marie de Lamennais. Nous serions très reconnaissants à MM. les curés qui pourraient nous aider.

Nos sympathies à la famille Poirier et à la mission de Lewis.

Lancement d'un Nouveau Cargo

Le nouveau cargo "Beaverhill" du Pacifique Canadien. Dans le médaillon, Miss Gillies, qui baptisa le navire.

Le quatrième des cinq cargos de 10,000 tonnes que le Pacifique Canadien fait actuellement construire pour ajouter à sa flotte marchande, vient d'être lancé aux chantiers de Barclay, Curle & Co., à Glasgow. C'est le "Beaverhill". La cérémonie du lancement était présidée par Miss Mavis Gillies, fille du capitaine James Gillies, gérant général des Services Maritimes du Pacifique Canadien.

Lorsque ces nouveaux navires auront été livrés au Pacifique Canadien, celui-ci possèdera cinq des cargos les plus rapides en service sur les hautes mers, cargos qui pourront maintenir une vitesse de 14 noeuds à l'heure.

Le "Beaverhill", comme les autres cargos de la même série, le "Beaverburn", le "Beaverdale", le "Beaverford" et le "Beaverbrae", est long de 520 pieds, large de 61½ pieds et a un tirant d'eau de 27 pieds. Il peut transporter une cargaison maximum de 13,000 tonnes.

Nouvelles unités pour la Flotte du C.P.R.



Le paquebot du Pacifique Canadien "Duchess of Atholl," qui fut lancé sur la Clyde récemment. Dans le médaillon, la duchesse d'Atholl, qui officia à la cérémonie du baptême.

Devant l'augmentation considérable et constante de son trafic de passagers sur l'Atlantique, le Pacifique Canadien a fait mettre en chantiers, il y a quelques mois, quatre nouveaux paquebots d'un jaugeage individuel de 20,000 tonnes, qui seront affectés au service de la route du Saint-Laurent entre les ports britanniques et Montréal.

Le premier de ces paquebots, le "Duchess of Atholl", fut lancé récemment sur la Clyde, en présence de plusieurs personalités, au nombre desquelles ont remarquait la duchesse d'Atholl, dont le nom fut donné au navire. Le second paquebot de cette série, le "Duchess of Bedford" sera lancé en janvier prochain, tandis que les deux autres seront prêts à entrer en service pour l'été 1929.

La longueur de chacun des nouveaux bateaux du Pacifique Canadien est de 599 pieds et leur largeur, de 75 pieds. Leur tirant d'eau sera de 27 pieds. Ils seront les plus gros paquebots à remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Plus de manifestations sur la tombe du soldat inconnu

Paris — Dorénavant, il sera interdit à toute personne, délégation, etc., de venir faire des manifestations sur la tombe du Soldat Inconnu. Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, et M. Paul Guichard, préfet de police, en ont décidé ainsi. Des scandales récents ont provoqué ces mesures. Un grand nombre de "M'a-tu-vu", de passage à Paris, se rendait en leur nom personnel, ou au nom d'une société quelconque, existante ou non, sur la tombe du Soldat Inconnu pour y déposer une couronne. Bien entendu, ils se faisaient photographier pour se faire ainsi une réclame d'un goût douteux.

Il paraît que l'on y vit des acteurs, des écrivains pro-allemands, des Autrichiens en mal de publicité, venir rendre ainsi "hommage" au Soldat Inconnu.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88⅞	$4.86⅝
Franc français	3.97	19.3
Belga belge	14.08	13.9
Franc suisse	19.44	19.3
Lire italienne	5.47	19.3
Couronne suédoise	27.18	26.8
Cour. norvégienne	26.80	26.8
Couronne danoise	26.99	26.8
Mark allemand	24.04	23.8
Cour. hollandaise	40.64	40.2

LE MARCHE

13 DECEMBRE 1927

Bouvillons—	
Excellents	$9.25—$10.00
Bons	$8.00—$9.00
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Taures de boucherie—	
De choix	$7.25—$8.00
Assez bonnes	$6.00—$7.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$6.25—$7.00
Bonnes	$5.25—$6.00
Ordinaires	$4.25—$5.00
Pour conserves	$3.00—$4.00
Taureaux—	
De choix	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.75—$4.25
Boeufs—	
Bons	$5.00—$5.25
Moyens	$4.00—$4.75
Communes	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$6.25—$6.75
Bons	$5.00—$6.00
Taures à engraisser—	
De choix	$5.25—$5.50
Bonnes	$4.25—$5.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$7.50—$8.00
Bons	$6.00—$7.25
Veaux—	
De choix	$10.00—$12.00
Bons	$7.00—$9.00
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.50—$7.25
Moutons ordinaires	$2.00—$6.00
Agneaux bons	$12.00—$14.50
Agneaux ordinaires	$9.00—$11.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$8.15
Très gras	$7.65
Lourds	$7.15
Très lourds	$6.65
Porc d'étal	$7.60
Légers	$7.50
Inférieurs	$5.75
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$7.00
Verrats	$5.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .38½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .52
Premiers	$ .45
Seconds	$ .36
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.25
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$30.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finisasnt le 12 décembre 1927

GRAINS	Mardi 6 dec	Merc. 7 dec	Jeudi 8 dec	Vendi 9 dec	Samedi 10 dec	Lundi 12 dec
Blé No 1 Nord	1.43⅞	1.44½	1.40¾	1.40¾	1.40¾	1.40⅝
2 Nord	1.36⅞	1.37½	1.36¼	1.36¼	1.35¼	1.35⅞
3 Nord	1.25	1.25⅝	1.24¾	1.24¾	1.24¾	1.24⅝
Avoine 2 CW	.60¾	.61⅞	.61⅜	.61¾	.61¾	.61⅝
3 CW	.57¾	.58⅞	.58⅜	.58¾	.58¾	.58⅝
Orge 3 CW	.82¼	.84	.84	.83⅜	.82¼	.82¼
4 CW	.80¾	.82½	.80½	.79⅞	.78¼	.78¼
Lin 1 NW	1.80⅜	1.81	1.81	1.80⅝	1.81¾	1.81
2 CW	1.76⅜	1.77	1.77	1.76⅝	1.77¾	1.77
Seigle 2 CW	1.05¼	1.05⅝	1.04½	1.03⅞	1.04	1.03½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.41⅞	1.42½	1.37¾	1.37⅝	1.37¾	1.37⅝
Avoine 2 CW	.60¾	.61⅞	.61⅜	.61¼	.61¾	.61⅝
Orge 3 CW	.82¼	.84	.84	.83⅜	.82¼	.82¼
Lin 1 NW	1.80⅜	1.81	1.81	1.80⅝	1.81¾	1.81
Seigle 2 CW	1.05¼	1.05⅝	1.04½	1.03⅞	1.04	1.03½
Options						
Blé Décembre	1.32⅞–	1.33½	1.32¾	1.32⅝	1.32¾–	1.32⅜
Mai	1.37⅜	1.37⅜	1.37¼–	1.37⅛	1.37½	1.36⅞
Juillet	1.36½	1.36⅞	1.36⅛–	1.36–	1.36¼–	1.36
Avoine Décembre	.60¾	.61⅞	.61⅜	.61¼	.61¾	.61⅝
Mai	.63⅛	.64⅜	.64¼	.64	.64½	.64½
Juillet	.62	.63⅛	.62⅞	.62½	.63–	.63
Orge Décembre	.82¼	.84	.84	.83⅜	.82¼	.82¼
Mai	.84½	.86⅛	.85¼	.85⅛	.85	.84¾
Juillet		.85⅜	.85	.84½	.84¼	.84
Lin Décembre	1.80⅜	1.81	1.81	1.80⅝	1.81¾	1.81
Mai	1.89¼	1.90¼	1.90	1.89½	1.90⅝	1.90⅛
Seigle Decembre	1.05¼	1.05⅝	1.04½	1.03⅞	1.04	1.03½
Mai	1.08⅛	1.08¾	1.08	1.07⅝	1.07⅞	1.07⅛

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Au Collège

Voici le programme de la séance dramatique qui a eu lieu le 4 décembre:

Fanfare du collège: "Loyalty".

Chant: "Le régiment de Sambre et Meuse", par choeur du collège.

"Le Couteau", Bétrel, chant joué. Acteurs: Jacques Gravel, Irénée Tourigny, Pierre Lafrance et Michaud.

"Le dernier jour d'un condamné" (monologue), Henri Paradis.

"Les deux voyageurs impossibles" (opérette): Jacques Gravel et Irénée Tourigny.

Fanfare du collège: "Collar Guard".

"Le rendez-vous des petits Savoyards". Acteurs: P. Beauchesne, R. Cormier, Joffre Gravel, Léo Forest, Léo Landry, E. Lafrance, R. Pinsonneault, V. Radoux, E. Ross, E. Yanyre.

Piano, saxophone et banjo, par M. Henri Paradis, Maurice Bédard et Osman Bédard.

"O Canada, je te revois encore", chant, le Choeur du Collège.

Concertation grecque, par les élèves de syntaxe.

Exercice du bon parler français par les élèves des classes première intermédiaire et seconde intermédiaire.

"O Canada", fanfare du Collège.

Permettez-moi, mes chers amis, de vous donner mes impressions comme spectateur de cette séance.

La Fanfare du Collège, sous l'habile direction de M. l'abbé Lussier fait de merveilleux progrès. Le va-et-vient des élèves oblige M. Lussier à un travail ardu, puisque tous les ans il est obligé de former des nouveaux musiciens. Mais nous voyons que les élèves ont à coeur d'avoir une belle et bonne fanfare au Collège, et ils travaillent en conséquence.

Le chant, sous la direction du R. P. Beaulieu, est magnifique. Les élèves sont bien exercés et nous félicitons le P. Beaulieu d'avoir pu former un tel choeur de chant. Les morceaux étaient bien choisis et très bien exécutés.

Parmi les acteurs, nous avons remarqué dans "Le Couteau" et "Les Voyageurs impossibles", MM. Jacques Gravel et Irénée Tourigny, qui sont des acteurs naturels et bien appréciés du public, qui ne leur ménage pas les applaudissements.

Les petits acteurs de la pièce "Les Savoyards" ont bien fait les choses. Ils ont joué naturellement et le public les a beaucoup appréciés.

Nous ne saurions croire combien ces petites séances font du bien. Elles nous montrent le progrès que font les élèves au Collège et la somme de travail que les professeurs s'imposent pour arriver à un tel but.

M. Paul Piché, dans un magnifique discours, a raconté la vie, les privations, les sacrifices des Missionnaires de Marie Immaculée. Il a été fort applaudi du public.

Nous ne saurions passer sous silence les exercices de bon parler français qui habituent les enfants à remplacer dans leur vocabulaire les mots anglais qui s'y glissent souvent.

Nous félicitons le Collège de cette séance, et nous souhaitons que le public y montre plus d'intérêt. Quand il s'agit de l'éducation de nos enfants, nous devrions encourager ces petits par notre présence, par nos applaudissements.

Mme Georges Hébert est retenue à l'hôpital des RR. SS. Grises de Régina. Nous souhaitons à Mme Hébert un prompt rétablissement.

* * *

M. le juge Gravel, qui est allé à Moose Jaw la semaine dernière, est retenu à sa chambre par une légère indisposition.

* * *

M. Victor Lécuyer, notre populaire "homme à la glace", doit partir prochainement pour une visite dans le nord de la province. M. Lécuyer espère ne pas revenir seul de sa visite.

* * *

Mme Marthe Gagné est allée à Régina dans l'intérêt de son commerce.

* * *

MM. S. Bonneau, Hubenig et A. Lambert sont partis à Régina pour affaires.

* * *

Le Rév. Frère Garneau, de l'ordre des Franciscains d'Edmonton, était de passage à Gravelbourg cette semaine.

* * *

M. Lionel Desaliers doit partir ces jours-ci pour la Californie.

* * *

Bientôt les élections de la ville. La nomination a eu lieu le 5 novembre et a donné le résultat suivant: Maire: MM. H.-J. Coutu et Adolphe Huel; conseillers: MM. Wilfrid Lambert, Jos. Forcier, Ernest Cadieux, O'Neil MacMillen et Chas Caron; commissaires d'école: MM. Adolphe Huer et Chas Lemoine ont été élus par acclamation.

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques donnèrent une partie de cartes, dimanche dernier, qui fut encore plus réussie que les précédentes: le seul reproche à leur faire serait d'avoir présenté, à part des cartes, un programme si intéressant, que personne ne voulait jouer aux cartes: tout le monde était trop intéressé aux autres distractions.

Il y avait d'abord une exposition de silhouettes de gens du village et les environs au nombre de quelque soixante-quinze; tous les assistants montrèrent un zèle ardent à deviner les noms des personnes représentées et un prix, donné par M. G.-M. McGuire, fut décerné au Dr H. Gosselin qui avait le plus grand nombre de solutions justes; ce prix fut d'ailleurs immédiatement rendu à M. le curé, pour le fonds de l'orgue, aux applaudissements de tout le monde. Il y eut aussi des morceaux de chants et de musique excellents rendus par Mlles Mary McGuire et Cécile Gosselin, MM. Jas. Robinson, G.-M. McGuire, Dr Gosselin et Ernie Robinson.

Ensuite, une charade jouée par MM. Louis Fouchard, Pierre Saurette, François Guyot, René Delveaux et M. le curé avec grand succès. Mais ce qui excita sans doute le plus d'hilarité fut le combat de boxe comique entre "Babe" Allard et Emile Lussier, avec Eugène Adam comme arbitre; la bataille fut chaude — presque autant pour le juge que pour les combattants — et les coups furent assez bien partagés jusqu'au moment où le "Babe", à un instant critique, sentit un chatouillement dans son appendice nasal, éternua juste sur le poing de son adversaire, et se mit lui-même "knock out", ses assistants durent le charrier en dehors du tapis.

Enfin la partie de cartes fut jouée d'une manière — grâce aux efforts énergiques de M. le curé avec sa clochette. Les gagnants furent MM. Jean-Baptiste et Jean-Marie Molgat, Mlle Sylvia Tucker et Mme Henri Michaud; prix de consolation à Pat Fitzmaurice et Mlle Irma Knockaert.

Les dames désirent remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée, par leur travail ou leur présence; elles déclarent bien hautement leur plaisir à organiser ces soirées, car chacun y met du sien, tous veulent aider à la bonne cause, et elles n'ont encore trouvé personne qui ait refusé son concours. Pour encourager l'assistance aux parties de cartes, elles ont décidé dorénavant de servir une collation à la fin de la soirée et ont déjà fait l'acquisition du nécessaire pour cela; cette nouvelle sera bien accueillie, surtout par les personnes de la campagne qui viennent souvent de fort loin à ces soirées: elles aimeront bien prendre des forces avant d'entreprendre le voyage du retour. De plus amples annonces à ce sujet seront faites avant la prochaine partie de cartes qui sera donnée après les fêtes.

* * *

MM. Jos. Allard et Gauthier, ainsi que quelques autres Nemrods, sont allés guerroyer contre cerfs, biches, orignaux, etc., la semaine dernière. Parait qu'il y avait pas mal de "grosse bête" — en avant du fusil, — mais sans doute que les chasseurs ont trouvé qu'elles se trouvaient bien au large, car ils se sont contentés très souvent de tirer à côté. Ils se déclarent enchantés de leur expédition, en ayant rapporté une provision de santé pour au moins six mois et, aussi, je crois, une biche ou deux.

N.-D. DE LOURDES

L'Immaculée Conception

Notre fête patronale a été célébrée par tous les éléments: par la neige (sa blancheur était symbolique en ce jour) par le vent d'ouest, qui n'avait pas été convoqué, mais qui était venu tout de même, et par une température... plutôt fraîche. Et sur tout cela, un soleil ironique, qui semblait nous dire: Aujourd'hui, je suis en vacances, je reprendrai mon service dans quelque temps.

Dès le matin cependant, la crypte eut bien des visiteurs. Et je vous assure que ce n'étaient pas des touristes. Communions nombreuses, malgré tout: elles dépassent assurément la centaine. J'ai même remarqué plus d'une personne venue de loin... Que la bonne Mère vous bénisse!

Avec une température semblable on ne pouvait compter sur une assistance considérable. Néanmoins elle dépassa les prévisions, surtout à la tribune, et près des bouches de chaleur. Messe avec diacre et sous-diacre, panégyrique, réception des Enfants de Marie; et chacun, en serrant les oreilles, s'en fut... mettre un peu de combustible dans sa fournaise.

A la tombée de la nuit, la Vierge s'illumina. Un arc électrique superbe l'encadrait d'une auréole glorieuse. Lumière symbolique. Marie, dans son Immaculée Conception, n'est-elle pas l'aurore du grand jour qu'éclairera le "Soleil de Justice"? Puis, tout doucement, au son de la cloche, les maisons s'illuminèrent affectueusement en l'honneur de la céleste patronne. C'était, ma foi, très gentil. La lune brillait d'un éclat insolite, qu'éclipsait de temps en temps celui des fusées et des bengales que des artificiers intrépides pointaient vers le ciel.

Huit heures. Lever du rideau. Oui, mais aurez-vous de l'assistance? Et pourquoi pas? Evidemment, il n'y eut pas foule, et personne n'eut les pieds écrasés. Il faut s'en réjouir, car c'est toujours ennuyeux d'avoir les pieds écrasés. Mais les 218 billets distribués indiquaient bien que l'enthousiasme était plus chaud que le temps. «Belle, magnifique séance! Nos jeunes filles s'en sont fort bien tirées. Elles avaient, non sans coquetterie, orné très élégamment leur petit salon; et l'on voyait, dans un coin, une superbe cheminée de marbre qui ne figurait pas aux programmes précédents. Du Drame Social, où Marie-Ange reconnait sa mère dans la grande dame qu'elle maudit depuis des années, je ne dirai qu'une chose, c'est qu'il fut touchant et suprêmement expressif. Bien des assistants avaient les larmes aux yeux. Je ne complimenterai personne, de peur d'en oublier, ou de ne pas être équitable.

Mes chers amis, lorsque vous viendrez à nos séances, ne manquez pas d'apprendre auparavant un beau monologue. Autrement, vous risquez l'aventure qui est arrivée à M. Létourneau. Deux solides gaillards vous prendront dans leurs bras, vous pousseront sur la scène, et fermeront la porte derrière vous. Maintenant, mon vieux, débrouille-toi! Heureusement, M. Létourneau, qui est un malin, avait prévu le coup, et il avait préparé un monologue improvisé.

Mais quelle est cette Anglaise qui vient nous raconter — à sa manière, je vous assusre — la fable du Lièvre et de la Tortue? Le plus étonné fut assurément notre cher Docteur, qui mit un instant à reconnaître sa fille Jeanne dans cette citoyenne d'outre-Manche.

Avis à tout le monde. Il ne faut pas faire du cinéma avant d'en avoir pris l'habitude. Autrement, on risque de casser des vases artistiques, et de se faire dire par sa maman des vérités désagréables. J'espère que Mlle Juliette Lafrenière profitera de la leçon et ne s'y retrouvera pas. Et Mlle Anna Ragot, sa domestique d'occasion, ne perdra plus son temps à chercher son moulin à café. "Quand je vous le disais: Les jeunes filles d'aujourd'hui, ça ne vaut ren, ren, moins que ren." Ce n'est pas l'avis d'Armelline Robitaille; mais que voulez-vous que j'y fasse?

Peste! ma bonne Analda, vous n'y allez pas de main morte, quand on... calomnie votre poisson! Heureusement que la jeune Rosine avait les cheveux coupés; sans quoi, je plaindrais son chignon. Pour une marchande de poisson, vous faites une fameuse marchande de poisson, et désormais vous aurez ma pratique. Si je n'ai pas commencé plus tôt, vous voudrez bien m'excuser: je ne savais pas...

Dernier avis aux assistants. En mettant le pied dans cette salle, il faut s'attendre à tout. On se fait interpeller par M. Létourneau, — qui d'ailleurs vous complimente fort élégamment, mademoiselle — on s'entend dire sans ménagement toutes sortes de vérités; bientôt, paraît-il, on dévoilera vos secrètes pensées. Car on a découvert un spirite dans la paroisse. Aujourd'hui, on s'est contenté de critiquer vos habits, votre caractère, et jusqu'à la couleur de vos cheveux. Dimanche, on vous traitera de "poires". Quand je vous le disais: les jeunes filles d'aujourd'hui...

Merci aux chanteuses qui ont osé affronter... les applaudissements de l'assemblée; merci à l'Union Musicale, qui, avec sa clef magique, a ouvert et fermé la séance. Adieu! et n'oubliez pas que, le 18, nous avons une partie de cartes. Mon petit doigt me dit que le programme ne sera pas piqué des vers. On prétend même que notre beau drame sera répété dans son entier. Qu'on se le dise!

SAINT-PIERRE

Le 19 novembre, la veille des fêtes du cinquantenaire de la paroisse, avait lieu une célébration d'un caractère intime qui était bien dans le cadre des cérémonies qui devaient se dérouler le lendemain. Nous voulons parler du cinquantenaire de mariage de M. et Mme F.-X. Joubert, nos concitoyens bien connus et universellement estimés. Leur mariage avait été célébré le 19 novembre 1877 par l'abbé Cyrille Samoisette, curé de Sainte-Agathe. Ce fut le premier mariage célébré dans la colonie de la Rivière aux Rats.

Pour commémorer ce cinquantenaire il y eut une grand'messe chantée à 9 h. par M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre. Un somptueux diner fut ensuite servi chez M. Adolphe Joubert. M. l'abbé Sabourin et M. l'abbé Mazué y assistaient, ainsi que de nombreux parents et amis. Une adresse fut lue par M. Alexis Carrière, avec présentation de cadeaux aux jubilaires.

La Liberté offre ses félicitations et ses meilleurs voeux à M. et Mme Joubert.

AUBIGNY

Température

L'hiver force les portes et toutes les ouvertures des maisons: on est réellement en hiver. Cependant on n'a que très peu de neige, juste assez pour pouvoir aller en traineau et la neige se conserve très bien par une température de plusieurs degrés en-dessous de zéro et pas de vent ni tempête pour la charroyer. Somme toute, on pourrait être plus malheureux encore!

Des bons soins et des bonnes vaches laitières

Que vous gardiez des vaches de race et de grand prix, ou que votre troupeau soit simplement composé de vaches croisées, n'oubliez pas que leur rendement sera toujours relatif aux soins que vous leur donnerez.

Si vos vaches sont de bonnes laitières, elles auront tôt fait de diminuer leur rendement si vous les négligez, si vous ne les nourrissez que d'une nourriture inférieure et si vous les laissez à cette époque-ci sans protection suffisante contre l'intempérie de la saison. Si votre troupeau est composé de vaches plutôt moyennes, elles passeront vite dans la catégorie des mauvaises et des non-productives, si vous ne leur donnez pas de meilleurs soins.

De même qu'un homme vaut par la tête qu'il a, de même une ferme vaut par la tête qui la dirige, et un troupeau ne donne qu'en considération des soins qu'il reçoit. Lequel de nos fermiers ordinaires étrillera ou brossera ses vaches laitières? Préjugé, négligence, indifférence! et je ne sais quoi encore, paresse peut-être! car on a du temps et de reste, à cette saison d'hiver en général... Faire son "petit train, ou bardas, ou ménage", comme on dit en différents endroits, c'est à peu près la seule et unique occupation pendant trois longs mois...

Par contre, si l'on est seul et que l'on garde un nombreux troupeau, ce serait, à notre sens, bien mal diriger ses opérations que d'entreprendre plus qu'on n'en peut faire. En agissant de cette façon, ce que l'on gagne d'un côté, on le perd de l'autre. Il n'y a pas de raison pour garder des troupeaux si on ne doit pas leur donner les soins requis par leur âge et par leur espèce. Si l'on garde des vaches laitières, ce doit être pour en obtenir le maximum de rendement et de profits. Si on met en culture des étendues plus ou moins considérables, c'est afin de produire la nourriture nécessaire pour l'entretien, le développement et la production de ces mêmes troupeaux. Mais la nourriture n'est pas la seule chose nécessaire à une bonne production, et à quoi servira d'avoir beaucoup d'animaux si, par ailleurs, on ne prend pas le temps de leur donner les soins qui leur sont indispensables?

Exécutez les travaux de votre ferme en vue d'obtenir une bonne production, mais ne négligez jamais vos troupeaux, car vous perdriez d'un côté ce que vous gagneriez de l'autre.

Pour terminer, servons-nous de statistiques pour établir le bilan de l'industrie laitière en général. M. G.-E. Marquis, chef de ce bureau pour Québec, dit "qu'aucune autre industrie ne concourt davantage au bien-être de la classe agricole. Ce n'est pas que celle-ci figure au premier rang au point de vue de la production, mais comme cette industrie est répandue un peu partout à la campagne, le classe agricole partage dans un plus grand nombre de mains les revenus qui en découlent. M. Marquis compare cette industrie avec quelques autres en vue de la valeur des produits. Québec occupe sous ce rapport le cinquième rang; Ontario le sixième. Au Manitoba, suivant le dernier rapport publié, les fabriques de beurre et de fromage occuperaient le quatrième rang comparées aux autres industries, avec une production de $5,322,264. La Saskatchewan place cette industrie au deuxième rang avec une production moindre que celle du Manitoba de $100,000. Dans l'Alberta, le beurre et le fromage occupent le troisième rang avec une production de $6,843,387.

Les chiffres cités plus haut ne sont que provisoires, mais donnent une idée du développement rapide et continu de cette industrie dans le Canada et en particulier dans l'Ouest où elle est appelée à révolutionner complètement le système de culture, et ce pour le plus grand bien de tous et surtout des intéressés, les cultivateurs...

Nouvelles

Mme Veuve N. Clément et son fils Tél. nous ont quittés pour aller passer l'hiver en chambre à la maison des vieillards à Saint-Boniface. De même, M. S. Robert.

M. Xavier Clément, parti depuis une semaine à Rochester, pour subir une opération assez grave: chancre de pipe à la langue.

ILE DE CHENES

M. et Mme Théodore Trudeau (cette dernière née Alexina Cormier), ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 30 novembre, et baptisée le 1er décembre, sous les noms de Marie-Augustine-Lorraine. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Trudeau, oncle et tante de l'enfant.

LETELLIER

Tableau d'honneur au couvent

Grade I — André Dupuis, Victor Kissick, Clifford Fraser.

Grade II — Antoni Loiselle (78); Maria Dandeneau (71).

Grade III — Marthe Bruyère (91); Gabrielle Bruyère (88).

Grade IV — Irène Fraser (84); Simone Manseau (83).

Grade V — Albertine Dupuis (87); Annette Dionne (86); Ida Graveline (86).

Grade VI — Blanche Dumont (90); Marie-Reine Boissy (89).

Grade VII — Cora Barnabé (83); Laurent Saurette (79).

Grade VIII — Spencer Thoms (84); Jeanne Perron (81).

Grade IX — Alma Cadieux (94); Grace Empson (75).

Grade X — Yvonne Gervais (87); Mary Forrest (61).

Grade XI — Cécile Barnabé (95); Hélène Dionne (90).

COLOMBIE ANGLAISE

GREENWOOD

Le 22 novembre, le R. P. McIntyre, desservant de ce district, a béni le mariage à Carmi, des jeunes époux Léon Ferroux et Mlle Robina McCutcheon.

Le 21, la jeune fille était heureuse d'entrer dans la religion catholique, en recevant le baptême et sa première communion. Elle se nommera Cécile-Thérèse.

Le soir du 22, grand banquet chez les parents de l'épouse, puis étalage des cadeaux innombrables reçus par les époux; petits discours de remerciements de l'époux. Cris de joie, applaudissements et tout le joyeux tintamarre usité en pareil cas; chansons et musique jusqu'au jour du 23.

Des colonies de jeunes gens, en autos, étaient venus de tous les villages voisins.

Les époux vont se fixer à Carmi, où le jeune homme est employé au chemin de fer de la Kettle Valley Co.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Congrès Régional de l'Association d'Education et Réunion de la Ligue des Institutrices

L'Association d'Education convoquait les institutrices de la région à Sainte-Anne, le 3 décembre dernier. D'heureuses circonstances avaient fait coincider cette réunion avec le jour de la Sainte-Enfance, et c'est cette double fête qui attirait dans notre paroisse tant de distingués visiteurs: Mgr l'Archevêque nous prouvait une fois de plus, par sa présence à toutes les séances, sa grande sollicitude pour la cause canadienne-française; le R. P. Bourque, S.J., L.L.D., visiteur des écoles et Père directeur de la Ligue, était là pour nous donner ses cours pédagogiques, toujours si justement appréciés; M. l'abbé L. Primeau, directeur de la Sainte-Enfance; MM. les curés des paroisses environnantes, nos bons Pères Rédemptoristes, bon nombre de commissaires et des membres de l'Association nous encourageaient de leur présence; Mme Houde, présidente de la Ligue, avait bien voulu, comme toujours, répondre à notre invitation; un peu plus de vingt-cinq membres du corps enseignant assistaient à cette convention.

Non, non! nous ne périrons pas, avons-nous chanté dès l'aurore de ce jour béni, Satan nous regarde avec rage,

"Plus fort est Dieu."

Oui, à cette messe dite pour nous, nous avons demandé à Dieu de nous aider dans notre tâche à façonner les petits élèves qu'Il nous a confiés. Dans un sermon de circonstance, nous avons entendu l'énoncé des qualités qui doivent orner l'âme d'une institutrice, de celle qui est appelée à compléter l'éducation chez l'enfant. Le Révérend Père prédicateur s'est fait l'écho de tous les petits Manitobains en venant nous répéter leur cri: "Enseignez-nous la bonté, la sagesse et la science". Où puiser tous ces trésors? Il nous répond: "Allez au Divin Modèle qui est toute bonté, sagesse incréée et science par essence".

A 10 h. 30, première séance du Congrès. Après un mot de chaleureux accueil adressé à l'assemblée par le Rév. Père curé, la conférence du R. P. Bourque débute par une explication du rapport du Comité de révision. Dans un discours clair et précis le Rév. Père conférencier soulève facilement les voiles qui obscurcissent de nombreux points de notre programme d'études.

Comment ne pas apprécier la deuxième conférence sur "l'autorité de l'instituteur à l'école"? Le Rév. Père, dans ses trésors de science inépuisables, a choisi ce sujet de grande importance où toutes nous pouvions puiser de précieux et sages avis. Après avoir défini l'autorité, le conférencier nous dit comment on peut la maintenir: inspirer l'amour du devoir, le respect, l'affection réciproque, pratiquer la fermeté qui soutient l'ordre donné et le sage exercice du commandement, de plus s'assurer l'appui des familles, tels sont les grands soutiens de l'autorité. Trop souvent, nous dit le conférencier, l'instituteur doit déplorer le manque de coopération chez certains parents qui ne secondent pas son autorité, mais au contraire l'affaiblissent.

La partie d'enseignement pratique du Congrès consistait dans un concours sur les dix-huit premiers chapitres de catéchisme par les grades V et VI. Les élèves, au nombre de 38, surent captiver l'attention de l'assistance pendant une bonne demi-heure. Une quinzaine de concurrents restèrent vainqueurs et firent grand honneur à leur dévouée maîtresse, la Rde Soeur L. Boulet.

• • •

Notre Cercle de la Ligue vient d'être organisé en groupe régional. A la fin de la convention, les membres du conseil ont été choisis par une élection. En voici le résultat:

Directeur, R. P. Mercier, C.SS.R.; directrice, Rde Soeur Laurendeau; présidente, Mme D.-A. Hébert; secrétaire, Mlle C. Tougas; conseillère, Mlle H. Saint-Amant.

La consécration à la sainte Vierge par notre nouvelle présidente, puis la bénédiction du T. S. Sacrement donnée par S. G. Mgr l'Archevêque clôturaient cette belle journée.

Si trop souvent notre travail rencontre de multiples contrariétés, de nombreux obstacles qui entravent le succès et pourraient nous faire défaillir dans le rude sentier du devoir, des journées comme celle-ci sont bien propres à relever nos courages et à nous stimuler dans la voie du bien.

Espérons que nos réunions mensuelles nous feront de mieux en mieux comprendre notre rôle d'institutrices et nous aideront à rendre vraies ces paroles du cantique de la Ligue: "Non! nous ne périrons pas!"

UNE INSTITUTRICE.

• • •

Réception d'Enfants de Marie

Le 8 décembre, après le chant des vêpres, eut lieu la réception de 22 jeunes filles de la paroisse dans la Congrégation des Enfants de Marie. Jamais par le passé la pieuse Congrégation n'a dû voir entrer dans ses rangs un aussi imposant contingent. Il était beau de voir cette virginale théorie de voiles blancs défiler devant Marie pour consacrer à la bonne Mère les années d'une ardente et généreuse jeunesse. Si toutes ces jeunes filles savent être de dignes enfants de la sainte Vierge, si elles savent faire rayonner dans leur vie la piété et la modestie chrétienne, et aussi bien l'esprit de travail et d'économie, nous aurons bientôt dans cette Congrégation une force qui en obligerait bien d'autres à la vie sérieuse. Ne serait-ce pas rendre l'avenir plus rassurant?

Le R. P. Néron présida cette cérémonie et adressa une onctueuse allocution aux aspirantes.

Après le Salut du T. S. Sacrement, on se réunit pour les élections des officières. Ont été élues: Présidente, Mlle Adrienne Desautels; vice-présidente, Mlle Antonia Neault; assistante, Mlle Léa Roque; secrétaire, Mlle G. Guay; trésorière, Florentia Girard; conseillères: Miles B. Laurin et S. Perron.

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XI: Mlles Jeannette Lanthier et Simone Perron.

Grade X: Mlles Eva Vermette et Annie Charnicki.

Grade IX: Mlles Yvonne Guay et Inez Desmarais.

Grade VIII: Mlles Irène Heim et Anita Heim.

Grades VII: Mlles Antoinette Laurin et Laura Perron.

Grade VI: Mlles Marguerite Guay et Gertrude de Montigny.

Grade V: Mlles Angeline Magnan et Aline Bohémier.

Grade IV: Mlle Marie Perron et M. Henri Boucher.

Grade III: Mlle Eveline Guay et M. Alphé de Montigny.

Grade II: (a) MM. Zéphirin Magnan et Georges Desautels; (b) Mlles Yvonne Desautels et Agathe Magnan.

Grade I: (a) MM. Thomas Desautels et Omer Gagné; (b) Mlle Georgine Champagne et M. Gérard Bernier.

Cours préparatoire: Joseph Perron et Madeleine Mahé.

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche dernier, le 11 décembre, a eu lieu la seconde des conférences de l'année, organisée sous les auspices de l'Union Canadienne. Cette conférence a été donnée par M. l'abbé d'Eschambault, aumônier de l'Union Canadienne, et, comme celle qui l'a précédée, a été extrêmement intéressante. Un très joli programme musical ajoutait au charme de l'entretien. M. Narcisse Fournier, président de l'Union Canadienne, présidait, et c'est lui qui a présenté le conférencier. Mlle Simone Ledoux a, comme ouverture, joué une très jolie marche. Mlle Ledoux fait preuve de très grandes qualités musicales et elle a enchanté son auditoire. M. Fournier présente ensuite à l'auditoire le conférencier en termes élogieux, et rappelle particulièrement le dévouement de M. l'abbé d'Eschambault à l'oeuvre de l'Union.

M. l'abbé d'Eschambault avait divisé son travail en deux parties. Dans la première, il nous montre d'abord les origines de Dante. Nous assistons à sa première rencontre avec Béatrice, à l'âge de 9 ans, puis nous sommes les témoins des études prolongées du grand poète et de sa seconde rencontre avec Béatrice à l'âge de dix-huit ans. Le conférencier analyse l'amour de Dante et de Béatrice et montre comme cet amour a été noble et grand et quelle influence Béatrice a joué dans la vie de Dante.

Après la mort de Béatrice, Dante est inconsolable, mais finit par trouver dans la philosophie un remède à sa douleur. Dante est ensuite soldat. Il se mêle de politique. Il est Guelfe et prend bientôt parti pour les Blancs. Charles de Valois le fait exiler de Florence et il ne devait jamais y revenir. Dante veut d'abord, avec ses compagnons d'exil, revenir de force à Florence, mais bientôt il abandonne ce projet. L'un après l'autre, il voit tous ses rêves s'évanouir et doit mendier une hospitalité parfois bien amère. Il est d'abord reçu à Vérone chez Can Grande, seigneur de l'endroit, mais on lui fait sentir tellement sa position qu'il quitte Vérone et se retire à Ravenne, où il est reçu par Guido Nevello, chez qui il demeure jusqu'à sa mort.

Le conférencier parle, dans une seconde partie, de l'oeuvre de Dante et particulièrement de la Divine Comédie. Il en montre les grandes divisions, les neuf cercles infernaux, les neuf corniches du purgatoire et enfin les neuf sphères célestes, avec tout ce que l'on trouve de particulier dans chacune des divisions. Il fait voir comment la Comédie est un compendium de toutes les connaissances du temps et un poème superbe élevé en l'honneur de la scolastique. En terminant, le conférencier fait des applications morales réconfortantes.

M. Siméon Dussault, invité à remercier le conférencier, le fait avec un rare bonheur et loue l'oeuvre de l'Union Canadienne, particulièrement dans l'organisation de ses conférences. Disons en passant que M. Dussault est lui-même un des plus assidus aux causeries de l'Union.

Au milieu de la conférence, MM. Marius Benoist et W. Thériault rendirent avec succès un duo tiré des "Pêcheurs de Perles", de Bizet. Ils étaient accompagnés par Mlle Simone Ledoux. A l'issue de la causerie, Mlle Gabrielle Roy déclama avec charme et aisance un joli morceau sur ses expériences en avion, et en rappel, "Le Tisonnier de ma mère", tiré des mines du Père Lacasse. Mlle Roy possède de rares qualités d'élocution et a véritablement charmé ses auditeurs. Bref, ce fut une soirée superbe, et l'Union Canadienne a droit à tous nos remerciements.

Avant de terminer, M. Fournier, qui présida avec distinction et tact, annonça que la prochaine conférence serait donnée par M. Alexandre Bernier, avocat, à une date qui sera fixée ultérieurement. M. Bernier parlera de Lamartine; cette causerie promet d'être très intéressante. Il y aura, en plus de la conférence, comme cette fois-ci, un programme musical qui, nous n'en doutons pas, charmera l'assistance.

A la cathédrale

Mgr Jubinville a annoncé, dimanche dernier, que les billets pour la messe de minuit seraient en vente vers la fin de la semaine. Mgr le curé a également rappelé à ses paroissiens que cette semaine était la semaine des Quatre-Temps.

Le R. P. G. Marion, O.M.I.

Jeudi dernier est décédé à l'hôpital Saint-Roch le R. P. Georges Marion, de la congrégation des Oblats. Le Rév. Père Marion était natif de Saint-Barthélemi, P. Q. Il avait fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, et en 1868 était entré chez les Oblats. Il avait été envoyé par ses supérieurs à Hull tout d'abord, puis fit un stage à Montréal et finalement à Lowell.

En 1902 il vint au Manitoba, où il s'occupa de missions sauvages. Il fut missionnaire à Lestoc, à Saint-Laurent et à la mission indienne de Kenora. Il était remarquable par un grand dévouement envers les pauvres sauvages. Il y a un peu plus d'un an, il vint au Juniorat des Oblats, déjà miné et affaibli. Il est mort à l'âge de 80 ans.

Ses funérailles ont eu lieu au Juniorat lundi dernier. S. G. Mgr Béliveau et S. G. Mgr Sinnott y assistaient, entourés d'un bon nombre de prêtres. Dans l'assistance l'on remarquait des représentants de toutes les communautés religieuses ainsi qu'un bon nombre de fidèles. Le service a été chanté par le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial, assisté de M. l'abbé Kwackman et du R. P. Brassard, O.M.I. Il a été inhumé dans le cimetière des Pères Oblats, au Juniorat.

Séance à l'Académie Saint-Joseph

En l'honneur de l'anniversaire de la nomination de Mgr Béliveau comme archevêque de Saint-Boniface, les élèves de l'Académie Saint-Joseph ont offert à Sa Grandeur, le 9 décembre dernier, une très jolie séance. Le programme comprenait, comme ouverture, un quatuor avec Mlles Simone Ledoux, M.-Josèphe Mager, A. de Montigny et S. Jodoin au piano; ensuite le choeur de "Judith" rendu par les élèves et un joli dialogue entre le "bonhomme hiver" et toute une kyrielle de petites.

Venait ensuite un duo avec Mlles Blanche Deschênes et Helen Berg au piano et un joli petit drame sur Jeanne Leber où Mlle Alice Paquin lut sa biographie par Laure Conan. Le petit drame représentait un incident de la vie de Jeanne au pensionnat des Ursulines. Un choeur des élèves anglaises rendit ensuite l'"Angelus", de Chaminade. Ce joli morceau fut suivi par un duo de piano avec Mlles Simone Ledoux et Marie-Josèphe Mager. Puis ce fut le tour de Mlle Gabrielle Roy, qui déclama d'une manière charmante "Le tisonnier de ma mère", du Père Lacasse. Un bon groupe de petites exécutèrent ensuite une suite variée d'exercices. Elles étaient toutes très joliment costumées et leur ensemble plut beaucoup.

Mlle Eva Girouard lut une adresse à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, après que le choeur lui eût chanté un chant approprié et qu'on lui eût présenté des fleurs. Monseigneur répondit en remerciant vivement les élèves et les félicitant particulièrement sur leur excellente diction, qui fait mieux voir les beautés de notre langue.

A la sortie, Mlles Louise Tremblay, Liliane Blais, Alice Jutras et Mabel Farri exécutèrent au piano un morceau intitulé "Danse espagnole".

TRIBUNE LIBRE

"Vers la supériorité"

Cher Monsieur le Directeur,

Me serait-il permis d'attirer l'attention de vos lecteurs de Saint-Boniface sur un point particulier qui est un peu pénible?

L'élite de notre population se pique d'une certaine culture, d'un certain goût des choses de l'esprit, traditionnel chez les hommes de notre sang. Nous avons malheureusement ici peu d'occasions de nous dérouiller. Pas de cours français du soir, sur des sujets techniques, pas non plus de causeries suivies sur l'histoire ou les questions sociales. Pourtant nous ne sommes pas sans avoir parfois l'occasion de nous instruire.

L'Union Canadienne organise, chaque hiver, une série de causeries sur des sujets variés. Ces conférences sont toujours intéressantes. Ceux qui les présentent ont à coeur de bien se préparer et ils ont comme consolation de parler devant une salle à demi pleine ou plutôt demi vide. Les conférences sont suivies de cent à cent cinquante personnes. Plusieurs croiraient faire une grande charité aux conférenciers s'ils s'imposaient la résolution généreuse de venir, croient-ils, s'y assommer.

Pourtant les organisateurs font tout ce qu'ils peuvent. Ils ont pu se procurer une excellente salle; ils ont habituellement un très intéressant programme... il ne manque que les assistants. Dans les premières années, les élèves les plus avancés du Collège y venaient et cela nous intéressait alors énormément, et nous en tirions un profit énorme. Ne croyez-vous pas qu'une conférence comme du juge Prendergast sur les origines du droit ou comme celle de M. l'abbé d'Eschambault sur Dante ne donnent pas des connaissances nouvelles et ne valent pas la peine que l'on se dérange?

Les membres de l'Union Canadienne sont, à part quelques exceptions, les premiers à briller par leur absence. Les conférences devraient attirer trois ou quatre cents personnes. Pourquoi faut-il que les salles soient presque vides? Comment expliquer que des gens qui se sont frottés la tête durant dix ans aux livres, soient si apathiques pour les choses de l'esprit et préfèrent une partie de "bridge" à une heure de jouissance intellectuelle?

Croyez-moi, cher Monsieur le Directeur,

Votre tout dévoué,

N. T.

PETITES NOTES

M. Rémi Poulain partira mercredi pour la baie d'Hudson, avec les ingénieurs du Canadien National.

LA VIE AU COLLÈGE

Réception des congréganistes

Le grand événement de la semaine fut sans contredit la réception des congréganistes par S. G. Mgr Béliveau dans la chapelle collégiale.

Depuis trois mois, combien d'approbanistes l'attendaient, cette réception! Ce qu'il a fallu de constance dans le travail, de retenue dans la conduite, d'application en classe et à l'étude, pour décrocher le coûteux et glorieux privilège de piquer une fois la semaine au revers de son habit la médaille argentée, symbole d'amour et de dévouement envers la Vierge toute belle et toute pure! Les anges gardiens seuls connaissent la multitude des sacrifices consentis pour préparer l'âme pour ce grand jour. Les professeurs et les surveillants n'ont pas été sans noter avec vif intérêt tel aspirant turbulent se morfondre pour garder l'impossible silence; tel élémentaire ou syntaxiste indolent se prendre la tête à deux mains pour écouter le professeur pendant une heure!

Car la consigne est rigoureuse et connue par tous: ne seront admis que les candidats ayant conservé depuis le commencement leurs témoignages. Et le directeur tint parole. Et malgré la sévérité du choix, trente approbanistes furent agréés et se préparèrent à la grande fête par une neuvaine, comme le leur avait suggéré le R. P. Bernier, S.J.

Le jour de l'Immaculée-Conception, tous les congréganistes, aspirants et autres, se pressaient en foule à la messe de communion. La grande majorité des élèves s'étaient empressés de venir communier en ce grand jour. La messe fut servie par Armand Laflèche et Louis Béliveau, philosophes de deuxième année et assistants de la congrégation des Grands.

A 5 h. 15 le soir, dans la chapelle illuminée "a giorno", brillante des couleurs de la Vierge, blanc et bleu, les élèves s'agenouillèrent pieusement. Sur une rangée en avant, les récipiendaires gardent une posture recueillie, nouvelle pour quelques-uns saisis subitement par la solennité de l'acte qu'ils vont poser.

Monseigneur entre, mitre et crosse scintillant au feu des lampadaires, précédé des enfants de choeur en soutane rouge et du clergé. Les RR. PP. Béliveau et Bernier l'assistent.

Le cortège monte la nef jusqu'aux pieds de l'autel. Monseigneur entonne le "Veni Creator". Le Saint-Esprit invoqué, Sa Grandeur alors, du haut des gradins, commence un sermon qui laissera chez tous la plus profonde impression. Le Pasteur et le Docteur de son petit peuple, groupé à ses pieds, célèbre d'abord dans un exposé magistral les gloires de la Conception Immaculée de Marie. Puis il avertit ses jeunes auditeurs que les dangers suscités par les puissances infernales et leurs passions les assailleront toujours et sournoisement. Pour leur sauvegarde, ils n'ont pas de meilleur recours que Celle qui, dans sa Conception même, écrasa la tête de Satan.

Viennent la bénédiction et la collation des médailles. Les aspirants s'avancent dans le choeur et s'agenouillent devant Monseigneur, qui les reçoit dans la Congrégation et leur épingle la médaille argentée que désormais ils se feront une gloire de porter. Pendant cette cérémonie silencieuse, les soprani, en voix ce soir-là comme jamais, modulaient doucement le cantique si pieux: "Vierge douce et secourable", par Dom David.

Puis les nouveaux enfants de Marie se rendent devant l'autel de la Sainte Vierge, où ils prononcent à voix forte et vibrante, leur consécration perpétuelle à Marie.

La bénédiction du T. S. Sacrement clôtura cette imposante fête.

Et depuis ce jour mémorable, la congrégation des Grands compte six nouveaux membres; celle des Petits, vingt-quatre. Tous ont gardé de cette réception un parfum marial de pureté, de générosité dans le devoir quotidien, et aussi de reconnaissance pour Monseigneur, qui veut bien tous les ans rehausser cette fête de sa présence si appréciée et de ses enseignements si pratiques et apostoliques.

UNION CANADIENNE

Nos conférences

Dimanche dernier a eu lieu la seconde conférence de l'année, donnée par notre aumônier, M. l'abbé d'Eschambault. M. l'aumônier a parlé de Dante. Ceux qui ne connaissaient l'auteur de la Comédie que par la seule Béatrice ont dû en apprendre un peu plus long.

Et le journal?

Nous l'aurons, paraît-il. Le premier numéro avec le premier de l'an peut-être? En tout cas les collaborateurs sont à se préparer.

De l'avant

Après la salle nouvelle et les autres améliorations, voici que notre gérant fera réparer les tables de billard. Ce n'est pas sans besoin et la nouvelle a été accueillie avec joie par les amateurs qui commençaient à trouver que le caoutchouc était un peu trop rébarbatif!

Notre équipe

Nous aurons une équipe dans la ligue de gouret de Saint-Boniface, composée de quatre clubs: Union Canadienne, North Star Oil, St. Boniface Hardware et une équipe du Norwood. Notre équipe portera la couleur traditionnelle de l'Union: le tricot tricolore, bleu, blanc, rouge, et notre monogramme. Naturellement nous avons la meilleure équipe de la ligue!

Baptêmes

Le 29 novembre — Joseph-Maxime-Jules, né le 27, enfant d'Edmond Lepine et d'Aldina Ladéroute. Parrain, Georges Lepine; marraine, Floride Lepine.

Le 3 décembre — Marie-Thérèse-Yvonne, née le 28 novembre, enfant d'Arthur Boivin et d'Irma Lamens. Parrain, Léo Bovini; marraine, Juliette Boivin.

Le 4 décembre — Eugène-Julien-Auguste, né le 18 novembre, enfant de Frédéric Restiaux et de Fanie Espenel. Parrain, Auguste Poirier; marraine, Julia Vanhorenbeck.

Le 7 décembre — Charles-William-Maxime, né le 23 novembre, enfant de Maxime Gingras et de Virginie Lagimodière. Parrain, William Lagimodière, grand-père; marraine, Hélène Genthon (Mme Alexandre Bélanger), grand'mère.

Le 11 décembre — Joseph-Antoine-Henri, né le 8, enfant de J.-B. Châle et de Léontine Gobeil. Parrain et marraine: Henri Villeneuve et son épouse, née Ida Pélissier.

Le 11 décembre — Marie-Thérèse, née le 6, enfant de René Rémillard et de M. Dennis. Parrain, Siméon Rémillard; marraine, Rose-Délima Bérard.

Le 11 décembre — Joseph-Edouard-Wilfrid, né le 6, enfant de William Gladu et de Marie Leclair. Parrain, Alexandre Gladu; marraine, Nora Colman.

Le 11 décembre — Marie-Thérèse-Rita, née le 11, enfant de Joseph-Alfred Dionne et de Marie-Louise Ouellette. Parrain et marraine: Oswald Paul et son épouse, née Rose-Délima Allard.

Sépulture

Le 3 décembre — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Joseph Bard, époux de Emma Valcourt, décédé le 30 novembre à l'âge de 76 ans.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

CHAMBRE MEUBLEE à louer. Aussi garage. S'adresser à 276, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 27p

Noël approche. Vous devez, comme de coutume, faire des cadeaux à vos parents, amis et connaissances.

Les applications de l'électricité vous offrent un choix des plus variés.

Voyez FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 81 425 — 165, ave. Provencher

SITUATION VACANTE — Boucher expérimenté, capable de prendre charge d'un marché de viande. Doit parler couramment le français et l'anglais. Donner références et indiquer salaire requis. Boîte postale 467, Winnipeg, Man. tf

MEUBLES ET POELES — Bons meubles et poêles usagés et propres. Fourneau "Baker", poêles d'hôtel et de camp. Large assortiment. Nous expédions dans toutes les parties du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Demandez notre catalogue. Guêne & Co., 322, rue Ellice, Winnipeg. Fondée en 1891.

CELIBATAIRE demande immédiatement bonne cuisinière pour tenir maison sur ferme, centre canadien-français, Saskatchewan. Prix: $15 à $20 par mois. Dire âge, nationalité. Adresser tous détails à la Liberté, boîte 10. 28p

Avez-vous l'intention d'offrir un fer à repasser, gril à pain, radiateur portatif, fer à friser, vibrateur masseur, lampe de table ou de poche, un percolateur, ou même pour les plus fortunés un aspirateur de poussières, une machine à laver ou un poêle de cuisine. Allez voir

FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 81 425 — 165, ave. Provencher

MAISON A VENDRE — 7 chambres, semi-moderne, nouvellement décorée, sur lot de 33x144. S'adresser à 467, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Téléphone 81 897. 29p

MAISON A VENDRE: 210, rue Bertrand. Lot 38x120. 8 chambres, moderne; demande quelques réparations. Idéale pour deux logements. Une véritable occasion à $1,500. Conditions faciles.

RUE AULNEAU — Lot 50x120. Bonne maison moderne, chauffage eau chaude. 7 chambres. Louée $30. Une occasion; $2,500. Conditions faciles.

LOGEMENT A LOUER: 2 grandes chambres, bloc Aulneau, 419, rue Aulneau. Poêle électrique; eau et chauffage gratis. $22.

FERMES A VENDRE dans paroisses françaises du Manitoba, avec ou sans roulant. Prix modérés, conditions faciles.

C. BUFFET
Tél. 26 565 — 304, Bloc McIntyre

Nous avons en magasin un assortiment des plus complets de présents utiles à des prix plus bas que ceux de nos concurrents de la grande ville. Vous serez reçus aimablement, vous encouragerez concitoyens et compatriotes, votre argent restera chez vous, servant au développement de notre cité.

FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 81 425 — 165, ave. Provencher

Du 15 au 31 décembre le magasin sera ouvert tous les soirs. Qu'on se le dise!

AU SACRE-COEUR

L'assemblée de la St-Jean-Baptiste

La dernière assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste a porté des fruits abondants. Entre autres questions traitées, mentionnons celles de la réception des excursionnistes de la "Survivance", des votes de sympathies aux familles de nos membres défunts, des remerciements de nos religieuses institutrices pour le cadeau des sapins verts reçus lors de leur séance du 1er décembre, d'une fête pour les enfants, de la partie de cartes du 20 décembre et de la mise en nomination des candidats du Comité de Régie.

Jeudi prochain

Invitation générale en notre salle paroissiale, jeudi soir prochain, car il y aura distribution de diplômes. Bien des élèves ont pris part au concours de français et au concours de musique; alors, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et le Conservatoire de Musique de Toronto veulent proclamer les noms des diplômés. Nous aurons le plaisir et l'honneur d'avoir M. le président de l'Association d'Education avec nous; d'avance nous l'écoutons.

Le 20 décembre

Selon la coutume, à la clôture de la série de parties de cartes au profit de l'école, il y aura de nombreuses rafles de dindes de neuf à dix livres. Cette coutume semble bien connue, et l'on sait que la salle se remplit aisément à cette occasion. Mais saiton qu'il y aura aussi, ce soir-là, douze magnifiques prix à gagner? Veuillez cependant remarquer que ce soir de clôture ne sera pas un dimanche, mais un mardi, le 20 au soir.

A la dernière partie de cartes, M. le président de la Saint-Jean-Baptiste distribua des prix aux personnes suivantes: 1ers prix: Mme A. Gauthier et M. Louis Lévêque; 2mes prix: Mme G.-M. Laflèche et M. R. Thibault; prix de consolation: Mlle Freeman et M. Guy Gatien; prix d'entrée: Mme Germain Degagné et M. Joseph Bianco.

Mme G. Laflèche accompagna, au piano, M. Rosenfield, violoncelliste, M. Richardson, violoniste, ainsi que les chants français de Mlle Manseau.

A la prochaine et dernière partie de la série, le mardi 20 décembre!

Baptêmes

Le 6 novembre — Marie-Gertrude, enfant d'Auguste Rieux et de Marie-Jeanne Desjarlais. Parrain, M. Philippe Villeneuve; marraine, Mme Emélie Klyne.

Le 6 novembre — Joseph-Alfred-Roland, enfant de Joseph-Sylvia Potvin et de Rose-Ethel Honey. Parrain et marraine: M. Joseph-Alfred Potvin (représenté par M. Paul Potvin) et Mlle Marie-Madeleine Coursolle.

Le 12 novembre — Joseph-Marcel-Lionel, enfant d'Aimé Pépin et de Marie-Ange Longtin. Parrain et marraine: M. Joseph Hébert et Mlle Marie-Louise Blanchard.

Le 18 novembre — Joseph-René-Gilles, enfant d'Albert Blanchard et de Clara Girouard. Parrain et marraine: M. Robert Blanchard et Mlle Jeanne Blanchard.

Le 27 novembre — Marie-Thérèse-Florette, enfant d'Henri Bernardin et de Régina Grignard. Parrain et marraine: M. H.-W. Poirier et Mlle Anna Poirier.

Le 11 décembre — Louise-Thérèse-Constance, enfant de Léopold Gareau et d'Emma Bruneau. Parrain et marraine: M. Emile Gareau et Mlle Valéria Gareau.

Le 11 décembre — Joseph-Guy-Edmond, enfant d'Albert Auger et de Rolande de Denus. Parrain et marraine: M. Auguste-Roland de Denus et Mme K. de Denus.

Le 11 décembre — Rosario-Joseph-Louis-Evariste, enfant de Raoul Martel et de Marie Gauthier. Parrain et marraine: M. Adrien Pépin et Mlle Rose Rhéaume.

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers de chaque degré

10e degré: Mlle Rosina Montpetit et M. A. Daneault.

9e degré: Mlles Léonne Bourbonnais et Eveline Martin.

8e degré: Mlles Jeanne Aubin et Gertrude Thomas.

7e degré: Mlles Lorraine Bourbonnais et Yvonne Taillon.

6e degré: Mlles Suzette Buffet et Lucienne Descoteaux.

5e degré: Mlle Thelma Salé et M. Joseph Aubin.

4e degré: M. Roland Auger et Mlles Fernande Paquin et Thérèse Mercier (ex aequo).

3e degré: (a) MM. René Auger et André Frey; (b) 1. Mlles Lorraine Saint-Godard et Madeleine Aubin (ex aequo); 2. Françoise Bélair.

2e degré: Mlles Vivianne Saint-Godard et Alberte Blanchard.

1er degré: Mlles M.-Louise Brisson et Sophie Bruneau.

Cours préparatoire: MM. Robert Auger et Georges Decloux.

Louis Graveure

L'artiste français Louis Graveure, venu pour la troisième fois à Winnipeg, y a remporté un autre beau succès dans un programme d'extraits d'opéras. On a beaucoup admiré sa voix agréable et souple qu'il manie avec une maîtrise incomparable.

Lundi ont eu lieu à l'église Saint-Edouard les funérailles de M. André Bellemare, mort à l'âge de 69 ans chez son fils, Georges Bellemare. L'inhumation s'est faite au cimetière Sainte-Marie. Nos sympathies à la famille.

• • •

Perte d'appétit — "Le printemps dernier je perdis mon appétit et me sentis fatigué la plupart du temps. J'avais aussi fréquemment des attaques de fièvre", écrit M. A. Friesen, de Demaine, Sask. "Les remèdes du docteur furent sans effet. D'après un conseil, j'employai le Novoro du Dr Pierre. Mon état de santé s'améliora de suite et je suis maintenant fort et bien portant." Cet excellent remède herbeux fortifie l'estomac, augmente la sécrétion digestive et facilite l'assimilation. Ce n'est pas un article de droguerie, il est fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Les chiens esquimaux des régions arctiques ont une telle valeur qu'on ne peut les exporter de l'archipel arctique qu'avec la permission du Commissaire des Territoires du Nord-Ouest.

1. Le capitaine George S. Webster. 2. Le même, vu par un caricaturiste. 3. Le paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien

Fin d'une Belle Carrière de Marin

LA récente démission du capitaine George S. Webster, commandant du paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien, a marqué la fin de la carrière active d'un des plus anciens et des plus populaires capitaines dont les navires remontent le fleuve Saint-Laurent.

Le capitaine Webster, qui vient d'avoir soixante ans, commença sa vie de marin en 1879, à bord du navire école "Indefatigable". Il débuta avec la ligne Elder Dempster en 1892 et passa au service du Pacifique Canadien lorsque cette compagnie absorba la Elder Dempster en 1903. Le capitaine Webster commande des navires depuis 31 ans et, à l'exception des années de la guerre du Sud-Africain, il vint dans le St-Laurent chaque été, depuis une trentaine d'années. Il y a certainement peu de marins qui ont à leur actif autant d'années consécutives de services sur les routes du nord de l'Atlantique.

Voici les noms des différents navires à bord desquels le capitaine Webster a servi durant sa carrière: "Akassa", "Ambriz", "Nigretia", "Assaye", "Queensmore", "Montcalm", "Ethiopia", "Landana", "Marino", "Etolia", "Milwaukee", "Montcalm", "Mount Royal", "Lake Michigan", "Lake Champlain", "Lake Manitoba" "Montrose", "Metagama", "Melita", "Empress of Britain", "Dunbridge", "Virginian", "Victorian", "Prinz Friedrich Wilhelm", "Minnedosa", "Methven" et "Montclare".

VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 DECEMBRE 1927 NUMERO 28

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

NOËL AU PAYS

On est à la Noël. Partout dans la campagne sur la vaste étendue, les longues routes blanches sont constellées. Entre leur bordure verte de sapin, — ces bouées fleuries, guides du voyageur dans la plaine immense et nivelée par l'hiver, — on les voit courir et se croiser à travers les champs comblés.

Et c'est comme une procession, ce long cortège de traîneaux venant de toutes parts, s'acheminant tous vers l'église du village.

La rousse, qui les tire, indifférente au froid comme à la gravité de l'heure, trotte sans hâte, d'un pas égal et rythmé.

De ses naseaux l'haleine s'échappe en fumée lumineuse; mais cette ressemblance lointaine avec les coursiers olympiens, dont les narines flamboyantes lancent des éclairs, en est une bien trompeuse cependant, car, voyez la pauvre bête — par exemple la dernière là-bas, avec cette lourde charge — les ardeurs guerrières sont depuis longtemps mortes en sa vieille charpente.

D'un contentement égal elle porte au marché les poches pleines, ou, comme en ce moment, la famille à la messe de minuit.

Le pauvre cheval n'est pas né du printemps.

Cette demi-douzaine de marmots qu'il traine là, et d'autres encore qu'on a laissés à la maison, s'il ne les a pas vu naitre, du moins les a-t-il tous, chacun à son tour, menés à l'église, petits infidèles, pour les en ramener petits chrétiens.

L'histoire de ces vieilles bêtes est celle de leur maitre.

Jeune et fringant, le bon animal brûla le pavé pour conduire chez "sa blonde" le père d'aujourd'hui. Et, depuis, ils cheminent ensemble dans la vie, se supportant réciproquement, travaillant côte à côte, indispensables l'un à l'autre, se retrouvant toujours aux heures solennelles, aux moments d'urgence, moments où le plus humble des deux devient parfois le principal acteur.

Quand il s'agit, par exemple, de longues courses pressées, l'hiver, par les chemins débordés, au milieu de la "poudrerie" que soulève l'aquilon; l'automne, quand le pied s'embourbe et se dégage avec peine dans les sentiers boueux, et l'été sur les routes sans ombrage.

Elément obligé des joies de la famille, il conduit aujourd'hui "les enfants" à la messe de minuit; cette fête unique pour les petits et les simples; fête mystérieuse où ils retrouvent dans la touchante et poétique allégorie de la Crèche, la reproduction tangible, comme une incarnation des choses vagues et douces, du merveilleux qu'ils voient parfois flotter dans les rêves de leur sommeil paisible ou dans les fantaisies de leur imagination naïve.

Les deux plus jeunes de ces six heureux, enfouis, émus et recueillis, dans le fond du traîneau, y viennent pour la première fois.

Tandis que le père, dès qu'on est arrivé, descend le premier et se met en devoir de tirer les petits de l'encombrement des "robes", le plus grand saute à terre pour jeter la meilleure et la plus chaude peau sur la bête qui fume. Et pendant qu'on l'attache, les mioches, rangés sur le perron de l'église, enfoncés, raides comme des mannequins dans leurs gros vêtements "d'étoffe du pays", regardent et se disent tout bas:

— Pauvre Bidou, il ne verra rien!

Puis on les pousse dans le vestibule, où la main paternelle enlève de leur tête, la "tuque" de laine profondément enfoncée. Les cheveux suivent le mouvement, et demeurent tout droits, hérissés. Qu'importe! les petits hommes, le coeur serré, ne quittent pas des yeux le chef de famille, prêts à obéir au premier signe. A peine osent-ils passer en hâte leur grosse mitaine au bout de leur nez et sur leurs yeux où le froid a mis des larmes.

A travers la lourde porte on perçoit quelque chose de doux et de troublant, quelque chose d'exquis comme un chant pour endormir les anges. Soudain cette porte s'ouvre toute grande et les marmots extasiés, le regard attaché sur les mille feux de l'autel avancent inconsciemment, marchent comme dans un rêve, jusqu'à ce qu'on les retienne par leur habit.

Tandis que la foule s'agenouille et s'incline autour d'eux, ils restent debout, sans mouvements, absorbés par la vue de la grotte de sapins, cristallisée de sel, représentant la neige sous laquelle git, presque nu, le Petit-Jésus, tout blanc, tout mignon, tendant les bras en souriant aux fidèles qui l'adorent.

Certes, il ne fait pas chaud dans l'église; l'haleine y monte comme l'encens, en spirales blanches, vers la voûte noire. Aussi, malgré la présence du boeuf et de l'âne autour de la crèche, les petits gars se disent-ils en eux-mêmes que cela leur semble bien insuffisant. Ils craignent beaucoup que le bon Jésus ne grelotte, aussi légèrement vêtu. Mais il y a là la sainte Vierge toute sereine, presque souriante; elle s'en apercevrait bien, elle, puisqu'elle est sa maman, n'est-ce pas, s'il avait froid.

Qu'importe! voilà saint Joseph avec un grand manteau rejeté en arrière et dont il n'a que faire... S'il le lui mettait, ce ne serait pas de trop assurément!

Mais non pourtant... Cela doit être! Il faut que l'adorable Jésus souffre pour les hommes... afin d'expier leurs péchés!

On leur a souvent raconté cela.

Mais pourquoi les vilains hommes ont-ils fait des péchés?

Leur coeur se soulève, s'emplit soudain d'une grande indignation.

Un violent désir de venger le Petit Jésus les saisit. Des gros mots — les plus énergiques de leur vocabulaire enfantin — d'éloquentes invectives leur montent aux lèvres pour flétrir les ingrats qui lui font tant de mal.

Ils vont le prendre et l'emporter. Ils vont le mettre à terre plutôt! Ils vont le couvrir de tout ce qu'il y a de chaud et de moelleux dans la maison!... L'on verra bien ensuite si les méchants oseront venir le leur ôter!...

Et les pauvres innocents, navrés, tout frémissant de la tempête qui vient de passer en eux, reniflent tout bas, pris d'une grosse envie de pleurer.

Tout à coup la musique cesse.

C'est comme si une main brusque chassait leur rêve en les réveillant brutalement.

La grotte de sapins s'emplit d'ombres, et au milieu d'un vilain brouhaha, on les entraine dehors où le vent glacé les soufflette au visage.

Sans un mot ils se laissent tasser, encapuchonner, envelopper dans les fourrures, sentant gronder en eux une sorte de mauvaise humeur rageuse qui se fond bientôt en un immense besoin de dormir.

A la maison, on les sort de leur nid comme des sacs de farine — par les deux bouts.

On les déshabille, on les couche sans qu'ils prennent même part à ce fameux réveillon dont ils ont vu les apprêts alléchants, et qui devait, dans leur espoir d'hier, couronner si délicieusement la fête.

Leurs nerfs agités se reposent dans un sommeil de plomb, de la secousse qu'ils ont subie.

Et ce sera demain le débordement des impressions, les emportements, les questions sans nombre, l'adorable histoire enfin des âmes neuves s'ouvrant une première fois à la perception des choses de la vie.

Et, certes, sous quel plus pur et plus chaud rayonnement que celui de la crèche divine, à quelle plus belle aurore pouvait s'opérer cette fraîche éclosion!

Vive Noël toujours pour les mignons et les innocents!

Mme Raoul DANDURAND.

Nos Anges de Noël

Noël! Voici Noël! Les célestes phalanges
S'inclinent vers la terre et cherchent les berceaux.
Noël, petits enfants! Vous êtes nos doux anges,
Chantez au Dieu naissant des cantiques nouveaux.

Noël! Noël! Noël! à grandes envolées
S'échappent des clochers les carillons joyeux,
Mais rien ne vaut, enfants, vos notes gazouillées,
Louanges de coeurs purs, montez, montez aux cieux!

Noël! ô blanc Noël! la neige étincelante
Tombe et change l'azur en vaste champ de fleurs;
Mais bien plus blanche encore est votre âme innocente,
Et Jésus trouve en vous d'ineffables douceurs.

Noël! Vive Noël! O touchante harmonie
Qui mêle aux cieux la terre et le pécheur au saint!
Pour vous, petits enfants, que tout chante et tout prie,
C'est votre fête, à vous, comme à l'Enfant Divin!

Quand Noël est passé, les célestes phalanges
Remontent vers l'azur; mais chaque jour plus beaux
Restent pour nous aimer tous nos chers petits anges,
Et c'est toujours Noël sur le bord des berceaux.

Marie SLYVIA.



Les Sabots de la Vierge

Il y a bien longtemps, dans une vallée pyrénéenne, non loin du cirque de Gavarnie, existait un village florissant. La pauvreté y était à peu près inconnue. Or, trop de bien-être avait gâté le coeur des paysans. Au sein de l'aisance, ils devenaient égoïstes et ignoraient la pratique de la charité.

A l'extrémité du pays, près de l'endroit où, descendant de la montagne comme un serpent d'argent, le gave achevait sa course, se voyait une chaumière délabrée où vivaient un bon vieillard avec sa petite-fille Maria, muette de naissance, les seuls nécessiteux du village. Le malheur les avait frappés. La ferme occupée par les parents de Maria avait brûlé; eux-mêmes étaient morts prématurément, la laissant sans ressources. Le grand-père s'était réfugié avec l'orpheline dans une masure abandonnée. Une chèvre constituait toute leur fortune. Tous deux vivaient misérablement sans que personne eût même l'idée de les secourir.

Or, la veille de Noël arriva et chacun se mit à faire de grands préparatifs pour le réveillon. On rôtissait des volailles, on pétrissait des gâteaux, on montait de la cave des brocs de vin et de cidre. Puis, l'heure venue, on se rendit à la messe de minuit, lanterne en main, à travers une belle nuit étoilée.

Au retour, chaque famille s'assit à la table du festin. On mangeait, on buvait, on riait. Un coup timide résonna soudain au volet d'une ferme plantureuse. Un valet alla ouvrir. Sur le seuil du logis apparut une jeune femme, très belle, mais pieds nus, misérablement vêtue, tenant dans ses bras un petit enfant.

— Voulez-vous me donner l'hospitalité dans votre grange, implora-t-elle, ainsi qu'un peu de pain pour moi et mon petit?

— Ce n'est pas une auberge ici, cria durement, de sa place, le maître de la maison, nous aurions fort à faire si nous devions loger tous les vagabonds qui passent; allez-vous-en.

Et la porte fut brutalement refermée.

Dans la nuit qui devenait de plus en plus froide, la mendiante continua sa route; elle frappa à une autre porte. On lui fit le même accueil. Elle alla ainsi de maison en maison, exposant partout son humble requête, mais en vain; tous ces gens, irrités d'être troublés au milieu de leur bombance, la repoussèrent impitoyablement. La jeune mère, portant toujours son cher fardeau, arriva enfin à la dernière demeure du village. C'était la masure habitée par le grand-père et Maria.

Tous deux aussi étaient allés à la messe de minuit, et certes, les prières qu'ils avaient adressées au divin Enfant de la crèche avaient été les plus ferventes et les plus désintéressées.

De retour chez eux, ils s'apprêtaient à faire honneur à leur modeste souper: du lait chaud et quelques châtaignes rôties. A ce moment, on frappa à la porte. Maria s'en fut ouvrir et vit la pauvresse sur le seuil. Le coeur de la petite s'émut de pitié devant cette détresse, et apercevant les pieds nus et meurtris de l'infortunée, elle ôta rapidement ses sabots pour les lui offrir; puis, courant à la table et saisissant la tasse de lait qu'elle allait boire, elle le présente au bébé.

Soudain la jeune femme se transfigure. Une clarté rayonnante l'enveloppe, ses vêtements et ceux de son fils deviennent plus blancs que la neige. La Vierge Marie — car c'est elle — pose sa main sur la tête de la petite muette et lui dit:

— Parle.

Et la fillette, dont la bouche n'a jamais proféré que des sons inarticulés, consacre à la charité le premier mot qu'elle prononce, et offrant de nouveau le lait aux lèvres de Jésus, elle lui dit:

— Bois.

L'enfant divin effleure de ses lèvres le breuvage, puis il lève sa petite main dans un geste de bénédiction, et la vision disparait.

Le lendemain matin, à l'endroit où avaient reposé les sabots chaussés quelques secondes par les pieds de la Vierge Marie croissaient une quantité de plantes nouvelles, jusqu'alors inconnues dans le pays. Leur tige droite et raide portait des fleurs singulières, affectant la forme de mignons sabots qu'on nomma désormais *Sabots de la Vierge*. C'était l'aconit dont le suc est tour à tour, suivant les doses, un remède excellent ou un poison mortel, symbole de la dureté et de l'amour des coeurs qu'en cette nuit de Noël avait rencontrés la sainte Voyageuse.

La messe de minuit

Noël est une fête précieuse parce qu'on y célèbre la messe de minuit. Messe de minuit! Comme ces deux mots brodés ensemble, associés, appuyés l'un sur l'autre si puissants et si riches de visions, font un beau mariage chrétien! A l'appel que font ces flots de clartés, tous les passants, même ceux qui n'entrent pas, savent que c'est "la messe de minuit", une messe où les hymnes sont entonnées par des âmes meilleures, où l'orgue trouve des voix réellement célestes; où la prière, longtemps perdue, revient toute seule au bercail de la mémoire; où le Christ, en haut de l'autel, ne semble pas crucifié. Bras ouverts, il sourit à tous, et chaque clou de sa main percée ne paraît que le grain de myrrhe déposé dans ses mignonnes paumes par les rois d'Afrique à genoux.

Ah! quel plaisir grave et charmant c'était! La profonde de fête que d'aller autrefois, quand nous avions si peu d'années... entendre cette Messe aux flambeaux du village! D'y songer, le coeur me manque et mes doigts essuient mes yeux.

Henri LAVEDAN,
de l'Académie française.

HISTOIRE DE NOËL

"Mon cher petit Jésus!"

Colette avait 6 ans, ce n'était pas une savante et ces quatre mots tracés d'une lourde écriture lui avaient coûté de très sérieux efforts. Elle repoussa la boucle brune qui balayait son papier et continua, préconisant l'orthographe réformiste, la missive qu'elle voulait expédier au ciel.

Ses désirs n'étaient pas nombreux, mais fort compliqués à décrire; or, le temps pressait, la journée du 24 décembre touchait à son déclin et l'idée de la lettre ne lui était venue qu'un peu tardivement, durant ces quelques heures passées dans la chambre de sa grand'mère où elle avait promis d'être très sage pour que sa maman guérisse.

Peu habituée à la solitude, Colette s'ennuyait et Lili sa poupée devint la confidente de ses tristesses et de ses espérances. Elle lui apprit que c'était la veille de Noël et que cette nuit-là, le petit Jésus descendait dans la cheminée des enfants sages pour leur apporter une foule de belles choses. La physionomie mobile de Lili exprima sans doute un désir, car Colette reprit aussitôt:

— Tu voudrais un bébé couché dans un moïse et puis de gros chocolats remplis de crème blanche? Eh bien! Lili, comme tu as été sage, je vais écrire au bon Jésus de nous apporter tout cela.

La plume en main, elle avait donc formulé sa requête, illustrée ça et là de quelques pâtés importuns.

Satisfaite de son épître, confiante dans l'accueil qui lui serait fait au ciel, elle s'assit devant la fenêtre, Lili dans ses bras, pour regarder tomber la neige. Les graviers du jardin disparaissaient sous sa blancheur, de gros flocons tourbillonnaient dans l'atmosphère, nul bruit ne se faisait entendre que le sifflement du vent dans les aiguilles des sapins.

La voix de l'enfant parut s'affaiblir, les mots se distancèrent, sa tête vacilla, son menton toucha sa poitrine, un souffle léger s'échappa de ses lèvres: Colette était partie pour le pays des rêves.

Elle y aperçut, tout à coup, sous un ciel bleu semé d'étoiles, un jardin magnifique, sablé de sable d'or. L'ombre dentelée des grands arbres tamisait l'ardeur du soleil, des oiseaux de toutes couleurs voltigeaient dans les branches, des fleurs sans nombre émaillaient les gazons, embaumant l'air de leurs parfums. Une musique suave accompagnait les voix des séraphins, tandis que des petits anges affairés entassaient dans de beaux nuages d'innombrables jouets et des bonbons exquis.

L'Enfant-Jésus, dans les bras de la Vierge Marie, surveillait ces apprêts et saint Joseph, un grand livre à la main, indiquait les destinataires.

Colette, très anxieuse, espérait entendre son nom, lorsque la voix de sa grand'maman la fit revenir sur la terre.

— Viens, chérie, embrasser ta petite mère, disait-elle.

Plus blanche que la batiste de ses draps, la petite mère prit entre ses mains la tête de Colette pour la couvrir de baisers, en murmurant:

— Sois bien sage et prie le bon Jésus pour ta maman.

Le coeur de l'enfant se gonfla, ses sanglots éclatèrent, il fallut l'emporter.

Calmée sous les caresses de sa grand'mère, Colette songea à sa lettre qu'elle plaça, très apparente, dans les plus beaux souliers, puis, après réflexion, elle s'agenouilla:

— Petit Jésus, dit-elle, malgré ce que je vous ai demandé et qui m'aurait bien fait plaisir, j'aime mieux que vous ne m'apportiez ni bébé ni chocolat, et que vous guérissiez ma petite mère.

. . . .

Le jour se montrait à peine lorsque Colette ouvrit les yeux. Ses regards dirigés vers la cheminée distinguèrent une grande ombre: d'un bond, elle fut debout.

Dans un moïse de dentelle, un tout petit enfant dormait. Immobilisée d'abord par la surprise, Colette poussa un cri de joie, puis, tremblante, un peu craintive, elle se pencha sur le berceau.

— Le bon Jésus a reçu ta lettre, disait la grand'maman: il te donne un beau petit frère et ta chère maman va guérir... Il a oublié les chocolats, mais tu les auras au baptême.

Jean de RIP.

Cloches tintez, voici Noël

Noël! C'est le réveil! Sous les frimas et les glaçons c'est un sourire du bon Dieu à la terre qui s'est endormie cachée sous son manteau blanc...

Noël! Que de joies cette fête ne donne-t-elle pas à chacun d'entre nous! C'est une chaîne de sourires et de chaude affection qui nous enlasse tous.

Cloches, tintez, voici Noël!

L'enfant, d'un oeil d'envie attend ce jour avec une impatience fébrile... Il questionne, il interroge, il cherche ce que le "Petit Jésus" mettra cette année dans son bas de Noël... Douces joies! Heureux moments où la vie ne semble être faite que d'anneaux fleuris sous un ciel toujours clément... Les cloches sonnent... le petit bat des mains... son coeur déborde... il est heureux!...

* * *

Les ans passent vite, et dans cette course rapide grandissent les soucis, les difficultés que la vie entraîne avec elle... L'avenir se pose plus nettement à l'esprit qui a grandi... Mais voici Noël! La vie matérielle disparaît pour faire place à des jours plus gais où chacun rit... où tous semblent vivre plus librement... avec moins de plis soucieux au front... Les cloches tintent, c'est Noël.

C'est l'oasis de la vie.

* * *

Comme des flots pressés qui se hâtent vers l'abime où ils se perdront une à une, les années ont passé... sans qu'on s'en doute.. Un à un, les cheveux ont pris leur teinte blanche d'hiver.. le pied s'est fait plus lourd... et comme autrefois les cloches du haut de leurs tours altières ou de l'humble clocher de chapelle, égrennent leurs notes joyeuses aux quatre vents du ciel... L'enfant rit, l'adulte pense, le vieillard se souvient...

Cloches, tintez, voici Noël!

Noël à la campagne

Nuit calme et solennelle!
Oh! oui qu'elle était belle,
La rustique chapelle,
Sous son naïf décor!
Avec ses feux magiques,
Et ses autels féeriques,
Et ses joyeux cantiques.

. . . .

Mais écoutez! la cloche sonne
Au clocher lointain qui rayonne,
La cloche sonne et carillonne
A réveiller tout le hameau.
A ce signal, chaque chaumière
Magiquement soudain s'éclaire;
La carriole attend, légère;
A la chapelle! — il fait si beau!

. . . .

Non! pas même un humble cabane
Sou s les yeux d'un boeuf et d'un âne!
Quel fils de pauvre paysanne
N'eût pas rougi de naitre ainsi!
Frêle Enfant que rien ne protège,
Il nous arrive avec la neige
Et les oiseaux blancs pour cortège.

. . . .

Dans son berceau, Jésus repose!

. . . .

Le lys dont la corole exale
Une senteur si virginale;
La neige fraiche et matinale
Qui charge au bois les verts buissons;
Enfin, la perle la plus belle
Avec moins de grâce étincelle
Que sa vive et calme prunelle,
Pleine d'Amour et de rayons!

. . . .

Nuit calme et solennelle!
Vieille et sainte chapelle,
Si riante et si belle
Sous ton naïf décor;
Avec tes feu xmagiques,
Et tes autels féeriques,
Et tes joyeux cantiques,
Te reverrai-je encor?

Abbé A. GINGRAS.

Contes de Noël pour les Petits Enfants

Le petit bas de Jeannette

Jeannette s'est attardée dans la rue à écouter les propos de deux jolies petites filles emmitoufflées de fourrures blanches, et elle est entrée dans sa méchante cave avec un rayon d'espoir dans son coeur naïf. Elle avait bien entendu que le petit Jésus descendait, ce soir-là, par toutes les cheminées, pour déposer de belles étrennes dans les bas des petits enfants, et Jeannette était ravie. Pour sûr que le petit Jésus lui apporterait une poupée, une toute petite s'il voulait, une poupée qui serait sa fille, son amie, sa confidente, à qui elle dirait les mots tendres dont à personne elle n'avait pu jusque-là faire l'aveu brûlant; une amie qui lui sourirait aux heures d'angoisse et d'abandon, alors qu'elle lui verserait toute l'amertume de son petit coeur déjà fatigué.

Il faisait froid dans la cave sordide où Jeannette vivait seule avec son père, et quel père, hélas! Elle restait seule de longues nuits, grelottante de peur, tressaillant au moindre bruit, sachant bien que l'homme qui rentrerait tantôt, ivre et brutal, ne respectait guère son repos, et ses imprécations honteuses, et souvent aussi ses coups terribles, la faisaient tressaillir de douleur sous les mauvaises couvertures où elle se cachait.

Cependant, ce soir de Noël, Jeannette ne tremble pas. Ce n'est pas le père ivrogne et grondeur qu'elle attend... C'est le petit Jésus tout blanc et rose, avec des cheveux blonds et frisés, qui va venir. Jeannette sent son coeur qui frappe de grands coups, et joignant ses petites mains, elle prie:

"P'tit Jésus, tu n'es jamais venu chez nous, parce que je ne t'avais pas invité, ben sûr. Mais vois-tu, je ne savais pas, moi, que tu descendais comme cela par les cheminées, la nuit de Noël, mais tout à l'heure j'ai entendu des belles petites filles qui parlaient de Toi, et qui paraissaient bien certaines que tu leur apporterais de belles choses. P'tit Jésus, je t'en prie, donne-moi une poupée, rien qu'une poupée si tu veux, et je serai si contente! Vois-tu, quand papa rentrera tard la nuit, je ne serai plus toute seule, et je n'aurai plus peur."

Puis un sourire de confiance aux lèvres, Jeannette se releva, et gravement se mit en devoir de préparer le bas où Jésus devait glisser son offrande. Pour tout bien elle en possédait une paire; elle se déchaussa avec un gros soupir, se demandant si le Divin Visiteur ne dédaignerait pas une misérable chaussette toute trouée... Mais non, Lui qui était né dans une étable ne devait pas être fier avec le pauvre monde. Jeannette passa ses petits doigts à travers les gros trous de son méchant bas et elle devint perplexe. Ce détail l'humiliait dans sa fierté native, et elle ne voulait pas que le petit Jésus eut, en voyant cela, une pensée de mépris. Elle songea un moment, chercha dans un coin quelques guénilles dont elle se servit avec adresse pour combler les vides de sa chaussure, puis contente et rassurée, elle accrocha le chausson ainsi réparé au poteau branlant de sa couchette, tout en pensant: "puisqu'il fera noir, le petit Jésus ne verra pas que j'ai raccommodé mon bas avec des guénilles".

Elle s'endormit confiante, en répétant: "Tit Jésus... n'oubliez pas... poupée, poupée!..."

Les cloches de minuit sonnent joyeuses à tous les échos, et Jeannette ne les entend pas toute au beau rêve qui l'a transportée en paradis. Elle est là-haut, plus haut que les étoiles blanches, dans un palais d'or, de pierreries et de lumières, aux pieds de Madame la Vierge si belle et si douce dans son éblouissante parure. Puis elle voit s'avancer, les bras tendus, une toute petite sainte, si jolie, si jolie, le coeur de Jeannette s'élance dans un grand cri: "Maman!"

— Veux-tu bien te taire? crie une voix rude qui l'éveille brutalement.

Et Jeannette croit mourir de douleur et d'effroi en se retrouvant dans son petit lit pauvre, au fond de cette cave empestée humide. Elle pleure, la pauvrette; et son beau rêve brisé; elle pleure la petite maman si frêle et si tendre restée là-haut sous les parvis célestes, et dont elle a à peine reçu le baiser. Elle songe que, maintenant que le père est rentré, Jésus ne viendra pas... Mais s'il venait quand même, le père sûrement lui dirait des mots durs qui le feraient s'enfuir... Non, tout est fini pour elle, et son chagrin grandit, grandit, éclate bien haut en sanglots et en cris!

Le père écoute cette douleur qui monte, monte du petit lit de son enfant; il n'ose ni injurier, ni maudire ce désespoir qui enfin atteint ses fibres paternelles. Il sent que lui aussi va pleurer, et le remords de tout le mal qu'il a fait l'atteint en plein coeur. Il se lève de son grabat et lourdement se dirige vers le petit lit, mais Jeannette en révolte, clame:

— Ne m'approche pas, ne me frappe pas! Je veux mourir, je veux aller retrouver ma petite maman; là-bas... au ciel... Maman! Maman!...

Et lui qui a tant de fois frappé ce corps d'enfant, lui le colosse qui a été un lâche et un bourreau, les cris et les reproches de l'enfant lui font mal, et, d'une voix que l'émotion assourdit, il murmure avec une infinie tendresse:

— Ma petite, ma petite, ne pleure pas, c'est moi, c'est ton papa... je ne te battrai pas, je ne te battrai plus jamais... Je t'en prie, ne te détourne pas, ne pleure plus ainsi, ma chérie, regarde-moi... laisse-moi te prendre dans mes bras... t'embrasser... Veux-tu que je te berce comme faisait ta maman autrefois... et veux-tu que je te parle d'elle, que je te dise combien elle était douce, tendre et belle?

Et le père, avec des attentions délicates, a recueilli dans ses robustes bras le corps brisé de l'enfant; il l'a serré tout contre son coeur, dans un besoin d'aimer et de caresser cette petite chose qui était à lui si complètement, et qu'il avait eu l'odieuse barbarie de martyriser. Comment avait-il pu se montrer aussi cruel? Il ne s'expliquait pas le passé, non plus qu'il comprenait le doux mystère qui venait d'éveiller de nouveau en lui de l'amour si pur

— Dorénavant, lui murmure-t-il, comme s'il disait une chanson, il n'irait plus jamais au cabaret, il travaillerait courageusement, Jeannette aurait des sous, beaucoup de sous pour tenir le ménage, acheter du pain, de la viande, du lait, et quelquefois des sucreries. Et puis, on irait habiter des petites chambres bien propres, où les fenêtres auraient des rideaux et où il ferait très chaud l'hiver.

Jeannette écoutait ravie, elle avait passé ses petits bras autour du cou de Papa, et elle buvait, avide, ces paroles nouvelles, et combien bonnes. Puis doucement elle se mit à verser des larmes qui coulaient lentement sur ses joues amaigries.

— Ne pleure plus, je ne veux plus, ma petite... pourquoi pleures-tu maintenant?

Et l'enfant de répondre en portant la main à son coeur:

— Oh! Papa, j'ai mal de joie... là!

— Mais pourquoi ce bas suspendu au pied de ton lit?

Et Jeannette raconte son espoir, sa prière à Jésus, son attente, sa déception.

— Ces petites filles habitent un quartier différent du tien, explique le père ému, trouvant ce pieux mensonge, voilà pourquoi elles recevront, cette nuit, leurs cadeaux du petit Jésus. Mais il ne descendra dans notre cheminée à nous, que dans huit jours, au jour de l'an.

Et l'enfant s'endort en rêvant que le petit Jésus apporte un magnifique bébé blond, et qu'au pied de son lit, un beau bas tout neuf reçoit le cadeau du Ciel.

Dors, petite fille, dors doucement, la joie enfin est descendue en ta vie, et sur ton petit visage, rose d'émotion, les lèvres de ton père mettent tout l'arrière des caresses.

* * *

A ma fille.

J'ai écrit pour toi, cette toute simple histoire, ma fille chérie, afin que la tristesse des enfants que Noël oublie t'inspire le besoin de te pencher vers la détresse des petits qui, à ton âge, ont déjà appris à souffrir, faute de pain, faute de tendresse. Et puisse l'histoire de Jeannette mettre en ton coeur cette impression profonde qui te rendra pitoyable à toute douleur, généreuse à toute misère.

MADELEINE.

Les bergers à Bethléem

C'était la nuit de Noël, une belle nuit froide, mais scintillante d'étoiles. Sur la montagne voisine de Bethléem les bergers veillaient tour à tour pour garder leurs troupeaux.

Tout à coup, ils entendirent de délicieuses harmonies qui semblaient venir des profondeurs du ciel.

Puis les voix se rapprochèrent, emplissant les airs de leurs accords; enfin les bergers étonnés et ravis distinguèrent les paroles du cantique: *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!*

En même temps, ils aperçurent, flottant dans les espaces, les anges qui leur dirent: "N'ayez point peur. Nous venons vous annoncer une grande joie. Le Sauveur est né! Allez à Bethléem, vous trouverez un petit Enfant couché dans une crèche. C'est lui! adorez-le."

La troupe céleste remonta vers les profondeurs étoilées, et les bergers, de plus en plus ravis, se dirent l'un à l'autre: Allons à Bethléem.

Mais ne voulant pas se présenter au Sauveur les mains vides, ils se chargèrent des humbles présents que leur permettait leur pauvreté; l'un prit son agneau le plus blanc, l'autre, sa brebis la plus douce, un autre un petit pot de lait le plus crémeux, et tous descendirent le coeur joyeux, l'âme débordant d'espérance.

Ils arrivèrent à l'étable, poussèrent la porte mal jointe, entrèrent d'abord timidement.

Mais la bonne Vierge leur sourit et leur tendit son petit Enfant, le divin Jésus.

Et eux se prosternant, l'adorèrent, les yeux mouillés de douces larmes, plus heureux qu'aucun mortel ne l'avait jamais été. Après quoi, ils s'en retournèrent dans leurs montagnes, louant et bénissant Dieu.

C'est ainsi que furent appelés les premiers auprès du Sauveur, les pauvres et les humbles, bien avant les savants et les rois. Jésus voulut par là nous apprendre à aimer les pauvres, qui sont ses meilleurs amis.

Chasseurs de lièvres devenus chasseurs d'âmes

C'était en mon pays de Beauce, le 21 décembre d'un an passé. Un beau soleil qui par son éclat et sa douceur faisait rêver au printemps, inondait de lumière la nappe blanche des champs et les branches chargées de neige.

Depuis trois jours, les petits amis, Lorenzo Ferland Jean Duclos et Louis Masson n'avaient pu se rendre au bois visiter leurs pièges à lièvres, à cause du froid et de la pluie qu'on avait eue après. Ce jour-là, veille de Noël, il n'y avait pas de classe à l'école du village. Ils partirent donc, le casque de laine baissé sur leurs oreilles, la blouse d'étoffe serrée au cou, les chaudes mitaines grises aux mains, les poches pleines de fil de laiton et de cordes, la petite hache à la ceinture, vers la forêt qu'ils aimaient tant à parcourir, et où les attendait peut-être "une quantité" de lièvres à fourrure blanche.

Et comme c'est l'habitude des petits garçons de chez nous lorsqu'ils s'en vont aux lièvres ils ne cessaient de parler en se suivant dans le sentier tout étroit et ramolli, parfois l'un marchant à côté de l'autre, pour mieux comprendre ce qu'il disait.

Jean Duclos paraissait être le plus jeune des trois. On lui donnait dix ou onze ans. Ses grands yeux bleus remplis d'intelligence, suivaient le petit chemin, ou regardaient les deux compagnons, mais souvent aussi allaient bien au delà, et Jean parlait peu, sans doute parce qu'il était plus jeune, mais aussi parce qu'il avait une peine à son petit coeur. Et la première joie du départ effacé, Jean était devenu plus songeur encore.

Lorenzo Ferland, l'aîné des trois, s'était aperçu d'une idée fixe chez Jean, et au bout de quelques instants il lui demanda:

— A quoi penses-tu donc?

Jean aurait bien pu lui répliquer comme tant d'autres petits garçons moins délicats: "C'est pas de ton affaire!" Mais il était bien élevé et il aima mieux ne pas répondre du tout, se contentant de rougir un peu.

Louis Masson prit la parole à sa place, et dit tout bas, et doucement, comme pour témoigner de sa profonde sympathie:

— Sa mère a de la peine...

Jean Duclos vit que son ami connaissait son histoire, et ce fut pour lui comme un soulagement, un réconfort.

Louis Masson continua:

— C'est à cause de son père à Jean, que sa mère a de la peine.

Il s'arrêta là, car il avait peur d'en dire trop long.

Mais Lorenzo voulait savoir. Il était bon lui aussi, et avait des moments de délicatesse raffinée; mais il semblait que parfois cette délicatesse s'oubliât, parce qu'il était un garçon léger. Il demanda à Jean:

— Pourquoi ça donc, que ton père, il a fait de la peine à ta mère?

La question était pénible. Jean, les yeux fixés à terre, rougissait davantage. Ses compagnons ne le voyaient pas, parce qu'il s'était mis derrière eux. Il hésita un moment à répondre, puis dit d'une voix humide:

— Tu sais, papa, il s'est fâché contre M. le Curé, cet été, et il n'a pas voulu retourner à la messe. Maman s'attendait que ça reviendrait... comme cela, et elle me faisait prier beaucoup; elle pleurait aussi, et moi avec elle... Mais ça ne revient pas. Il y a deux fois qu'elle lui parle de la messe de minuit — elle voudrait qu'il irait au moins à la messe de minuit — et ce matin il l'a battue...

Jean s'arrêta. Il avait envie de pleurer.

En effet, sa mère avait rappelé à l'homme ses devoirs de religion envers le Curé, légitime représentant de l'autorité de Dieu, et il l'avait frappée. Elle l'avait supplié de reconnaitre ses torts, elle avait tenté de faire naitre en son coeur une pensée de crainte, mais rien n'avait pu le toucher. L'orgueil le tenait, et il est difficile, parfois, de vaincre l'orgueil! Et sa résolution à lui était prise: point de messe de minuit cette année, pas de prière non plus!

Nos petits bambins marchaient maintenant en silence. Cette pensée tourmentait leur esprit. Jean avait de la peine parce que sa mère avait pleuré, qu'elle avait été battue, et les autres partageaient sa peine.

Tout à coup, Lorenzo Ferland demanda naïvement:

— Pourquoi veut-elle tant, ta mère, que ton père aille à la messe de minuit?

— Maman m'a dit, répliqua Jean, que si papa allait à la messe de minuit, ce soir, elle ne pleurerait plus jamais.

— Eh bien! il va y aller, affirma Louis Masson, avec l'assurance et le sérieux d'un homme accompli. Il va y aller, et le Petit Jésus va le convertir. Je le sais bien, va, que ça arrivera de même!

— Et comment le sais-tu, dit Lorenzo?

— Parce que c'est Jésus qui va l'emmener. On va le prier pour qu'il l'emmène. Nous autres! Moi, je vais vendre mes lièvres et je vais mettre mon argent dans le tronc de l'Enfant-Jésus, pour que M. Duclos aille à la messe de minuit.

Le petit Jean ne parla pas, mais ne sait-on pas que lui aussi faisait la même promesse?

* * *

La température avait été mauvaise pour les lièvres. Après le gros froid et le vent, était venue la pluie, et la neige était à peine durcie par la gelée. Le mauvais temps avait effacé toutes les pistes, et il ne restait plus de chemin que le sentier des petits chasseurs. Ils venaient au bois surtout pour relever leurs collets, écrasés par les avalanches tombées des arbres, et ajuster leurs barrages de sapins dans les vieilles traces du gibier. Ils ne s'attendaient donc pas de remporter un riche butin, mais ils espéraient quand même, — on ne sait pas, des fois... — et ils pensaient à leur promesse.

Mais contre leur habitude lorsqu'il vente, les lièvres "avaient marché". A chaque collet, c'était un cri de joie:

— Encore un!

Il y en avait six. Ils les enfilèrent le long d'une perche qu'ils portaient par les bouts sur leurs épaules, et reprirent gaiement leur route vers la maison. La Providence avait prévu leur bonne action et béni leur chasse.

Les lièvres furent vendus, et les trois petits garçons partirent vers l'église, le soir, après souper, disant qu'ils allaient voir la crèche de l'Enfant-Jésus. Mais ils s'y rendaient pour autre chose...

* * *

L'heure de la messe approchait.

Jean Duclos était à la maison et attendait sa bonne maman. Elle avait une fois de plus insisté auprès de son mari pour qu'il l'accompagnât à cette sainte nuit de Noël. L'homme n'avait pas répondu à ses instances.

Quand elle fut prête à partir, pendant que lui tisonnait le feu dans le gros poêle à deux ponts, elle lui demanda encore:

— Eh bien! viens-tu?

Il hésita un moment:

— Bien, c'est bon! lança-t-il, j'y vas, pour avoir la paix!

Et à l'heure de minuit, lorsque l'église du village tout illuminée et tout ornée de banderoles, d'oriflammes et de fleurs "resplendissantes", appelait les fidèles à l'adoration du "Sauveur Enfant" nouveau-né, on y vit entrer Jean Duclos et sa mère avec un homme qu'on n'avait pas l'habitude de rencontrer là depuis plusieurs mois. A son air embarrassé et pourtant hautain, il semblait se demander comment il se faisait qu'il était dans l'église.

Chacun devait se dire en chuchotant: "Duclos à la messe ce soir!" C'était bien le père de Jean Duclos...

Il avait dit qu'il ne viendrait pas, et il était venu; il avait dit qu'il ne prierait pas, et il avait prié. Bien plus: lorsque les voix chantèrent le doux et pieux cantique des Anges, annonçant "la paix aux hommes de bonne volonté", il pleura...

La mère du petit Jean Duclos avait fini de verser des larmes, et les trois petits garçons, de chasseurs de lièvres qu'ils étaient, étaient devenus chasseurs d'âme.

Valier LEROY.

NOËL

Le grand vent de la nuit râle, soupire et pleure
Là-bas dans les grands pins où nichent les hiboux,
Et s'en vient par moments secouer ma demeure,
Faisant craquer le toit et grincer les verrous.

Minuit sonne là-bas à l'horloge... C'est l'heure
Où Jésus de son ciel est descendu pour nous,
L'heure douce et bénie, où la foule meilleure,
Aux pieds de l'Enfant-Dieu vient tomber à genoux.

Campagnes et côteaux déjà se font moins sombres,
Des lumières partout surgissent... et des ombres
Se profilent au loin, vaguement, sur le ciel;

Et les clochers perdus dans la voûte étoilée
Lancent leurs carillons à toute la vallée:
"Noël! Voici Noël! Jésus est né! Noël!"

Abel MOREAU.

Légende américaine

Je ne sais pas le nom de la poinsetta, cette plante américaine qui balance au bout d'une longue tige l'étoile de ses feuilles si rouges. Mais je sais sa légende. La voici:

C'était la veille de Noël. Devant l'église, de grandes autos s'arrêtaient. Des dames dont les fourrures valaient des fortunes entraient chargées de gerbes. On groupait des palmiers autour de l'autel, on les étoilait d'orchidées. On se dépêchait, on chuchotait: que c'est beau!

Nelly, la pauvre petite orpheline, entrée sans bruit, ses galoches à la main, était enchantée.

Elle ne voyait ni les belles robes jaillies des fourrures ni les colliers de perles et les bagues qui brillaient tant. Ce qui la ravissait, c'était l'hommage de tous ces riches à Jésus, à son cher Jésus.

Mais une jeune fille dit:

— L'autel est plus beau que l'année dernière; nous serons donc encore plus gâtées, puisque chacune de nous recevra juste autant que ce qu'elle a donné.

Alors toute la joie de Nelly tomba. Sa pauvre petite figure creusée s'allongea encore. C'était comme ça? Et elle qui ne donnait rien, elle n'aurait donc pas un sourire de Jésus? Il ne gâterait que ceux qui avaient la joie de pouvoir le gâter?...

Dans son trouble, elle s'était avancée.

— Eloignez-vous, petite fille, lui dit sévèrement une magnifique dame tout en loutre, hermine et perles; vous nous gênez et vous pourriez nous salir.

Aussi vite que les chiens toujours battus, elle se sauva, la petite pauvresse, et, hors de l'église, effondrée sur un talus, la tête dans son tablier pas très propre, elle pleura tant qu'elle put.

Ce n'étaient ni les cadeaux, ni les bonbons, ni les fêtes attendues par les belles dames qu'elle regrettait. Une seule idée martelait sa tête si chaude sous la neige, une seule: Tous les autres donnent quelque chose, et moi, rien! Jésus ne m'aimera pas!

Mais quel drôle de bruit, là, tout près... C'est comme si un très, très grand oiseau...

Oh! non, ce n'est pas un oiseau, celui dont les ailes semblent secouer du soleil, c'est... c'est... Mais oui! c'est un ange! Et tellement plus beau que ceux de l'église, dans sa blancheur!

Oh! cette blancheur! faites de lis, de neige, de lumière, de quoi encore? Nelly la sent entrer en elle qui doit briller plus qu'une fleur d'été à midi...

Mais voilà que l'ange sourit, d'un doux, d'un exquis sourire un peu moqueur, oh! si peu! un tout petit peu, et il lui dit:

— Comment! tu te désoles? et c'est ton cadeau qui plaira le plus au Seigneur!

Nelly est très étonnée.

— Je croyais que, au ciel, on savait tout? Vous, mon ange, vous devriez bien comprendre que je n'ai aucun cadeau? Où le prendrais-je? Je n'ai à moi que mes pauvres hardes que je ne peux pas laver parce que je n'en ai pas d'autres. Je n'ai rien pour Jésus!... rien... rien.

L'ange sourit toujours de ce délicieux sourire qui, en se moquant un peu, réconforte.

— C'est que tu n'as pas su chercher! Regarde autour de toi, regarde bien.

Etonnée, elle cherche à droite, à gauche.

— Mais non! Je ne vois que les mauvaises herbes du talus.

— Cueille-les.

Sans comprendre, Nelly en arrache une botte et timidement:

— Tout de même, mon ange, vous ne pensez pas à me faire mettre ces choses près des magnifiques fleurs? Que dirait Jésus?

— Donne-les lui, répète l'ange avec son brillant sourire, donne-les lui de tout ton coeur et... tu verras!

Que verra-t-elle?

Dans un grand frisson de ses ailes si blanches, il a disparu, l'être de sourire et de soleil.

Nelly est seule, ses mauvaises herbes dans ses pauvres petites mains gercées qui tremblent. Que faire?... Obéir!

Mais, à l'église, une peur l'arrête encore. Les dames la chasseraient! On jetterait son misérable, son ridicule cadeau.

Alors, blottie dans un coin d'ombre, elle attend que la dernière auto soit partie dans son orgueilleux fracas et la fumée qu'elle crache sur ceux qui vont à pied.

Tout le monde est allé déjeuner, même le sacristain. Nelly est seule dans l'église très ornée, seule avec Jésus! Alors elle n'a plus peur.

Elle court s'agenouiller à la sainte Table et, sa gerbe de misère levée bien haut:

— Jésus, cher Jésus! elles sont laides mes gerbes, mais je n'ai que ça à vous donner, et je vous le donne avec tout mon coeur! mon coeur qui vous aime tant!...

Oh! oui, elle l'aime, ce Jésus qui est venu d'abord pour les pauvres et a vécu comme eux, avec eux. Elle l'aime tant, qu'elle en pleure...

C'est à travers les larmes qui brouillent ses yeux qu'elle voit... Est-ce qu'elle rêve? Non! c'est bien une étoile! Une étoile plus brillante que tout, plus que l'ange lui-même! C'est une étoile du ciel!

Elle descend lentement, lentement, comme un aigle qui plane. Elle disparait derrière la porte d'or du sanctuaire... La voilà qui ressort, non plus blanche, mais rouge... quel rouge! Feu? sang? lumière?

Nelly, éblouie, sent son coeur bondir en voyant l'étoile descendre encore lentement vers... Mon Dieu, est-ce possible? vers elle! elle! la petite pauvresse que tous évitent... Jésus! Marie! C'est dans le coeur de Nelly, dans son coeur inondé de joie qu'elle se pose un instant, ressort, effleure les herbes et disparait.

Nelly, dans son extase, ne voit plus rien, mais ses herbes qu'a touchées la flamme du ciel frémissent, s'agitent dans ses mains comme si elles vivaient.

Elle ouvre enfin les yeux et fait un grand ah!... en voyant, au bout de ses gerbes, de splendides étoiles en feuilles couleur de feu et de sang.

Et voici que, s'échappant de ses doigts, la gerbe miraculeuse va jusqu'à l'autel, grandit, grandit! Et, en un instant, les fleurs de serre, les fleurs riches sont écrasées, noyées, anéanties dans l'étoilement rouge qui embrase les palmiers, la nappe d'autel, le tapis même, étale partout la splendeur royale du don aimé de Dieu; du pauvre petit coeur aimant.

Le soir, lorsque le beau monde revint, ce fut une stupeur d'admiration et de dépit.

Mais qui donc a pu si vite et si merveilleusement orner l'autel et nous éclipser? Et d'où les a-t-on fait venir, ces plantes que personne ne connait?

Tous se le demandaient. Mais la seule qui le savait ne le dit pas.

On ne connut le miracle que le jour où une religieuse, avant de laisser s'envoler son âme, confia au prêtre par quelle grâce Dieu avait fait de Nelly la pauvresse une de ses filles préférées.

Jacques MORIAN.

Autour d'une balle

Une petite fille jouait dans un parc d'Edimbourg. Soudain, la balle qu'elle lançait bondit sur un caillou et fut projetée dans une corbeille de fleurs.

L'enfant se mit à pleurer.

Plusieurs fois déjà elle avait été grondée par le garde. Elle ne se souciait pas d'affronter une fois de plus son courroux.

Soudain, elle eut une idée.

Un vieux monsieur s'approchait. Il se promenait avec une dame. Elle vint près de lui, et lui dit:

— Vous ne voudriez pas me rendre ma balle, qui est tombée dans les fleurs. Vous seriez si gentil!

Le monsieur, en souriant, accepta. Il piétina sans hésitation la corbeille interdite pour faire plaisir à la petite fille. Or, le garde, toujours aux aguets, était arrivé. Qu'allait-il dire? Il ne dit rien. Joignant les talons, il salua militairement.

Le monsieur et la dame qui se promenaient étaient le roi et la reine d'Angleterre.

En visite

Rosette, six ans, fait une visite avec sa mère, qui lui recommande, avant d'entrer, de ne rien demander.

Tandis que les dames causent, Rosette joue avec sa poupée.

Quatre heures sonnent; la maitresse de maison oublie de faire servir goûter et rafraichissements.

Cependant, elle voit Rosette qui gourmande sa poupée en la secouant de toutes ses forces.

— Ta fille n'est donc pas sage, Rosette, lui demande-t-elle, pour que tu la grondes ainsi?

— Eh non! répond la petite; elle est très méchante, elle me demande tout le temps à goûter, quand elle sait bien que je n'ai rien à lui donner.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

En somme: concours magnifique, qui prouve qu'avec de la bonne volonté, de la persévérance et de l'application, on peut arriver à d'excellents résultats. Trois remarques très importantes à faire cependant, mes vaillants et vaillantes:

1.—Plusieurs oublient d'avoir pour la ponctuation tous les égards qu'elle mérite. On a dit, avec raison, que "la ponctuation est la politesse de l'écriture" et l'absence de ces petits signes, chargés de mettre une très utile séparation entre les idées, est un signe de désordre.

2.—Un assez grand nombre de concurrents semblent attacher peu d'importance à la calligraphie. Que l'on prenne note qu'une belle écriture plaira toujours et pourra attirer des faveurs sur la tête de son propriétaire.

3.—Les longueurs! hélas! Certains concurrents délayent leurs pensées dans des phrases qui n'en finissent plus. On va, entassant feuille sur feuille, sans ordre, sans choix, avec l'unique préoccupation d'en dire le plus long possible. Mère-Grand ne s'y laisse pas prendre: c'est la qualité qu'il faut, la quantité importe peu.

Et pour vous aider à mettre ces conseils en pratique, je donnerai un beau prix aux dix meilleures lettres qui me parviendront d'ici le 15 janvier. Ces lettres me parleront de la grande fête de Noël, des joies qu'elle suscite, des rêves qu'elle fait naitre. Elles seront courtes, claires, écrites à main posée et la ponctuation n'y sera pas dédaignée.

J'attends donc ces petits chefs-d'oeuvre. Et d'avance mon vieux coeur se réjouit.

MERE-GRAND.

CONCOURS DE NOVEMBRE

Grades 1 à 4

Grade 1 — Prix: Réal Lacerte, couvent de Sainte-Anne.

Grade 2 — Prix: Charles Turenne, collège de Saint-Norbert.

Grade 3 — Prix: Eveline Guay, couvent de Sainte-Anne.

Grade 4 — Prix: Ida Todd, école de Saint-François-Xavier.

Mentions honorables: Adèle Beaudry, Yvonne Desautels, Geneviève Tessier, Thérèse Gauthier, Lucie Genthon, Laura Todd, Lucien Charette, Ernest Landry, Zéphirin Magnan, Henri Vergnant, Léo Saint-Germain, Emilien Grandmont, Henri Trottier, Gabriel Desarmeuien, Georges Lord, Jeanne Mercier, Thérèse Simoens, André Lemesurier, Laurent Beaumont, Raymond Laverdière, Alice Laurin, Hortense Tremblay, Basile Courchaine, Adonai Lamoureux, Alda Berthelette, Jeanne Gauthier, Thérèse Lavoie, Clotilde Villebrun, André Laverdière, Clément Benjamin, Léon Grandmont, Alice Bisson, Gérard Benjamin, Honoré Vouriot, André Moreau, Joseph Moreau, Annette Bélanger, Rita Champagne, Edmond McCaughan, Rosario Lamothe, Gabrielle Champagne, Henri Boucher, Marguerite Prairie.

Autres compositions méritantes: Alice Blanchette, Jeanne Dubreuil, Louise Dutigny, Placilda Cashawa, Florence Fontaine, Lucien Gauthier, Ephrem Bohémier, René Demers, Edmond Tougas, Léo Duhamel, Antoinette Champagne, Imelda Perras, Rose Doré, Eugénie Leclair, Lucille Dupont, Simone Beaupré, Germaine Ferland, Irma Lamoureux, Etienne Simard, Eugénie Guenette, Armande Tougas, Eloi Bohémier, Louis Champagne, Thérèse Samson, Louis Boisvert, Gérard Manseau, Martha Gauthier, Thérèse Guay, Marceline Nolin, Cécilia Champagne, René Tougas, Eveline Pelland, Amédée Michaud, Roland Tougas, Maurice Gauvreau, Georges Desautels, Gabriel Bureau, Wilfrid Grouette, Jeanne Charpentier, Luce Dubreuil, Léo Péloquin, Thérèse Paillé, Agathe Magnan, Thérèse Mahé, Télesphore Soucy, André Desmarteaux.

Grades 5 à 7

Grade 5 — Prix: Paul Lord, Saint-Norbert; Eva Laverdière, Wolseley, Sask.

Grade 6 — Prix: Maurice Bédard, école du Sacré-Coeur, Winnipeg; Aurélie Delisle, couvent de Saint-Norbert.

Grade 7 — Prix: Ulysse Bohémier, couvent de Ste-Anne.

Mentions honorables: Jeannette Mathieu, Aline Bohémier, Louis Delisle, Alida Landry, Wilfrid Perron, Albertine Laurin, Joseph-Eugène Perron, Georgina Beaudry, Angéline Magnan, Florence Savoie, Irène Phaneuf, M. Dubuc, Elisabeth Dubé, Marie-Ange Lord, Anna Balcaen, Flore Jacques, Marie Van de Velde, Dorothée Fréchette, Albert Verrier, André de Moissac, Etienne Bohémier, Hélène Champagne, Marie-Jeanne Duhamel, Marcel Beaudry, Suzanne Chagnon, Laure Arpin, Augustine Beaumont, Thérèse Emond, Marie-Anne Savard, Jeannette Lafortune, Marguerite Guay, Marie-Ange Simard, Blandine Bédard, Suzette Buffet, Annette Hince, Jeannette Parent, Paul Joyal, Marie Cadieux, Angéline Beaumont, Herménégilde Préfontaine, Monique Bohémier, Yvonne Grandmont, Léa McCaughan, Mathilde Paillé, Germaine Bisson, Hélène Guenette, Alice Tougas, Laura Perron, Jeanne Perron, Bernard Perron, Antoinette Laurin, Katie Teres, Blanche Boily, Béatrice André, Jeannette Bougerol, Marcien Lafortune, Flore Boulet, Rose-Aimée Champagne, Irène Galipeau, Lucie Lavoie, Georgiana Landry, Raymond Péloquin, Orile de Montigny.

Autres compositions méritantes: Suzanne Desfossés, Georgine Lamarre, Elodie Champagne, Adèle Paillé, Irène Tétreault, Gérard Bureau, Alcide Bouvier, Luc Dandeneau, Fortunat Mousseau, Jeanne Tougas, Malvina Gauthier, Clarisse Tremblay, Irène Laverdure, Paul Lauzon, Joseph Tétreault, Alphéric Saint-Laurent, Aurore Mondor, Ernest Simard, Cécile Gauthier, Germaine Perreault, Alice Perrin, Irène Montgomery, Lucienne Montagnon, Gertrude de Montigny, Louise McDougall, Lucia Bilodeau, Dora Dusablon, Bertha Duyvejonck, Florence André, Laure Hupé, Corinne L'Heureux, Alda Désautels, Augustine Rémillard, Jeanne Demers, Oscar Mercier, Irma Wolfaert, Lucile Brunet, Aurore Laurin, Omer Demers, Joseph Guay, Rosario de Montigny, Marius Magnan, Jeanne Benoist, Henriette Grouette, Hélène Blais, Cécile Doutre, Annette Verville, Madeleine Dugal, Georgette Bourbeau, Yvonne Beauchamp, Ambroise Lussier, André Desrosiers, Mathilde Véronneau, Marcien Leduc, Madeleine Dubuc, Joseph Therrien, Joseph Lussier, Armand Grenier, Josaphat Boily, Lucille Marchildon, Blanche Dupré, Marguerite Dufort, Joseph Massué, Omer Landry, Ernestine Verreault, Zéphirin Moreau.

Grades 8 à 11

Grade 8 — Prix: Olive Malo, Saint-Malo.

Grade 9 — Prix: Germaine Tétreault, La Broquerie.

Grade 10 — Prix: Eva Vermette, Sainte-Anne des Chênes.

Grade 11 — Prix: Marguerite Rémillard, Saint-Jean-Baptiste.

Mentions honorables: Edith Péreux, Jeanne Dufort, Nathalia Desmarais, Emma Lavack, Anita Heim, Rosa Pelletier, Bernadette Mousseau, Angèle Gauthier, Noëla Bédard, Léa Turenne, Yvonne Boisvert, Gracia Regnier, Philippe Richard, Anna Saint-Germain, Annette Danceault, Inez Desmarais, Yvonne Guay, Clara Pelletier, Irène Lafortune, Berthe Lafortune, Alexandre Fabas, Arthur Gagnon, Lucie Beaudry, Germaine Beaudry, Adrienne Legal, Jeannette Lanthier, Eveline Bleau, Germaine Lavergne.

Autres compositions méritantes: Jane McAdams, Annie Charnicki, Sylva Landry, Irène Lemay, Thérèse Turenne, Cécile Boulet, Georgette Gelande, Jean McDonald, Claire Perreault, Marie-Anna Lavoie, Annette Fréchette, Irène Heim, Bibiane Lacerte, Arthur Lacerte, Lillian Sleno, Marie-Louise Ethier.

NOTE — Mère-Grand ne répond pas aux lettres de concours, trop nombreuses. Pour avoir droit à une réponse, il faut écrire une lettre spéciale.

Les petits enfants dont les noms suivent ont oublié de mentionner le grade auquel ils appartiennent et n'ont pu participer au concours: Adèle de Rocquigny, Marguerite Dupont, Marie-Jeanne Boisjoli.

Plusieurs compositions sont aussi arrivées après le 26 novembre et n'ont pu être classées. Que l'on veuille bien se conformer à l'avenir aux conditions du concours et l'on s'évitera ainsi bien des petits déboires.

MERE-GRAND.

La Sainte-Enfance

Nouvelle souscription

Afin de satisfaire aux désirs de mes petits enfants, je commence une nouvelle souscription qui restera ouverte tant que nous n'aurons pas atteint le montant fixé: $5.00.

Les élèves de l'école Saint-Joseph, La Broquerie, 50 sous — Denise, Solange, Gédéon et Gertrude Verrier, Albert, Cécile et Emilienne Laramée, Simone, Justine et Arméline Therrien, Joseph Lafrance.

Les élèves de l'école de Saint-François-Xavier, $1.30 — Herménégilde, Charles et Alice Préfontaine, Annette et Lionel Daneault, Gracia Régnier, Léa McCaughan, Henry et Edmond McCaughan, Albertine et Louise McDougall.

Mère-Grand vous remercie du fond de son coeur, chers et braves petits-enfants.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Laurette Tétreault — Vous avez une maman admirable; je le vois par tout ce que vous me dites. Une petite fille qui possède à ce degré l'esprit de devoir et de travail le doit à la maman qui a su former son coeur et lui inspirer l'amour du bien. Remerciez le petit Jésus de vous avoir donné d'aussi bons parents, continuez à vous appliquer en classe, à vous rendre utile à la maison, et à me raconter tout ce qu'il vous arrive d'agréable et de bon.

Jacques Mireault — Il y avait longtemps que votre petite place était vide... Nous la gardions cependant, convaincus que vous nous reviendriez. Le joyeux temps de Noël approche vite. J'ose espérer qu'il vous apportera tous les jouets désirés et beaucoup de friandises. Pourquoi ne pas m'écrire plus souvent ces gentilles choses que vous dites si bien?

Marguerite Prairie — Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez eu votre belle fête de la Sainte-Enfance. Je suis certaine qu'elle laissera dans vos âmes d'enfants un souvenir ineffaçable et qu'elle vous incitera à garder toujours dans votre tirelire la part du petit "noir". C'est par l'affection respectueuse et les petites attentions que l'écolière acquitte sa dette de reconnaissance envers les bonnes religieuses qui se dévouent pour elle. Je vois que vous vous appliquez à cette douce tâche et vous en félicite. Revenez souvent faire causette avec Mère-Grand.

Annette Forest — Je suis bien heureuse de ce que vous me dites au sujet du "Coin". J'espère que vous vous plairez au milieu de nous et que vous m'écrirez souvent ces jolies choses que vous dicte votre coeur. Vous devez compter les jours... Noël s'avance trop lentement au gré des tout petits. J'espère qu'il vous fera bien heureuse en comblant tous vos désirs.

Henri Boucher—Bravo, mon petit Henri! Je souhaite que tous les petits-enfants suivent votre exemple et ne rechignent pas à l'effort, surtout à l'effort continu. Il faut se hâter d'apprendre et se donner du mal si l'on désire faire un homme instruit, utile à sa race, à son pays. J'ai bien hâte de lire votre composition de novembre. Mille pensées bien tendres.

Marcien Emond — Il va falloir se "secouer" un peu, mon cher petit-fils, et arriver premier le mois prochain! Cela vous sera facile, puisque vous admettez un brin de négligence. A l'oeuvre donc! Je vous devine à patiner sur la belle glace vive. N'est-ce pas que l'hiver est une saison charmante? Amusez-vous bien, mettez-vous du carmin aux joues — et à vos heures de flânerie, venez me raconter tous vos plaisirs.

Philippe Beaupré — Je voudrais que vous trouviez dans ce petit billet un plaisir aussi grand que celui que j'ai éprouvé à vous lire. Installez-vous au "Coin" sans façon et restez-nous toujours fidèle. C'est bien mignon un petit bébé qui commence à faire risette; je devine les heures exquises que vous passez à le faire sourire et jaser. Donnez-nous souvent de vos nouvelles et soyez assuré de la tendresse de Mère-Grand.

Marie-L. Perron — Comment n'aimerais-je pas la chère petite amie qui me donne une aussi jolie causette! Votre lettre est un modèle d'écriture soignée, de pensées claires et simples; elle mérite une mention spéciale. Depuis quelques semaines, je caressais l'espoir d'aller surprendre mes petits-enfants de Sainte-Anne le 3 décembre: l'heure des trains m'a fait renoncer à mon projet. Pensez donc! arriver dans une place étrangère à 11 h. 30 du soir!... J'en ai eu bien du chagrin, mais, croyez-moi, l'année scolaire ne s'écoulera pas que vous n'ayez ma visite. Un merci du coeur pour votre gracieuse invitation, et à une autre fois!

Aurore Mondor — Ce n'est pas moi qui me plaindrai de vous lire, petite amie gentille, et cela devrait vous engager à revenir très souvent... Le langage des petits-enfants est une harmonie très douce, très caressante, que je comprends bien, qui me trouve toujours disposée. Ce M. l'Inspecteur est une trainard, n'est-ce pas? Pour la paix de vos âmes d'écoliers et d'écolières, j'ose espérer qu'il ne vous tiendra pas en alerte davantage.

Agnès Boisjoli — Il est tout naturel d'aimer ce qui est aimable; on n'y a pas grand mérite. Aussi, c'est sans effort que je chéris tous les chers petits qui composent ma grande famille et en font le charme. Ca doit être bien dur en effet de changer de grade, d'avoir à déchiffrer de nouveaux bouquins quand on savait les autres par coeur! Ma petite Agnès s'en tirera quand même à merveille, car c'est une vaillante que le travail n'effraie pas.

Marguerite Mahé—Si j'osais, je vous demanderais de me donner souvent des lignes fines et affectueuses comme celles que je viens de lire; mais je n'insiste pas trop, car une petite écolière se doit tout d'abord à ses études. Avec quelle hâte j'attendais la correspondance de Sainte-Anne cette semaine! J'y vois que mes chers petits-enfants se sont surpassés ce jour-là, que ce fut une fête splendide, une vraie fête d'apostolat! Comme l'Enfant-Jésus doit être content de ses nouveaux petits apôtres!

Alice Bernier — On ne peut pas dire que vous péchez en longueur, mignonne! Les études prennent-elles donc tout votre temps? Oh! alors, de grâce, mettez-en au rancart et donnez-nous un peu plus de vos pensées. L'approche de Noël doit vous faire battre le coeur! Qu'il comble tous vos désirs et mettent une joie complète dans votre famille!

Marie Gosselin — C'est vous? Je m'en réjouis et vous fais mon meilleur sourire. Ce désir que vous exprimez se réalisera sûrement, car je me propose de connaître tous les chers enfants qui mettent tant de joie au "Coin". Je suis heureuse que mon petit billet vous ait plu, qu'il soit un stimulant pour vos études. Moi aussi, je vous aime bien. Vos délicieuses pensées me vont droit au coeur.

Marie Emond — Comme je suis fière de ma petite Marie! Première en classe! C'est un honneur qui ne s'achète pas sans efforts, et qui en dit long sur la vaillance de ma petite fille. En effet, la maladie dans la famille est une lourde épreuve, mais nous allons tous unir nos prières et faire violence au ciel afin qu'il donne la santé à vos chers parents. Donnez-moi d'autres nouvelles bientôt et comptez sur l'affection de Mère-Grand.

Hélène Boily — Vous désespériez d'avoir jamais votre tour, n'est-ce pas? Enfin, me voici, et comme vous connaissez mes raisons, vous ne me bouderez pas trop. Moi aussi, j'ai bien aimé ce "portrait" de votre père auquel j'ai fait une place d'honneur. Que de belles glissades vous devez faire sur la belle neige blanche! Je me voudrais là pour jouir de vos francs éclats de rire et participer à votre gaieté. A quand une longue, longue lettre?

Elise Boily — Ici aussi c'est grande fête, puisqu'on a le bonheur de vous lire. Je vous imagine d'une sagesse exemplaire ces semaines-ci, car, en bonne petite fille, vous préparez votre coeur à la visite de l'Enfant-Jésus. Noël fera de tous mes chéris, je l'espère, des petits enfants heureux et comblés. Que personne ne soit oublié! c'est le grand désir de Mère-Grand.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Départ de ma soeur missionnaire

Ma chère petite amie,

Quoi de plus suave et de plus consolant qu'un moment passé auprès d'une petite amie qui nous est chère! Ainsi dans tous les événements tristes ou joyeux de ma vie, ma pensée se dirige toujours vers toi, car je suis sûre d'y trouver la sympathie dont mon coeur a besoin.

Aujourd'hui, ma petite messagère t'apportera des choses peu ordinaires. Peut-être as-tu entendu parler du départ de ma chère soeur pour se faire religieuse missionnaire. Plusieurs fois déjà, à la suite de lectures faites dans les annales des missions étrangères, elle avait exprimé le désir d'être du nombre de ces âmes généreuses qui se dévouent auprès des miséreux des pays étrangers; mais nous étions loin de nous imaginer que ce simple désir pourrait devenir une triste et consolante réalité.

Depuis quelques jours, je remarquais que Berthe était très pensive, plus pieuse même que d'habitude; c'était le moment de la décision héroique. La grande préoccupation de cette chère soeur était bien de savoir comment nos chers parents et tous les membres de la famille accueilleraient sa décision.

Tu peux imaginer le bouleversement et l'angoisse que cette nouvelle causa dans la famille. Cependant papa et maman, quoique inconsolables à la pensée de l'éternel adieu qu'il faudra dire à leur fille bien-aimée, ne s'opposèrent nullement à son projet, parce que, disaient-ils, ils n'avaient pas le droit de mettre d'obstacle à l'accomplissement de la volonté du bon Dieu. Mais moi, plus égoiste qu'eux, j'essayai par mes larmes et mes reproches les plus amers de la convaincre qu'elle devait rester avec nous; je sentis bien que mes pleurs lui rendaient encore plus douloureux le sacrifice de la séparation, mais elle resta toujours inébranlable dans sa résolution.

Elle nous quittait jeudi dernier. Les adieux se firent dans le silence le plus solennel; on aurait dit que chacun refoulait ses larmes, retenait ses émotions afin de ne rien enlever à la grandeur et à la sublimité du sacrifice.

Voilà, bonne amie, ce que j'avais d'important à te dire. Je sais que ta bienveillante affection m'aidera à supporter la peine de cette séparation, et que ton pieux souvenir soutiendra le courage de cette chère petite soeur, dans ses travaux pénibles chez les païens.

Une amie qui t'aime bien,

Marguerite REMILLARD.

Couvent de St-Jean-Baptiste, Man., 11e grade.

* * *

Faute avouée est à moitié pardonnée

Chère Mère-Grand,

Pendant une belle après-midi de vacances dernières, j'étais à jouer à la balle avec un petit ami, près de la maison de notre voisin qui était absent ce jour-là. Devenus enthousiasmés par le jeu, nous oubliâmes que nous devions faire attention aux fenêtres qui étaient près de nous, et malheureusement, j'envoyai la balle juste dans une fenêtre qui se brisa en mille miettes. Mon compagnon me suggéra de n'en rien dire, puisque personne ne nous avait vus, et que jamais M. X., ne saurait qui avait fait ce vilain coup.

Pour un instant je ne savais que faire, mais ensuite, me souvenant des bons avis reçus sur la franchise, entre autre que "faute avouée est à moitié pardonnée", je me suis décidé d'avertir le propriétaire de l'accident qui m'était arrivé, aussitôt qu'il serait de retour. Ce que je fis, et à ma grande surprise, il n'eut que des éloges à me faire sur la manière dont j'avais agi, et m'assura que si je continuais à être franc, je pouvais être assuré de faire la consolation de mes parents et d'être un citoyen loyal à ma patrie.

Maurice BEDARD.

Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg, 6e grade.

* * *

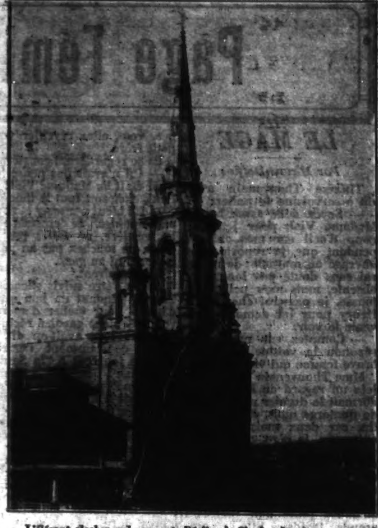
Chère Mère-Grand,

Une belle journée d'été, on était beaucoup de petits camarades ensemble. J'ai lancé la balle, elle a été dans la vitre et elle a cassé la vitre en miettes. Quand je l'ai fait, mes petits camarades se sont sauvés de moi. J'ai été le dire à Soeur Supérieure; parce que j'ai été franc elle me l'a pardonné.

Votre petit garçon,

Réal LACERTE.

Couvent de Sainte-Anne des Chênes, 1er grade.



L'élégant clocher qui surmonte l'église de Sherbrooke et que pourront admirer les voyageurs de la Survivance Française lors de leur passage dans cette dernière ville, en décembre prochain. *(Cliché Canadien National)*

Etre l'ami de Jésus

Il y a trois moyens principaux de prouver à Notre-Seigneur qu'on lui rend affection pour affection.

Le *premier*, c'est de garder son âme pure de toute souillure. Le péché salit l'âme. "Seigneur, chantait le prophète, tirez-moi de la boue affreuse dans laquelle je suis enfoncé".

Le péché attriste Jésus, met une barrière entre lui et nous, le blesse cruellement.

Le *second* moyen de prouver à Notre-Seigneur qu'on l'aime, c'est la *piété*.

Piété veut dire amour; piété filiale et amour filial sont une même chose.

Mettre la piété en pratique, être pieux, c'est faire des efforts continuels pour se corriger de ses défauts et pour acquérir des vertus.

Sainte Rose de Lima fut le modèle des enfants pieux. Aussi Notre-Seigneur se plaisait-il à l'appeler: *Rose de mon coeur.*

Le *troisième moyen* de se montrer l'ami de Jésus, c'est d'être vertueux. La piété conduit tout naturellement à la vertu. C'est elle qui nous donne la *force* (vertu, du latin: *virtus*, force) de combattre nos défauts et de produire des actes méritoires.

Il en coûte souvent d'obéir, de travailler, d'être patient, de ne jamais dissimuler la vérité: qui dit vertu dit effort et victoire sur soi-même. L'enfant qui aime Jésus et qui veut en être aimé ne se refuse pas à ces efforts, car il tient à la victoire: *mériter* d'être aimé de Jésus.

AMUSONS-NOUS

Les cruches sans anses

Ce jeu: *Les cruches sans anses*... se joue ainsi: Un nombre impair de joueurs; car l'un d'eux doit être laissé pour compte après un tirage au sort. Ensuite la moitié des joueurs se placent en rang assez serré avec la main droite sur la hanche, et l'autre moitié avec la main gauche sur la hanche. Ces derniers, pendant que joue un piano ou un phonographe, se mettent en mouvement autour des premiers. Dès que la musique cesse, chacun des coureurs essaie de passer son bras dans l'anse, ou bras de ceux qui sont stables. Et le laisser pour compte s'efforce de se faufiler au bras d'un joueur; alors s'il y parvient, c'est celui des coureurs qui n'a pu se procurer un anse qui devient la cruche cassée et le laisser pour compte. Quand ce jeu se joue en plein air, un des joueurs se charge de siffler un air... C'est un peu comme la chaise musicale, mais sans l'encombrement des chaises.

L'enfant et le morceau de bois

— Oh! maman, disait un enfant, quel prodige! Voilà un morceau de chêne qui a une odeur d'orange.

— Mon fils, devine pourquoi.

— Mais, c'est sans doute parce que la nature l'a voulu ainsi.

— Non, mon enfant, réfléchis un peu, et tu découvriras la cause de ce phénomène.

— Oh! maman, j'ai beau réfléchir, il m'est impossible de la deviner.

— Mon ami, j'avais enfermé ce bois avec des oranges, dans une même boite. Il s'est imprégné de leur douce odeur, et voilà ce que l'on gagne en bonne compagnie.

Page Féminine

LE MAGE

Par Mirane-Deffins

Thérèse Thouvenain avait dit à sa voisine de palier:

— Soyez donc assez bonne, Madame Vial, pour jeter un coup d'oeil sur mes enfants, pendant que je reporte mon ouvrage au magasin; je ne serai sans doute pas longtemps absente, mais mon petit Noël tousse, je passerai chez le Dr Henry pour lui demander de venir le voir.

— Comptez sur moi, avait répondu la voisine, vieille et brave femme qui vivait seule.

Mme Thouvenain partie, elle jeta un regard au berceau où dormait le dernier né, un bébé de quatorze mois, déjà orphelin, car deux mois après sa naissance, le père, un vaillant ouvrier mécanicien, était mort des suites d'une broncho-pneumonie contractée autrefois dans les tranchées et qui, mal guérie, l'avait emporté en quelques jours aux premiers grands froids. Elle recommanda aux autres enfants, Paul, Luce et Janine, d'être sages et rentra chez elle pour préparer son repas du soir ou plutôt la bonne et copieuse soupe qu'elle partagerait, tout à l'heure, avec la petite famille de Mme Thouvenain. La veuve était loin d'être à l'aise avec ses quatre enfants et, quoique courageuse et acharnée à l'ouvrage, l'épicier et le boulanger étaient parfois obligés de lui faire crédit, lorsque Paul avait besoin d'une nouvelle paire de chaussures ou Luce et Janine d'une robe chaude. Elle en souffrait cruellement, étant loyale et fière, mais jamais abattue, grâce à une inébranlable foi en la bonté divine; elle redoublait d'efforts, prolongeant les veillées sous la lampe, s'usait les yeux, non à pleurer mais à coudre, sans que la moindre révolte vienne assombrir la lumière vibrante de son âme chrétienne.

* * *

La voisine rentrée chez elle, Paul qui avait sept ans, Luce cinq ans et Janine trois ans, reprirent leur jeu, interrompu. L'obligeante Mme Vial surveillait de son mieux leurs ébats à travers la cloison qui la séparait des enfants — les murs sont si minces dans les maisons ouvrières! — quand un bruit de meubles projetés, des cris la firent accourir. Paul brandissait un balai renversé couvert d'une serviette blanche d'où pendaient de longs rubans de papier bleu. Luce et Janine entre deux chaises, tombées, pleuraient bruyamment.

— Qu'y a-t-il? demanda Mme Vial.

Tous parlèrent à la fois. Enfin, Paul expliqua qu'ils faisaient la processsion "comme à l'église".

— On fait moins de bruit à l'église, voyons, mes enfants! gronda la brave femme.

— Mais c'est Janine qui voulait porter la bannière et que Paul tienne les rubans avec moi! Comme elle est trop petite, elle est tombée avec la bannière qui a manqué de casser un carreau.

— Allons, allons, soyez sages, amusez-vous à autre chose et plus doucement. Je vais voir ma soupe et je reviens.

Mme Vial sortie, Paul, Luce et Janine déjà consolés, cherchèrent un jeu nouveau. Leur imagination féconde leur en fournit vingt. Luce voulut que l'on commençât par jouer au parrain et à la marraine. Elle prit la petite Janine dans ses bras et, trébuchant à chaque pas, se promena dans la chambre tandis que Paul jetait à pleines poignées des ronds de papier, découpés dans un vieux journal, qui symbolisaient des dragées.

Janine, à son tour, proposa de "faire les premiers communiants". Le dos tourné à la fenêtre, les deux soeurs s'agenouillèrent de façon à avoir le bord des rideaux de mousseline sur la tête, et Paul, à genoux également, un peu en avant d'elles, son mouchoir noué en brassard au bras gauche, et tous trois des cierges de papier roulé à la main, chantèrent doucement, puis à tue-tête, les cantiques que leur avait appris la maman. Ce qui fit, encore une fois, se précipiter la voisine.

— Voulez-vous chanter plus bas, vous allez réveiller votre petit frère.

Ils se regardèrent consternés.

— On n'avait pas pensé que Noël était là, Madame Vial! dit Paul, excusant tout le monde.

— Eh bien! pensez-y et soyez raisonnables. Je descends chez la fruitière, ne faites pas de bruit, ne touchez pas au poêle surtout! ni au gaz...

Ils promirent.

Après s'être suivis silencieusement pendant un bon quart d'heure pour tâcher d'apercevoir leur ange gardien réciproque qui, leur avait-on dit, se tenait constamment derrière eux, ils jouèrent à "la Sainte-Catherine". Jouer à "la Sainte-Catherine" pour Luce et Paul consistait à faire le simulacre de porter un grand panier empli de brioches, et pour Janine, de porter un cierge en processionnant gravement autour de la pièce. Ils démontèrent et remontèrent leur petite chapelle où trônaient une Sainte Vierge, grande comme un doigt, entre deux petits candélabres dorés, et un saint Antoine de Padoue encadré de deux minuscules pots de fleurs aux roses de chiffon. Paul récita trois *Pater* et trois *Ave* auxquels les petites répondirent mains jointes et front baissé. Puis, Luce eut une idée:

— Si on faisait la crèche?

Aussitôt proposé, aussitôt accepté.

— Ze ferai la Sainte Vierze, dit Janine.

Ce à quoi Paul répondit:

— Non, ce sera Luce. Toi, tu feras le petit Jésus, moi saint Joseph.

— Il nous faudrait de la paille! remarqua Luce.

— Et puis des étoiles... confirma Paul.

— Et pis un tit mouton! ajouta Janine.

A défaut de paille, d'étoiles et de mouton, ils prirent le tapis de la table, un pauvre et vieux tapis décoloré par le temps et l'étendirent à terre. Luce y coucha Janine les bras tendus, répétant le geste éternel du Dieu fait homme. Paul, un bâton à la main, drapé dans une robe de sa maman, s'agenouilla en face de Luce qui, naïvement, s'était fait un voile de son tablier relevé et serré contre ses joues. Mais un doux vagissement, de faibles cris partirent du berceau.

— Noël est réveillé!

D'un seul bond ils furent debout. Laissant à regret le jeu charmant, Paul prit le poupon dans ses bras, lui sourit, le dodelina, mais les cris du bébé redoublèrent. Alors, Luce suggéra:

— Si on le faisait jouer avec nous? Ce serait un vrai petit Jésus, lui! On le posera sur son paillot, là, tu vas voir, Paul...

Ayant fait comme elle le disait, Paul et elle reprirent leur place de chaque côté de la couche. Janine, par terre, annonça:

— Ze ferai le tit mouton.

Et elle vint effleurer de son haleine enfantine les petons roses de son petit frère.

Fut-ce cette caresse qui calma le bébé ou l'accoutrement de Luce et de Paul qui le divertit? Ce qui est vrai, c'est que le petit Noël souriait en gazouillant quand on frappa à la porte.

— Entrez! cria Paul sans se déranger.

La porte s'ouvrit. Le bec de gaz du palier, dont la lumière était tamisée par un globe en verre dépoli, brilla dans l'encadrement de la porte.

— L'étoile! s'exclama Paul.

Et Luce lui faisant écho: "Un mage!" tandis que Janine, retournée à demi, poussait des "bèe, bèe, bèe" d'une inexprimable douceur.

Le "mage" s'avança, sans trop distinguer d'abord ce qui se passait à ses pieds, car la pièce était encore plongée dans l'ombre. Mais comme il avait l'habitude de ces intérieurs où les mamans sont absentes, il sortit son briquet et alluma le gaz.

Un moment interdit devant les enfants, il comprit soudain quand Paul lui dit:

— Monsieur le mage, vous venez adorer notre petit Jésus, n'est-ce pas? C'est l'étoile qui vous a conduit?

Et le Dr Henry, ne voulant pas troubler la délicieuse ingénuité de l'enfant, se prêta au jeu.

— Mais oui, bon saint Joseph, je venais adorer le divin Enfant, car Dieu m'envoie vers votre sainte famille pour savoir si par ce grand froid le mignon Jésus ne s'est pas enrhumé. Voulez-vous me laisser approcher de votre fils, Madame la Vierge?

Et c'est ainsi que, lorsque Thérèse Thouvenain entra, elle trouva sagement assis autour du berceau où le Dr Henry avait replacé le petit Noël, Paul, Luce et Janine se partageant une boite d'exquis bonbons de réglisse et, posée sur la cheminée, une ordonnance bénigne à laquelle était épinglé un billet de cent francs.

C'était le présent du mage.

MIRANE-DEFFINS.

Requise sur la ferme — Chaque fermier et éleveur d'animaux devrait avoir sous la main un approvisionnement d'huile eclectrique du Dr Thomas, non seulement comme remède de famille toujours prêt, mais parce que c'est une médecine de grande puissance pour les chevaux et les bêtes à cornes. Pour remplacer l'huile douce en cas de coliques chez les chevaux et les bêtes à cornes, elle surpasse tout ce que l'on peut administrer.

Les cadeaux

Malgré les exigences de la vie et les difficultés croissantes qui naissent sous nos pas, à moins d'être d'une avarice outrée, ce nous est un plaisir de donner en ces heures généreuses!

"Je ne suis riche que lorsque je donne", disait le charitable duc de Penthièvre.

Mais... au plaisir de donner s'ajoute l'inquiétude de savoir ce qu'il faut donner et... comment il faut donner.

C'est un problème toujours difficile à résoudre, car il est en rapport avec la qualité et la situation de celui qui donne et de celui qui reçoit.

Or, il ne serait pas correct et... ce serait même une offense que d'offrir un cadeau utile à une personne dont la situation serait supérieure à la nôtre.

Et... il ne serait pas sage de donner un objet inutile à une personne qui serait dans la nécessité.

C'est une question de tact et... de mesure car, en toute chose il y a la manière.

Tel donne à pleines mains qui
n'oblige personne:
La façon de donner vaut mieux
que ce qu'on donne.

C'est surtout dans la période du jour de l'an, que les cadeaux sont le plus nombreux.

Les étrennes, si petites soient-elles, sont toujours accueillies avec un plaisir extrême par toutes et tous.

On ne saurait oublier les enfants. Leurs jeunes coeurs, si sensibles aux douces effusions, savent apprécier toute l'affection et toute la tendresse dont ils sont l'objet. C'est égayer leur vie d'un rayon de soleil qui ajoute un nouveau plaisir au charme de la vie de famille et de l'étude.

Cela est si vrai, que beaucoup d'oeuvres charitables, patronnées et présidées par des personnalités marquantes, fondent — pour les classes populaires — des arbres de Noël, des journées d'étrennes, qui donnent lieu à des fêtes enfantines, extrêmement suivies et tout à fait charmantes.

En ces jours de "liesse", les grandes personnes deviennent de petits enfants et... chacune de nous attend, de la générosité d'un père, d'un mari, d'un frère, d'un être aimé, le souvenir, le présent qui mettront du bonheur et de la joie... plein notre coeur!

Les cadeaux en espèces restent généralement dans le cadre de la famille. Mais on peut très bien offrir de l'argent aux personnes nécessiteuses, et... aux serviteurs.

Parmi nos amis, il est de nouveaux pauvres que nous aimerions aider sans les froisser.

Il faut, dans ce cas, procéder avec toute la délicatesse et toute la prudence que sait dicter notre coeur: s'assurer des goûts et des besoins de nos amis et, si possible, le leur demander.

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.

Les fleurs et les bonbons s'offrent en toutes circonstances et sont toujours bien accueillis.

RECETTES

La bûche de Noël

Pour répondre au désir exprimé par quelques lectrices, nous publions la recette du gâteau appelé bûche de Noël.

Figurez-vous faire un gâteau moka mais sous une autre forme, sous la forme d'une bûche. Il nous faut préparer d'abord la pâte destinée à faire le biscuit roulé, puis la crème au beurre et enfin une pâte très ordinaire sur laquelle sera posée la bûche et qui en général ne se mange pas.

1o. La pâte de biscuit roulé: Préparez trois jaunes d'oeufs d'une part; 3 blancs de l'autre; 2 onces ½ de sucre et poudre; une livre et quart de farine, une once de beurre.

Battre ensembe les 3 jaunes et le sucre pendant une dizaine de minutes; y ajouter la farine en même temps que les 3 blancs battus en neige, ne pas battre pour mélanger, mais remuer lentement, terminer avec le beurre fondu qui doit être tiède et non pas chaud. Etaler cette pâte sur une feuille de papier beurré, posée sur une plaque, choisir de préférence une plaque avec des bords et assez grande pour que la couche de pâte soit mince. La feuille de papier posée sur la plaque doit être entièrement recouverte de beurre fondu qu'on étend avec un pinceau. Mettre la pâte dans un four très chaud et le moins de temps possible (5 à 6 minutes), moins elle est cuite et plus facilement elle se roule. Pour se rendre compte si elle est à point, la toucher avec le plat de la main, quand elle ne colle plus il est temps de la retirer. Retourner la plaque sur une table et laisser refroidir sans enlever la plaque afin que la pâte reste molle contrairement aux gâteaux que l'on démoule pour qu'ils soient fermes.

2o. Fond en pâte: Trois onces de farine; une pincée de sel; une pincée de sucre; une once et demie de beurre.

Disposer la farine en forme de puits, mettre au milieu le sucre, le sel et le beurre, pétrir le tout en versant petit à petit de l'eau; rouler la pâte en boule. Puis l'allonger avec un rouleau — la faire un peu plus longue que ne doit l'être la bûche — mettre à cuire dans un four de chaleur moyenne une vingtaine de minutes.

Avant de mettre au four, piquer la pâte avec la pointe d'un couteau pour qu'elle ne boursoufle pas.

3o. Crème au beurre au chocolat: Préparez une casserole avec de l'eau chaude jusqu'à ébullition. Placez un récipient au-dessus avec deux oeufs entiers et 2 onces ½ de sucre en poudre. Battez sans arrêt, sans quoi vous obtiendrez des oeufs brouillés et jusqu'à ce que la pâte soit devenue plus que tiède; retirez du feu et continuez de battre jusqu'à refroidissement.

Faire fondre dans une casserole 3 ou 4 tablettes de chocolat avec un peu d'eau. Travailler d'autre part 6 onces de beurre fin de façon à l'obtenir en pommade, y incorporer les oeufs battus en mélangeant peu à peu et en fouettant vigoureusement. terminer en ajoutant le chocolat fondu et refroidi. Sitôt froid, étaler sur la pâte à biscuit une couche de crème au beurre au chocolat, rouler le biscuit de la grosseur que l'on désire. Pour imiter une vraie bûche on fait un décor à l'aide d'une poche munie d'une douille cannelée, on remplit la poche de crème, on la presse doucement dans la main et on dessine sur le gâteau une sorte d'écorce avec la crème qui sort par la douille cannelée.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche de l'Avent

(S. Luc, III, 1-6)

La quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, de l'Iturée et de la Trachonite, et Lysanias, d'Abilène; sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il parcourut tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit aux livres des Prophéties d'Isaïe: Une voix crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers: toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée; les chemins tortueux deviendront droits, les raboteux seront aplanis; et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 15 décembre — Ste Chrétienne.

Vendredi 16 — Quatre-Temps. S. Eusèbe.

Samedi 17 — Quatre-Temps. S. Lazare.

Dimanche 18 — IVe de l'Avent.
Lundi 19 — S. Némèse.
Mardi 20 — S. Alfred.
Mercredi 21 — S. Thomas.

Un fameux remède pour l'asthme — Un client quotidien du Dr. Kellogg's Asthma Remedy dit que c'est le seul remède qui ait pu lui procurer un peu de soulagement. Des années de souffrances peuvent être prévenues si on emploie ce merveilleux remède. Son usage est simple, il est bon marché et il est en vente partout.







Tasse et soucoupe en porcelaine anglaise, $1.00

Chandeliers en cuivre chinois gravé à la main, 3 pouces ⅜. La paire, $1.00.





Théière avec garnitures en argent, grandeur 6 tasses, $1.00.

Plateau à gâteaux, Vista anglais, $1.00



Plat à bonbons en verre de couleurs, $1.00



L'AVENIR DE L'OUEST

Conclusion d'une étude sur l'Ouest canadien adressée par le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., auteur de l'Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, à la Société de Géographie suisse

La voix du Pape

A moins que je ne m'abuse, le lecteur devra avoir maintenant une assez juste idée de l'Ouest Canadien. Il devrait savoir un peu ce qu'il était originairement, et ce que cinquante ans d'évolution naturelle et de colonisation l'ont fait. En d'autres termes, il est permis de croire qu'il a maintenant au moins une légère teinture de son passé, et n'est pas tout à fait ignorant de son présent.

Et son futur, son avenir, que sera-t-il? Voilà un problème qu'il n'est pas oiseux de se poser, et qui est certes assez difficile à résoudre, problème qui a une importance capitale pour quiconque porte le moindre intérêt à cet immense pays, d'autant plus qu'aucun précédent n'est là pour nous éclairer et nous servir de point de comparaison, de fil d'Ariane qui puisse nous guider dans le labyrinthe de nos conjectures.

A moins pourtant que ce ne soit le cas des Etats-Unis, composés, eux aussi, de races distinctes, mais bien moins disparates. Sans compter que les apports étrangers, irlandais et allemands, qui ont si effectivement activé la croissance de leur Union, n'ont guère fait que de se superposer, s'ajouter à une population anglo-saxonne (1) déjà existante, tandis que, dans notre Ouest, ces apports hétérogènes, infiniment plus variés et proportionnellement plus nombreux, constituent par eux-mêmes le fonds des éléments ethniques d'où doit sortir une nouvelle nation.

Cette nation sera-t-elle canadienne? Beaucoup en doutent, bien que cette éventualité soit de tous points désirable.

Il n'y a pas à se cacher que les Etats-Unis exercent une forte influence sur le peuple de l'Ouest Canadien. Les moeurs et coutumes de nos concitoyens, leurs aspirations et manières de penser s'orientent assez du côté du Sud, qui lui a, du reste, envoyé bon nombre d'immigrants. Les idées et jusqu'aux particularités linguistiques de ce pays ne sont pas sans avoir leur écho sur nos plaines.

Les faibles liens politiques et administratifs, le sentiment national basé sur l'histoire et la langue, les enseignements du maître d'école et les fêtes officielles dictées par les autorités canadiennes suffiront-ils à retenir cette population, déjà plus ou moins américanisée, sur la pente qui pourrait l'entraîner à son insu dans les bras de l'Oncle Sam? On en sait déjà assez pour se rendre compte que, dans ce cas, l'histoire et la langue sont des facteurs inexistants de patriotisme et de fidélité aux institutions du pays: la première fait défaut aux nouveaux venus, la seconde, celle qu'on encourage et qui est pratiquement regardée comme la seule officielle, est celle des Américains.

Et puis, il ne faudrait pas oublier que seule une ligne imaginaire, sans contre-partie dans la nature, ligne immensément longue et à peine jalonnée de quelques postes de douanes, la sépare de ces entreprenants voisins.

Je ne connais, pour conjurer le danger d'une absorption finale, qu'un remède, un préservatif, auquel nos gouvernants sont malheureusement loin de penser. De fait, ils opinent plutôt pour le contraire, et, avec un déplorable manque de prévoyance, le favorisent de toutes leurs forces.

Le salut de l'Ouest Canadien au point de vue national se trouve, à mon humble avis, dans une forte immigration française. Le passé devrait être une garantie pour l'avenir, et c'est un fait incontestable que si le Canada existe encore comme entité politique distincte, c'est grâce à son élément français.

Les Canadiens français sauvèrent en 1776 (2) le Canada à la Couronne britannique et, malgré tout ce qu'en ont écrit des Anglais aveuglés par un fanatisme sectaire, c'est Riel qui sauva en 1871 l'Ouest au Canada.

Or le Canadien français est aujourdhui tout aussi fidèle à la connection britannique. Même les auteurs anglais qui sont portés à lui être hostiles sont forcés de l'admettre. "Rien n'est plus incompréhensible pour le visiteur venant d'Angleterre que l'ardent attachement des Canadiens français à la Couronne britannique, écrit l'un d'eux. Je ne puis prétendre analyser pleinement ce phénomène; impossible certainement de douter de sa sincérité." (3)

"Avons-nous des raisons pour nous attendre à ce que les autres nationalités transplantées dans l'Ouest lointain suivront les traces des Français du Bas Saint-Laurent?" se demande alors avec un souci qui l'honore le même écrivain (4).

Un autre Anglais qui, du commencement à la fin, se montre carrément antifrançais, affirme à son tour que "la dernière chose que le Canadien français de nos jours désire est le retour politique à la France, car il parle la langue et professe la foi d'une époque antérieure à la révolution française" (5), ce qui revient à dire: "Il se trouve bien comme il est, il est en faveur du mince lien politique qui lui assure la liberté nécessaire à l'évolution normale de sa patrie canadienne".

Un personnage aussi haut placé dans l'échelle sociale que le duc d'Argyll lui-même manifeste indirectement une opinion identique lorsqu'il écrit que "si le visiteur à la province de Québec désire étudier les choses de l'Etat, il trouvera dans ses fils qui font partie du Cabinet fédéral des gens capables de lui dire comment et pourquoi le Canadien français regarde le drapeau britannique comme le palladium de sa foi et de sa liberté en Amérique" (6).

On pourrait décrire les ministres protestants de langue anglaise comme les ennemis naturels d'une race qui est éminemment catholique et superlativement française au point de vue de la langue. Mais un Rév. F.-A. Wightman, dans un volume qui abonde, du reste, en considérations les plus fines et les plus justes, a la loyauté de reconnaître que le "Canadien français a abondamment prouvé sa fidélité et son dévouement à la Couronne britannique" (7).

Même un écrivain que je pourrais appeler ultra-anglais admettait à ce propos que les Canadiens français "sont alliés avec nous (8) pour le développement du Canada; mais ils sont Canadiens français d'abord et sujets britanniques ensuite, attitude tout à fait compatible avec une réelle, bien que non extravagante fidélité au Trône et à la connection impériale" (9).

Mais il y a mieux encore. Lord Dufferin, le plus grand des gouverneurs du Canada, esprit très lucide et homme qui ne disait jamais un mot de trop, de même qu'il était d'habitude sobre de louanges et pondéré dans ses actes (10), proclamait un jour cette même fidélité dans un discours public où il disait: "Je n'ignore pas que, dans nulle partie de son vaste empire, notre Souveraine ne saurait compter sur un dévouement plus complet que celui des Canadiens français" (11).

Telle était l'opinion, mûre et réfléchie, d'un gouverneur du Canada dont personne ne pourrait dire qu'il n'était pas un excellent Anglais. Voudrait-on avoir maintenant celle de la femme, bas-bleu autant que grande dame, de l'un de ses principaux successeurs? On verra qu'il n'y a pas grande différence entre les deux, et que les Canadiens de son temps n'étaient guère en voie de déroger à leurs traditions. Elle les appelle "un peuple frugal, respectueux des lois et religieux", et fait remarquer que "lorsque les Anglais conquirent Québec, ils eurent la sagesse de lui laisser ses propres lois et coutumes. Le résultat en est qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs de sujets aussi fidèles à la Couronne Britannique" (12).

Ces divers témoignages d'Anglais presque contemporains peuvent être considérés comme autant d'échos affaiblis de la fameuse déclaration de sir Georges-Etienne Cartier, l'un des principaux artisans du pacte de la Confédération: "Qui osera dire, s'écriait-il, que la dernière main qui fera flotter le drapeau britannique sur la terre d'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien français?" (13).

Ce n'est pourtant pas que le Canadien soit dévoré d'un amour consumant pour l'Anglais en tant qu'Anglais. Oh! non; mais il a trouvé sous son régime, ou plutôt il lui a arraché, un degré de liberté religieuse et civile qui le porte à repousser toute idée de divorce politique avec lui. Ainsi que le disait à un voyageur français un membre éminent de l'Université Laval, qui fut longtemps comme le cerveau de la race française au Canada, "nous nous souvenons de la mère patrie et nous sommes fiers de notre origine. Cependant nous devons nous féliciter d'être une colonie anglaise" (14).

Le même Canadien français continue, après avoir exposé ses raisons à l'appui de son opinion: "Une annexion aux Etats-Unis serait l'absorption de notre nationalité, et nous refuserions énergiquement de nous fondre avec une nation qui n'a ni nos vues ni notre tempérament" (15).

Rien de plus naturel. Le Canadien français est passionnément attaché à la langue de ses pères. Or cette langue n'a aucune chance de survivre dans le grand tout américain. L'un de ses Etats méridionaux, la Louisiane, était tout français lorsqu'il lui fut cédé: ce même Etat vient d'enterrer son dernier journal français!

Et l'espagnol parlé par les premiers blancs de la Californie, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona, sinon de la Floride et du Texas, où est-il aujourd'hui? Enfoui sous la poussière des vieux souvenirs!

Qui ne voit dès lors que de fortes colonies françaises (16), qui ne manqueraient pas de faire tache d'huile le long de la frontière sud-ouest du Canada, seraient le meilleur préservatif contre l'érosion américaine dans notre Ouest, le rempart le plus sûr de notre nationalité? Pourquoi le Canada est-il encore distinct des Etats-Unis, contre lesquels aucune barrière d'ordre physique ne le protège? Nous l'avons vu, c'est à cause des Canadiens français qui, ayant une langue à part, une histoire empoignante (malgré ce qu'en dit l'ignorant lord Durham), partant des traditions bien à eux, des vues et une mentalité qui leur sont propres, répugnent à se laisser englober par les Yankees, qui n'ont rien de commun avec eux.

Cette répugnance, si elle existait en principe, entre Anglais et Américains, serait vite vaincue par la similarité de langue et le commerce quotidien qui s'ensuivrait. Les premiers n'auraient pas de mal à s'assimiler inconsciemment les moeurs et coutumes des seconds.

Car enfin, je le demande, qu'est-ce qui retiendrait sur la voie des mutations nationales? Un Anglais n'est-il pas aussi bien chez lui aux Etats-Unis que dans les Iles Britanniques? Il peut y vaquer à ses occupations journalières avec la même facilité, avec des gens qu'il comprend comme les compagnons de sa jeunesse, et il n'y a presque rien que certaines particularités sociales, auxquelles on se fait vite, pour lui rappeler qu'il y est en pays étranger.

D'où la sagesse qu'il y aurait pour les autorités d'Ottawa d'abandonner radicalement la ligne de conduite qu'elles suivent en ce moment, et qui consiste à favoriser de toutes manières l'immigration de langue anglaise, ou du moins non française, au détriment de ces Canadiens que la détresse ou le mirage de conditions trompeuses ont portés à aller se fourvoyer dans les usines de la Nouvelle-Angleterre.

On facilite pécuniairement l'immigration de gens qui n'ont jamais mis la main à la charrue en Angleterre, et qui viennent grossir le nombre de nos désoeuvrés, sinon de nos criminels, et l'on ne fait pas le moindre sacrifice pour promouvoir le rapatriement de Canadiens exilés, qui sont essentiellement cultivateurs et connaissent d'avance les conditions du pays. Ce n'est ni juste ni digne d'hommes d'Etat.

Et pourtant, à part les Anglais atteints de fanatisme chronique au double point de vue racial et religieux, il n'est personne qui ait le moindre doute relativement aux aptitudes toutes spéciales de ces derniers pour le rôle de pionniers et même de citoyens industrieux et entreprenants. Ainsi que l'écrivait naguère un homme public anglais qui a laissé un nom honoré de tous ses compatriotes, Sandford Fleming, "on trouve le Canadien français au premier rang lorsqu'il est question, de quelque manière que ce soit, du progrès du Dominion entier" (17).

En attendant l'inauguration d'une politique plus sage, plus prévoyante et plus nationale, les Canadiens français qui ont transporté leurs pénates dans l'Ouest y sont pour y rester. Ils y continueront le rôle que leurs ancêtres et leurs amis ont joué dans la vallée du Saint-Laurent: perpétuer la nationalité, la civilisation et l'idéal français en Amérique. Leurs 104,000 âmes d'aujourd'hui seront 250,000 dans vingt ans, et tôt ou tard il faudra bien compter avec eux, d'autant plus que leur langue possède au Canada des droits légaux qui ne sont pas inférieurs à ceux de l'anglais.

Je ne verrai pas le résultat des luttes actuelles — car lutte il y a, plus ou moins ouverte mais réelle, entre la population anglaise et les éléments français. Je n'en fais pas moins des voeux ardents pour le triomphe des petits-fils de ceux qui découvrirent, évangélisèrent et commencèrent à développer notre Ouest. Ils ont autant de droits à l'existence nationale que ceux qui sont venus après récolter là où ils n'avaient point semé.

A.-G. MORICE, O.M.I.

(1) Dans laquelle je comprends les Hollandais qui, du reste, ne furent jamais nombreux.

(2) Alors qu'ils résistèrent aux avances de Franklin, Charles Carroll de Carrolton et même son frère, le P. Carroll, S.J., qui devait être le premier évêque américain, que les colonies révoltées de la Nouvelle-Angleterre avaient députés pour les détacher de la cause britannique.

(3) James Lumsden, "Through Canada in Harvest Time", p. 159; Londres, 1903.

(4) Ibid., p. 160.

(5) B. Pullen-Burry, "From Halifax to Vancouver", p. 71.

(6) "Yesterday and To-Day in Canada", p. 2; Londres, 1910.

(7) "Our Canadian Heritage", p. 221; Toronto, 1905.

(8) Quelle humilité vraiment britannique!

(9) H.-R. Whates, "Canada the New Nation", p. 235; Londres, 1906.

(10) Il refusa, par exemple, au cours d'une procession officielle à Victoria, Colombie-Britannique, dont les habitants s'impatientaient de ne point voir venir le chemin de fer promis par lord Carnavon, de passer sous un arc de triomphe portant les mots: "Carnavon Terms or Secession!"

(11) Cf. Geo. Stewart Jr., "Canada Under the Administration of the Earl of Dufferin", p. 89; Toronto, 1879.

(12) "Through Canada With a Kodak", p. 19; Edimbourg, 1893.

(13) Ap. Frank Basil Tracy, "The Tercentenary History of Canada", p. 969; New-York et Toronto, s. d.

(14) Baron Etienne Hulot, "De l'Atlantique au Pacifique", p. 57; Paris, 1888.

(15) Ibid., p. 59.

(16) Je veux dire de langue française, car on ne peut compter sur un courant appréciable venant de France.

(17) "England and Canada", p. 436; Londres, 1884.

Comment on apprend le français aux Etats-Unis

M. Ch.-M. des Granges donne, dans le "Matin", une intéressante relation des cours de français organisées dans un établissement des Etats-Unis:

Fondé vers 1830, Penn State College occupe exactement le centre géométrique de la Pennsylvanie. Un petit village s'y est annexé, et s'augmente chaque jour de quelque boutique, librairie, restaurant, coiffeur, etc. Là cinq à six mille étudiants, jeunes gens et jeunes filles, suivent des cours de lettres, de sciences, de chimie, de musique, d'agriculture. Pendant les vacances, ils sont encore trois mille. On les voit monter par les larges allées, les garçons tête nue, vêtus seulement de la chemise et du pantalon, les jeunes filles en robes claires; tous très sportifs, marchant du pas rythmé des gymnastes. On entend, quand ils passent, leur anglais guttural.

Mais, allez jusqu'à l'extrémité du "campus", vers l'immense stade où se livrèrent d'âpres "rugby" sous les yeux de milliers de spectateurs, et pénétrez dans le grand bâtiment en brique de Varsity Hall... Quelle surprise! étudiants, étudiantes, maîtres, tout le monde y parle français!

Rêvons-nous, et sommes-nous encore en Pennsylvanie? Là flotte le drapeau tricolore; on vient d'y célébrer le 14 juillet; d'une salle voisine sortent les accents de la "Marseillaise". Puis c'est le "Régiment de Sambre-et-Meuse", "Madelon", la "Marche lorraine"... Un choeur de voix vibrantes reprend ces refrains connus; et, sur les pelouses environnantes, les étudiants américains s'arrêtent pour les entendre. Partout, dans Varsity Hall, apparaît le visage de la France: tableaux, livres, affiches, menus des repas, circulaires administratives, journaux, revues, tout y parle de la France, tout écrit y est en français.

...Après la guerre, un professeur américain qui avait vécu dans notre pays et s'y est marié, est retourné dans son pays en se donnant pour mission de répandre aux Etats-Unis la connaissance de notre langue et de nos institutions. Il s'appelait Williamson de Visme. Il vient de mourir à la tâche; saluons sa mémoire avec respect: c'est un de nos grands amis qui disparaît. Il fonda au collège de Middlebury, dans le Vermont, un institut français; puis un autre à Penn State College, en Pennsylvanie. Là, il se proposa de réunir, pendant les six semaines de vacances, les professeurs américains, hommes et femmes, qui enseignent le français dans les collèges et dans les High Schools, afin de les soumettre à un régime intense.

Tous ceux qui viennent suivre les cours et conférences de ces instituts s'engagent sur l'honneur à ne pas prononcer un mot d'anglais tant que dure la session. Ils reçoivent l'enseignement en français, ils prennent des notes en français, ils n'usent que de livres écrits en français, ils parlent entre eux en français, ils doivent dormir et rêver en français. Tous tiennent leur parole d'une manière touchante, quelques-uns avec une gaucherie charmante, d'autres avec une application presque douloureuse. Ils assistent le soir à des conférences qu'ils ne comprennent d'abord qu'à moitié; et ils chantent nos chansons nationales avec plus d'ardeur que de nuances précises. On leur joue des comédies françaises; que dis-je? Ils les jouent eux-mêmes; et c'est peut-être plus comique qu'il ne faudrait, mais ils feront mieux l'année suivante.

MARIO DONAL

Les Ruines Fleurissent

Feuilleton de la "LIBERTÉ"
No 6

"Tu as volé à Ninette l'amour de son père... A cause de toi, j'ai souffert et je souffre... A cause de toi, à cause de toi..."

Monique s'arrêta brusquement de marcher. La sensation était si forte qu'il lui semblait entendre tout près de son oreille la voix qui avait prononcé ces paroles. Un merle traversa l'allée et se perdit dans un massif en lançant son cri pointu. Ne disait-il pas: "A cause de toi?" Le vent chuchotait aux feuillages: "A cause d'elle, à cause d'elle."

— Je deviens folle, pensa Monique en pressant ses tempes où la fièvre mettait un bourdonnement insupportable.

Elle passa ensuite ses mains dans son visage et s'étonna de les retirer mouillées, car elle ne sentait pas qu'elle pleurait. Elle fut extrêmement lasse et s'assit au pied d'un arbre. Son corps était meurtri, comme s'il avait été flagellé. Ne l'était-il pas? Les cruelles paroles de Mme Evrard avaient fait l'office de lanières sangalntes. Elles ne les oublierait plus, la pauvre Monique. Toujours elle entendrait ces mots: "voleuse de joie, voleuse de paix..." Elle qui, si volontiers, eût fait, avec le plus précieux d'elle-même, du bonheur pour les autres.

Elle baissa davantage la tête, écrasée sous un poids de honte imméritée, puis elle se releva et reprit à pas lents son chemin. Elle souffrait dans toutes les forces vives de son être.

Soudain, elle cria: "André!" et ce fut pire. André lui avait dit: "Vous me répéterez tout." Elle avait promis. Comment lui révéler ces choses affreuses? Lui ne devait rien à Mme Evrard; il ne saurait comprendre ni être indulgent pour cette exaspération du sentiment maternel. Il en voudrait à la mère de Ninette de la peine de Monique; peut-être le lui laisserait-il voir?

Elle résolut de taire une partie de la vérité, de ne parler que des observation relatives à la bonne tenue, ce qui ferait sourire André avec une aimable condescendance. Le reste, Monique le renfermerait en son coeur; elle en souffrirait seule, doublement. Garder le silence alors qu'André saurait si bien la consoler!

A ce moment, un cloche éparpilla des sons grêles sur les champs et les bois. C'était l'heure des Vêpres dans un couvent voisin. Des reflets dansaient sur le fin clocher qui se dessinait au bout de l'allée dans la trouée lumineuse. C'était comme un doigt levé pour montrer le ciel où jaillit la source des divines consolations. La pensée éperdue de la jeune fille soudain s'apaisa. Quelque chose de très doux se répandait autour d'elle.

Qu'elles sont heureuses, ces moniales! Leur vie consacrée à l'oraison les délivre des inquiétudes dont souffrent les âmes dans les sentiers hérissés où se presse la foule. Monique soupira. Sort enviable! S'écarter du monde, dresser sa tente dans la solitude, demeurer sur les cimes loin des jalousies, des petitesses, des mensonges, de tout ce qui angoisse la pauvre humantié. Mais à chacun sa voie; celle du cloitre est une voie d'exception où marchent seulement quelques privilégiés; les autres doivent oeuvrer sous l'ardeur du soleil, porter le poids du jour le long d'une route aride et tenir leur coeur dans leurs mains, très haut, pour l'empêcher de se déchirer aux ronciers qui bordent l'étroit chemin.

Monique connaissait cette chapelle remplie d'une fraicheur odorante. Elle avait souvent écouté avec ravissement la frêle psalmodie de l'office rituel s'éteignant en petits soupirs sur les lèvres des orantes que l'on ne voyait jamais.

Quel que fût l'insupportable bourdonnement que faisaient autour d'elle ses pensées, Monique avait toujours trouvé dans le modeste sanctuaire l'ordre et le calme pour son esprit; une douceur exquise avait pénétré son coeur. L'idée lui vint d'aller déposer son faix au pied de l'autel fleuri, mais son absence, en se prolongeant, inquiéterait M. Evrard qui ne savait se passer longtemps de sa chère fille.

Néanmoins, comme le secours divin n'est pas limité aux murs du temple, il suffit à Monique d'apercevoir le clocher et d'entendre les menus appels de la cloche pour arracher son âme aux choses mauvaises et la conforter. Après une courte station à cette place et une rapide élévation de coeur, elle prit une allée qui aboutissait à la ferme. On l'appelait l'allée des Marquises, parce qu'elle était bordée d'ifs taillés en forme de dames à bouffants et à paniers. Elle passait devant la grotte en rocaille où Ninette s'était cachée, certain jour, pour dévorer gloutonnement le goûter des pensionnaires. Une auge de pierre recevait une eau fraiche qui s'égouttait lentement. Du cresson fin y trempait ses racines, et deux rainettes bavardaient sur la margelle en gesticulant avec leurs petites mains. Elles plongèrent quand l'ombre de Monique pénétra dans la grotte. La jeune fille mouilla son mouchoir au filet d'eau qui glissait le long des pierres et bassina ses yeux et ses joues pour en effacer les âcres rougeurs.

Elle s'attarda un peu à repasser dans son esprit la journée dont cette grotte évoquait pour elle le souvenir agréable. M. Evrard et André étaient assis sur ce banc; elle chantait pour leur plaisir, et ils l'applaudissaient. En ce temps-là, ses larmes étaient comme une pluie de printemps qui ne meurtrit pas les fleurs délicates. Elle ne se reprochait rien, tandis qu'aujourd'hui...

Elle se défendit de pleurer encore; elle n'oserait montrer à la métayère des paupières bouffies et des joues couperosées.

Enfin, elle fit sa commission à Francine qui l'accabla de doléances sur la maladie de ce "bon M. Pierre" avec qui elle était allée à l'école chez les bonnes Soeurs de l'asile quand ils n'avaient pas encore quatre ans.

Monique reprit ensuite le chemin de la maison. M. Evrard s'était installé sur un banc d'où il voyait une grande partie du jardin. Il se levait, mettait sa main en abat-jour sur ses yeux.

— Monique ne revient pas, disait-il.

Mme Evrard lisait auprès de lui. Elle lui faisait prendre patience.

— Elle s'attarde avec Francine qui l'aime beaucoup et se plaît à lui raconter les événements de sa jeunesse.

— Que peut-il lui être arrivé? reprit M. Evrard sans écouter les explications de sa femme.

— Ne te forge pas de chimériques tourments. Pour la tranquille Monique, aucun accident à craindre. Si c'était Ninette... Laisse-la donc se défendre quand elle en trouve l'occasion.

— En effet, approuva M. Evrard, la vie de la chère enfant n'est pas toute fleurie, et j'ai tort de me plaindre si elle échappe pour un instant à une longue contrainte. C'est un ange.

Ninette, pendant ce temps, faisait le diable à quatre.

Mme Gouttel avait mission de la promener tous les jours dans la campagne coquette que baigne le Loiret aux eaux mystérieuses.

Ce jour-là, comme elles revenaient d'une excursion à travers champs, la jeune fille avisa dans une prairie une demi-douzaine de garçons et de fillettes qui jouaient au ballon. Hardiment, elle sauta le fossé assez large et à moitié rempli d'eau bourbeuse qui séparait le pré de la route.

Les joueurs regardèrent l'intruse avec étonnement d'abord, puis avec bienveillance; ses allures garçonnières leur plaisaient.

— Je vais jouer avec vous, proposa-t-elle d'un ton délibéré.

La troupe appartenait à une famille étrangère à la région, installée pour la durée des vacances à la Roncière, une grande maison entourée de bois, voisinant avec le parc des Evrard.

Le pré en dépendait.

— Ninette! appelait Mme Gouttel restée sur le bord du fossé, Ninette, revenez tout de suite. Il faut continuer la promenade.

— Hé! continuez toute seule, riposta cavalièrement la jeune fille

La bande éclata d'un rire révélateur de la pitoyable éducation que recevaient ces garnements.

En vain Mme Gouttel fit les gros yeux et enfla sa voix pour ramener sa brebis vagabonde.. Elle ne pouvait enjamber le fossé. Il y avait sans doute une passerelle, mais elle ne la découvrait point dans le voisinage.

— Ninette, je vous ordonne de revenir.

Un garçonnet gouailla:

— Mon petit oeil.

Ninette répéta le mot, et Mme Gouttel, exaspérée par cette riposte insolente, se mit à courir le long du fossé, cherchant à passer sur l'autre bord. Sa course était gauche, sa face empourprée, et tous riaient comme des fous.

— De la vilaine graine, ma bonne dame Gouttel, dit un paysan qui labourait un champ voisin et qui connaissait la gouvernante. Il ne faut pas laisser votre petite demoiselle fréquenter cette engeance. Ca n'est ici que depuis une semaine et ça a déjà fait les pires tours. De vrais démons; garçons et filles sont bons à fourrer dans le même sac.

— Où est le passage pour entrer dans ce pré?

— Vers la haie, en face de ma maison qui est à votre gauche.

Mme Gouttel, toute frémissante d'irritation, remercia le laboureur et reprit sa course haletante. Elle trouva une brèche dans la haie qui commençait où finissait le fossé, mais, quand elle arriva dans la prairie, les joueurs de ballon avaient disparu; ils s'étaient égaillés dans un petit bois, entrainant Ninette qui jetait avec ivresse aux échos champêtres son rire sauvage.

Mme Gouttel, comprenant qu'elle ne pourrait rejoindre l'écervelée, se dirigea vers la maison. Mais elle ne trouva personne à qui parler; les dames étaient à la ville, les messieurs à la chasse.

— Les enfants sont seuls et font les quatre cents coups, dit le domestique à qui s'adressait la gouvernante. C'est leur habitude; ils sont les maitres, la mode americaine.

Dans son désarroi, la gardienne de Ninette restait silencieuse; le valet reprit, expliquant sans en être prié:

— Mes patrons ne sont pourtant pas Américains. C'est des marchands d'antiquités qui demeurent à Paris, rue de Provence: M. et Mme Paulusse.

— J'accompagne une jeune fille que je dois reconduire chez elle. Rappelez les enfants, je vous prie. Elle joue avec eux dans le bois.

— Les rappeler! Ah bien! Madame, on voit que vous ne les connaissez pas. Ils feront les sourds, de vrais chiens de Jean de Nivelle. Mais ne vous frappez pas. Au coup de 4 heures — qui n'est pas loin — ils vont rappliquer pour le goûter. Attendez-les ici, c'est ce qu'il y a de mieux pour vous. Asseyez-vous donc.

Mais Mme Gouttel déclina l'offre; elle ne pouvait rester passive en cette conjecture. Elle s'en alla vers le bois, en appelant de toutes ses forces, d'une voix que l'émotion rendait rauque:

— Ninette? Ninette?

Des rires faisaient écho à ses appels et des voix moqueuses répétaient;

— Ninette? Ninette? Coucou!

Elle entendait ces cris devant elle, derrière elle, à sa droite, à sa gauche, dans toutes les directions, et s'affola.

Un moment toute la bande traversa le sentier en faisant la nique.

— Méchante fille! cria l'infortunée gouvernante, je vais retourner sans vous au Châtelier; je ne peux plus m'occuper de vous.

— Veine! ripostèrent ensemble les garnements.

Et ce fut de nouveau une galopade effrénée dans le bois, un massacre de branches, des éclats sauvages, puis soudain un cri aigu. Une voix hurla:

— Je suis tuée!

Mme Gouttel reconnut avec épouvante la voix de Ninette.

Elle s'élança à travers les ronces qui déchirèrent ses mains, son visage, ses vêtements, et guidée par les cris des joueurs, arriva sur le théâtre de l'accident.

La jeune folle dont elle avait la garde gisait au fond d'un trou assez profond dans lequel elle était tombée tête première. Il fallut aller chercher le domestique pour la retirer de sa fâcheuse position. Elle s'était fortement contusionnée: elle avait un bras démis, un pied foulé, de nombreuses écorchures et des bleus.

Mme Gouttel, responsable de cette étourdie, perdait la tête, bien qu'elle ne pût se faire aucun reproche.

Après un pansement sommaire, qui lui fit pousser des cris affreux, la blessée, qu'on avait emportée à la Ronvière, fut placée dans un fauteuil et reconduite au Châtelier.

Mme Evrard jeta feu et flamme et ne voulut point entendre la défense de la pauvre Gouttel, impuissante à empêcher cette escapade, qui finissait si mal. Elle la lui reprocha durement et déclara que, désormais, elle se priverait de ses services.

— Pourvu que le cher trésor ne reste pas infirme du fait de votre coupable négligence, dit-elle. Vous avais-je confié ma fille pour la laisser courir par les bois en compagnie de jeunes sauvages?

Le cher trésor, condamné à l'immobilité, aggrava lourdement la tâche déjà pesante de Monique. Mais l'héroique fille ne songea point à faire sur elle-même des retours attendrissants. Elle se remémorait sans aigreurs les souffrances diverses de cette journée après la joie de ses douces fiançailles. L'injustice de Mme Evrard lui avait fait une blessure qui resterait à vif pendant longtemps.

La nuit était venue, une claire nuit d'automne, tout illuminée d'étoiles. Aucun souffle n'agitait les feuillages; l'unique bruit, dans le silence profond, était le murmure d'un ruisseau sautant sur les pierres derrière des rangées de vieux arbres.

Cette paix extérieure enveloppa Monique et agit, dictame bienfaisant, sur son coeur endolori.

Comme il arrive souvent dans les périodes de transition, la veille ensoleillée eut un lendemain pluvieux. L'averse avait commencé avec le coucher des étoiles. Le soleil, à travers la pluie, ressemblait à une grande opale; on ne distinguait aucune forme précise, seulement de vagues fantômes d'arbres. Un saule planté au milieu de la pelouse devant la maison laissait pendre sa chevelure ruisselante dans le bassin qu'il ombrageait.

L'eau coulait tranquillement, continûment, et tendait entre les arbres des fils minces que les oiseaux coupaient de leur vol alourdi. Un brouillard bleuâtre estompait l'horizon.

Monique cousait auprès du lit où Ninette était condamnée à rester étendue pendant trois semaines.

— Je suis très contente qu'il fasse vilain temps, dit Ninette. J'espère qu'il va pleuvoir tant que je ne pourrai recommencer à jouer dehors.

— Ton cher papa et ta chère maman seront privés de prendre l'air.

— Eh bien! on partira pour le Midi, puisque parrain a dit qu'on s'en irait dès que les mauvais jours commenceraient. Qu'il pleuve, qu'il pleuve, cela me plait.

— Ton souhait n'est pas charitable pour les gens obligés de sortir tous les jours, repartit doucement Monique.

— Ils n'ont qu'à prendre leur parapluie ou une voiture. Et puis, s'ils sont mouillés, ils changeront de vêtements.

— Il y a beaucoup de pauvres qui n'ont pas d'effets de rechange.

— Tant pis pour eux; qu'est-ce que tu veux que cela me fasse? Les pauvres ne me font pas pitié; ce sont des maladroits ou des paresseux.

— Il en est qui ne sont ni l'un ni l'autre. Tu pourrais être pauvre, Ninette.

— La bonne blague! crois-tu que la maison Evrard, la grande maison Evrard va faire faillite? Ne dis pas de bêtises et ne me rase pas avec tous tes sermons: Raconte-moi une histoire de brigands, c'est ce que j'aime le plus, et aussi des histoires d'amour. J'en ai lu une...

Elle se mordit les lèvres, et Monique suffoquée s'écria:

— Où prends-tu des lectures de ce genre?

— Tu ne le sais pas?

— Non.

— Eh bien! tu ne pourras pas le répéter.

— Ninette...

— Ah! assez; ne te mets pas à prêcher, ça m'énerverait.

Elle regarda la pendule et ajouta d'un ton sarcastique:

— C'est l'heure de ton André. Tu n'iras pas te faire tremper. D'abord, je ne veux pas que tu me quittes; on montera ton déjeuner ici; c'est toi qui me feras manger ou je n'avalerai pas une bouchée, et je serai malade.

— Mais c'est Rosine qui...

— Du tout, c'est toi; je vais te le faire dire par Rosine elle-même et par maman.

De son bras valide, elle secoua violemment la cordelière qui pendait au-dessus de sa couchette avant que Monique ait pu empêcher le geste rageur.

Mme Evrard, inquiétée par ce carillon frénétique, accourut avec la bonne.

Ninette cria, en montrant Monique:

—Comande-lui de rester ici, de manger auprès de mon lit. Elle veut descendre pour voir son André.

— Ta complaisance est déjà à bout? reprocha Mme Evrard. J'ai cru à un accident. Tu pourrais m'épargner un peu plus, m'éviter les chocs inutiles.

Elle était pâle et tremblait.

— C'est mal de me causer une si grande émotion pour des choses de rien; tu sais que je ne suis pas forte...

— Je veux qu'elle reste, cria de nouveau Ninette.

— Laisse-la, mon amour; je te tiendrai compagnie, je déjeunerai avec toi; nous ferons la dînette toutes les deux.

— Non, non, c'est elle que je veux; si elle s'en va, je me mettrai en colère et j'aurai la fièvre.

— Mais je n'ai pas dit que je déjeunerais en bas, dit Monique.

— Ma chérie ne serait pas énervée de cette façon si tu ne l'avais provoquée. Tu l'excites comme à plaisir, alors que le docteur a recommandé le calme. Si elle ne s'était mis en tête l'idée d'être soignée uniquement par toi, je ne te laisserais pas...

— Je ne veux pas de toi... tu me fais mal en m'arrangeant. Parrain dit bien que personne ne vaut Monique comme infirmière. Va-t-en; je veux Monique, seulement Monique.

L'ingratitude de Ninette griffait l'âme de Mme Evrard. Deux grosses larmes roulèrent sur ses joues devenues plus pâles. Monique fut remuée de cette peine et en oublia son propre chagrin.

Cependant les aiguilles tournaient. On entendait dans l'atmosphère ouatée de brouillard la corne du tramway qui arrivait au terminus. Dans cinq minutes, André enfilerait l'allée.

Monique éprouvait des sentiments complexes.

Elle eût été heureuse de puiser dans cette sympathie éprouvée le réconfort dont elle avait soif. Par contre, la nécessité de dissimuler le plus cuisant de sa peine, la crainte de se trahir la faisaient se réjouir de l'ajournement de sa confidence.

C'était gagner du temps; pendant ce répit, sa blessure deviendrait moins vive; elle se ferait moins mal en y touchant et la cacherait mieux.

Le second coup du déjeuner avait sonné quand la grille fut poussée par le jeune homme. Son pas élastique fit crier le gravier mouillé, et sa voix aimable jeta un respectueux bonjour à M. Evrard qui se rendait à table.

— Vous êtes seul? demanda-t-il vivement. Ces dames sont absentes?

Dans sa pensée, ces dames, c'était Monique.

— Non, elles vont descendre; elles sont auprès de Ninette à qui il est arrivé hier un accident.

— Grave?

— Assez sérieux. Cela devait se produire, car la mâtine, selon sa noble habitude, a fait mille extravagances. Elle aurait pu se briser la tête dans une excavation où elle a roulé; elle en est quitte pour des contusions, des foulures et trois semaines de lit. Telle que tu la connais, elle va donner de la tablature à la chère Monique, qu'elle accapare.

— Je ne verrai pas Monique? fit André désappointé.

— Peut-être pas aujourd'hui. Que veux-tu, mon ami? je cède à la fantaisie de Ninette afin d'éviter des complications. Je ne suis pas en état de tenir tête, et ma chère enfant consent à tout, se prête à tout; son charme exerce sur la petite fille irritable une influence bienfaisante.

— Ce charme rayonne sur tous ceux qui ont la joie de l'approcher, dit André avec une ferveur émue.

—Comme nous l'aimons! fit M. Evrard. Comme il faudra la rendre heureuse!

— Je m'y appliquerai, je vous le promets.

Mme Evrard descendait à ce moment les dernières marches de l'escalier. André s'aprocha pour la saluer.

— Vous serez privé de Monique, dit-elle avec une pointe imperceptible d'aigreur. Elle reste auprès de ma Ninette, qui est blessée.

— Je viens de l'apprendre, Madame, et je prends part à votre inquiétude.

André exprimait ses condoléances par un geste habituel d'homme du monde, mais il n'était affecté que par les premiers mots qu'elle lui avait adressés: Vous serez privé de Monique.

Ainsi la chère fille reprenait le rôle de garde-malade, juste au moment où, par la tendre volonté de M. Evrard, leurs coeurs et leurs vies étaient plus intimement liés. Il ne pouvait rien là-contre que souffrir dans l'intime de lui-même et dans la profondeur de son délicat amour.

Mme Evrard reprit:

— La chute de Ninette risquait d'être mortelle; j'éprouve, rien qu'en y songeant, une intense frayeur rétrospective. Voici comment l'accident s'est produit: Mme Gouttel, par une négligence impardonable, a laissé ma chérie jouer avec des enfants dont la brutalité...

— Chère amie, intervint M. Evrard, soyons justes. Il n'est pas facile d'empêcher Ninette de faire une sottise, et la pauvre gouvernante...

— Ah! toi...

Elle n'ajouta rien à ces monosyllabes que le ton dont ils étaient dits rendait d'une éloquence fort claire.

Il fut un temps où la réplique de M. Evrard eût déchainé une tempête; mais la mère de Ninette était réellement améliorée, comme disait Monique. Elle veillait sur ses paroles et commandait à ses regards pour ne pas contrister son mari, pour lui éviter toute commotion.

En prenant place à table, Mme Evrard recommanda au domestique de faire porter le déjeuner de ces demoiselles par Rosine...

— Qui pourrait s'occuper de Ninette, opina M. Evrard, et rendre la liberté à Monique.

— Mon ami, implora Mme Evrard, la nervosité de notre fille est inquiétante: ne la contrarie pas en ce moment, je t'en prie. Fais-moi cette grâce de tout accepter.

— Pauvre chère amie! prononça M. Evrard d'un ton doux et compatissant.

Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder la coupe. Mme Evrard éclata en sanglots. La dureté de Ninette l'avait tout à l'heure cruellement blessée; elle ne pouvait plus se contenir ni refouler le flot de ses larmes.

M. Evrard feignit de prendre le change et de ne pas deviner le douloureux secret de la pauvre mère.

— Ne te tourmente pas ainsi, conseilla-t-il avec bonté. Ninette n'est pas très malade. Aublin t'a complètement rassurée. Voyons, voyons, chère femme, calme-toi.

Il était debout près d'elle; il prit doucement la chère tête dans ses deux mains et posa un long baiser sur le front pâli.

— Voilà quarante ans que nous nous aimons, dit-il en souriant à André, mais le coeur a toujours vingt ans; cher ami, tu en feras l'expérience.

Mme Evrard cessa de pleurer; néanmoins, le déjeuner manqua d'entrain, car l'absence de Monique glaçait André et figeait la gaieté sur les lèvres. Il faisait le compte des jours à vivre sans la voir et se confiait qu'il allait être extrêmement malheureux.

En quittant le Châtelier, il leva la tête vers la chambre de Ninette, espérant apercevoir son amie. Il la vit, en effet; les beaux yeux lumineux lui envoyèrent un sourire et le suivirent pendant qu'il s'en allait sous l'averse obstinée et les arbres ruisselants.

Il dut attendre trois jours avant d'apprendre de la bouche de Monique ce que Mme Evrard avait dit en faisant "son exercice".

Elle s'attendait aux questions qu'il lui posa et avait préparé sa réponse.

— Ce que me voulait la mère de Ninette? Oh! simplement me recommander d'être moins familière avec vous, que je ne dois pas continuer à traiter — ce sont ses propres mots — comme un camarade sans importance.

— C'est tout?

— Il ne perçut pas que la réponse de Monique hésita le quart d'une seconde.

— C'est tout sur le sujet, dit-elle. Puis nous parlâmes d'autre chose; j'allai faire une commission à la fermière, puis on ramena Ninette éclopée. Un clou chasse l'autre; Mme Evrard a oublié le conte que dut lui faire sa fille. Père lui dira que nous sommes fiancés quand il jugera le moment venu.

— Vous avez toujours raison, sage Monique.

Il ne partageait pas tout à fait la sereine philosophie de la jeune fille. Il était moins qu'elle indulgent pour les sautes de caractère de Mme Evrard. Il lui arrivait même de la juger sévèrement. Sa conscience lui marchandait la sympathie qu'il eût voulu lui accorder sans restriction; il ne lui donnait que ce qu'il ne pouvait lui refuser à cause de M. Evrard. Monique le savait et dissimulait.

XVIII

Le temps était décidément gâté. Une série de jours pluvieux et froids vint attrister les hôtes du Châtelier et les priver de la promenade quotidienne. Le docteur décréta que ses malades devaient, sans plus tarder, émigrer sous un ciel plus clément et s'établir dans un coin bien abrité de de la Côte bleue. Mais Ninette, désireuse de faire du tennis et de s'amuser le plus possible dès que son bras et son pied auraient retrouvé leur souplesse normale, embobelina sa mère. Sous prétexte de faire suivre à cette élève récalcitrante des cours attrayants, Mme Evrard résolut de s'installer à Cannes.

M. Aublin décida d'accompagner ses amis, ce dont Monique lui montra une gratitude affectueuse.

Ils partirent par un soir triste de novembre. Un vent violent rassemblait du fond de l'horizon des nuages épais qui envahirent le ciel. Alors la pluie se mit à verser, avec une sorte d'obstination taquine, une eau glacée, dont les gouttes s'écrasaient contre les vitres du wagon avec un bruit agaçant.

Le réveil fut un enchantement. Pendant la nuit, le printemps était venu sur la route au-devant des voyageurs. Dans les jardins, le long de la voie, il y avait des roses invisibles dont un vent léger froissait les pétales et éparpillait les baumes. A mesure que l'on avançait, les odeurs de térébenthine, de mimosas, de violettes et d'orangers flottaient le long des haies. Des vols de pigeons blancs traversaient le bleu vif du ciel. L'espérance dilata les coeurs.

M. Evrard avait loué, par l'intermédiaire d'une agence, une villa d'où l'on voyait la mer.

Un jardin exubérant entourait la maison. La porte ouvrait sur un fouillis de myrtes, de grenadiers, d'orangers et de fusains dont les feuilles vernies avaient l'air d'être fraiches lavées.

L'oeil, en plongeant des deux côtés, apercevait toutes sortes de plantes élégantes, des arbustes sveltes, des feuillages dentelés, de plates-bandes étonnamment fleuries.

(A suivre)